



Rapport technique
VOLX

Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales

du Parc
naturel
régional
du Luberon



Conception et rédaction

Gestion des données et cartographie : Parc naturel régional du Luberon : Lilian Car, Muriel Krebs

Rédaction et relecture : Parc naturel régional du Luberon : Lilian Car, Mona Espanel, Aline Salvaudon, Laurent Michel, Solgne Louis ; Gilles Landrieu.

Inventaires naturalistes : Parc naturel régional du Luberon, Ligue pour la protection des oiseaux PACA (LPO PACA), Groupe chiroptères de Provence (GCP), Fils et soies, Réseau des Entomologistes du Vaucluse et des Environs (REVE), les habitants d'Auribeau et les internautes sur le groupe Facebook des ABC.

Mise en page et graphisme : Parc naturel régional du Luberon

SOMMAIRE

A.	Présentation générale et objectifs de l'ABC.....	1
1.	Vous avez dit biodiversité ?	1
1.1.	Qu'est-ce que c'est ?	1
1.2.	Et la géodiversité ?	2
1.3.	Pourquoi les protéger ?	3
2.	L'ABC : protéger la biodiversité de son territoire.....	6
3.	La méthode des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales du Luberon	7
3.1.	Les données naturalistes existantes.....	7
3.2.	Inventaires et données complémentaires.....	8
3.3.	Cartographie des habitats naturels.....	12
3.4.	Géodiversité et géosites	14
3.5.	Outils participatifs proposés	14
3.6.	Définition des enjeux	16
3.7.	Gouvernance et implication citoyenne	19
B.	Présentation de la commune de Volx.....	20
1.	Fiche d'identité.....	20
2.	Histoire, démographie et occupation du sol	21
3.	La protection de la nature à Volx	26
3.1.	Les périmètres de protection et d'inventaire.....	26
3.2.	La Charte du Parc naturel régional du Luberon	27
3.3.	Les engagements de la commune	29
C.	Implication citoyenne	31
1.	Groupe local de pilotage et réunions publiques	31
2.	Sensibilisation et sorties participatives.....	31
3.	Scolaires : l'aire terrestre éducative	34
4.	Communication	38
D.	Résultats : la biodiversité et la géodiversité de Volx.....	39
1.	Les milieux naturels et les espèces recensées	39
1.1.	Les milieux naturels	39
1.2.	Les espèces animales et végétales	42
1.3.	Consulter l'ABC.....	42
2.	Les milieux aquatiques et humides.....	43
3.	Les milieux forestiers.....	52
4.	Les milieux rocheux	61
5.	Les garrigues et milieux ouverts.....	68
6.	Les zones agricoles	76
7.	Le village et les bâtiments.....	84
8.	La géodiversité	91
E.	Synthèse des enjeux de protection de la nature.....	94
1.	Enjeux de biodiversité.....	94
F.	Le plan d'actions communal.....	95

Cartes et figures

Figure 1 : Inventaire papillons	1
Figure 2 : Vallon de la Font Jean de Martin	2
Figure 3 : Sortie inventaire insectes	6
Figure 4 : Carte des points d'écoute	8
Figure 5 : Zone d'inventaire LPO et GCP	10
Figure 6 : Carte des zones sous prospectées pour la faune	10
Figure 7 : Carte des zones sous prospectées pour la flore	11
Figure 8 : Critères d'attribution des nouveaux enjeux	18
Figure 9 : Représentation cartographique des milieux et du niveau d'enjeu	19
Figure 10 : Carte relief de la commune de Volx	20
Figure 11 : Photo ancienne de Volx	21
Figure 12 : Carte de Cassini	21
Figure 13 : Carte de l'Etat-Major	21
Figure 14 : Graphique de l'occupation du sol en 1860	22
Figure 15 : Graphique de l'occupation du sol en 2019	23
Figure 16 : Carte de l'occupation du sol de Volx en 1860	24
Figure 17 : Carte de l'occupation du sol de Volx en 2019	25
Figure 18 : Graphique de l'évolution de la population de Volx	25
Figure 19 : Carte des périmètres de protection et d'inventaire sur la commune de Volx	26
Figure 20 : Périmètre de protection d'inventaires de Volx	27
Figure 21 : Noms des périmètres présents sur la commune de Volx	27
Figure 22 : Carte du plan de parc 2026 - 2040	28
Figure 23 : Carte des secteurs d'enjeux écologiques du Plan de Parc 2026 - 2040	29
Figure 24 : Dates des réunions publiques et de travail	31
Figure 25 : Date des animations des ABC	32
Figure 26 : Dates des interventions scolaires des deux classes en 2024	35
Figure 27 : Dates des interventions scolaires du CPIE 04 avec les classes de 5ème en 2024/2025	36
Figure 28 : Dates des interventions du CPIE 04 avec la classe CM1/CM2 en 2024/2025	36
Figure 29 : Dates des interventions du CPIE 04 avec le centre de loisirs en 2024/2025	37
Figure 27 : Affiche pour une animation	38
Figure 28 : Couverture brochure grand public	38
Figure 30 : Milieux de Volx	39
Figure 31 : Carte des habitats naturels de Volx	41
Figure 32 : Nombre d'espèces par groupe taxonomique	42
Figure 33 : Carte des milieux humides de Volx	43
Figure 34 : Liste des habitats humides et aquatiques présents sur Volx	44
Figure 35 : Gravières de la Durance au passage de Volx	44
Figure 36 : Berge de galets couvert par la Salicaire	45
Figure 37 : Végétation sur limons et galets	45
Figure 38 : Araignée Arctosa	45
Figure 39 : Tridactyle Panache	45
Figure 40 : Cicindèle de la Durance	45
Figure 41 : Cicindèle à dessins flexueux	45
Figure 42 : Souchet brun	46
Figure 43 : Hélotrope d'Europe	46
Figure 44 : Chlore acuminée	46
Figure 45 : Chevalier guignette	46
Figure 46 : Petit gravelot	46
Figure 47 : Bras mort au sein de la ripisylve	47
Figure 48 : Forêt riveraine de peupliers	47
Figure 49 : Le Largue et sa ripisylve	47
Figure 50 : Rollier nichant dans un peuplier	47
Figure 51 : Spectre paisible	48
Figure 52 : Castor	48
Figure 53 : Courtilière commune	49
Figure 54 : Tridactyle panaché	50
Figure 55 : Barbeau truité	50
Figure 56 : Loutre d'Europe	51
Figure 57 : Carte des milieux forestiers de Volx	52

Figure 58 : Liste des habitats forestiers présents sur Volx	53
Figure 59 : Aperçu de la densité de la chênaie	54
Figure 60 : Forêt de chêne vert directement sur la roche calcaire	54
Figure 61: Taillis de chêne vert	54
Figure 62 : Forêt de pin d'Alep	54
Figure 63 : Capillaire cheveux de Vénus	54
Figure 64 : Versant Nord	55
Figure 65 : Cavité dans un tronc de chêne pubescent	55
Figure 66 : Forêt de Pin sylvestre	55
Figure 67 : Sous-bois à Fritillaires	55
Figure 68 : Fritillaire de Provence	55
Figure 69 : Lys martagon	56
Figure 70 : Luzule de forster	56
Figure 71 : Bruyère à balais	56
Figure 72 : Pic noir devant sa loge	56
Figure 73 : Sitelle torchepot	56
Figure 74 : la Rhage sycophante	56
Figure 75 : Le Capricorne de Miles	56
Figure 76 : Cylindre nocturne dans un tronc de pin mort	56
Figure 77 : La Peltigère brune, un lichen terricole	57
Figure 78 : Amanite citrine poussant sur sol relativement acide	57
Figure 79 : Pholiote poussant sur du bois mort	57
Figure 80 : Clausilie, un escargot forestier	57
Figure 81 : Tabouret précoce	58
Figure 82 : Barbastelle d'Europe	59
Figure 83 : Circaète Jean-le-Blanc	59
Figure 84 : Loup gris	60
Figure 85 : Carte des milieux rocheux de Volx	61
Figure 86 : Liste des habitats rocheux présents sur Volx	62
Figure 87 : Rocher de Volx surplombant le village	62
Figure 88 : Crête de Volx et le sommet de la Garde	62
Figure 89 : parois du secteur de la Capelane	62
Figure 90 : Ethionème des rochers	63
Figure 91 : Coris de Montpellicr	63
Figure 92 : Phagnalon sordide	63
Figure 93 : Monticole bleu	63
Figure 94 : Hibou Grand-Duc	63
Figure 95 : Faucon pèlerin	63
Figure 96 : Douchopode	63
Figure 97 : Vespère de Savi dans une fissure	63
Figure 98 : Doradille capillaire	64
Figure 99 : Potentielle caulescente à flanc de parois	64
Figure 100 : Eboulis marneux des Terres jaunes	64
Figure 101 : Eboulis calcaire	64
Figure 102 : Clypéole poussant dans les éboulis stabilisés	64
Figure 103 : Saltique algérienne	64
Figure 104 : Vautour percnoptère	65
Figure 105 : Aigle de Bonelli	66
Figure 106 : Molosse de Cestoni	67
Figure 107 : Faucon pèlerin	67
Figure 108 : Carte des milieux ouverts de Volx	68
Figure 109 : Liste des habitats ouverts présents sur Volx	69
Figure 110 : Fumana à feuilles de Bruyère	69
Figure 111 : Garrigue à chêne Kermès et genêt cendré	69
Figure 112 : Ophrys brun de Forestier	70
Figure 113 : Floraison de l'Aphyllanthes de Montpellier	70
Figure 114 : Pelouse méditerranéenne à Aphyllanthes	70
Figure 115 : Ophrys de Provence	71
Figure 116 : Pelouse à Brome érigé - secteur de Bellevue	71
Figure 117 : Circaète-Jean-le-Blanc	71
Figure 118 : Aigle de Bonelli	71
Figure 119 : Alouette lulu	71
Figure 120 : Pélodycte ponctué	71
Figure 121 : Lézard vert	71
Figure 122 : Coronelle girondine	71

Figure 123 : Thècle du Nerprun	72
Figure 124 : Sablé provençal	72
Figure 125 : Reine de l'espèce de fourmi Pheidole Pallidula	72
Figure 126 : Maillot cendré	72
Figure 127 : Pie-grièche à tête rousse	73
Figure 128 : Fauvette pitchou	74
Figure 129 : Louvet	74
Figure 130 : Achillée visqueuse	75
Figure 131 : Carte des zones agricoles de Volx	76
Figure 132 : Liste des habitats agricoles présents sur Volx	77
Figure 133 : Vue depuis la Garde de Volx	77
Figure 134 : Vieille oliveraie	78
Figure 135 : Mur en pierre sèche délimitant les olivettes	78
Figure 136 : Enherbement entre les oliviers et autour des parcelles	78
Figure 137 : Carpocore méditerranéen	79
Figure 138 : Agapanthe de Dahl, suspendue sur une fleur d'avoine	79
Figure 139 : Epeire de velours	79
Figure 140 : Antaxie hongroise	79
Figure 141 : Punaise arlequin se nourrissant de graines de carotte	79
Figure 142 : Hirondelle rustique	80
Figure 143 : Cochevis huppé	80
Figure 144 : Vaste champ en monoculture	80
Figure 145 : Traquet motteux	80
Figure 146 : Bergeronnette grise dans un champ fraîchement labouré	80
Figure 147 : Petit rhinolophe	81
Figure 148 : Cochevis huppé	82
Figure 149 : Chevêche d'Athéna	83
Figure 150 : Moineau friquet	83
Figure 151 : Carte des milieux artificialisés de Volx	84
Figure 152 : Liste des habitats artificialisés présents sur Volx	85
Figure 153 : Vue du village	86
Figure 154 : Rouge-queue noir	86
Figure 155 : Mur en pierres sèches couvert de lichens	86
Figure 156 : Centranthe rouge ou Lilas d'Espagne	86
Figure 157 : Délaisse et talus en bord de route	87
Figure 158 : Lamier embrassant	87
Figure 159 : Fumeterre officinale	87
Figure 160 : Machaon	87
Figure 161 : Petit-Duc Scops	88
Figure 162 : Allée de platanes sur la place principale	88
Figure 163 : Glomeris SP	88
Figure 165 : Scutigère veloce	88
Figure 164 : Epeire des fissures	88
Figure 166 : Martinet noir	89
Figure 167 : Hirondelle de fenêtre	90
Figure 168 : Sérotine commune	90
Figure 169 : Carte géologique de Volx	91
Figure 170 : Echelle du temps	91
Figure 171 : Rocher de Volx	92
Figure 172 : Rainure sur roche calcaire	93
Figure 173 : Vue sur les collines	93
Figure 174 : Combe des Margaridètes	93
Figure 175 : Carte des enjeux de biodiversité de Volx	94
Figure 176 : Roches de Volx	95
Figure 177 : Rue Sainte Victoire	97
Figure 178 : Vautour percnoptère	100
Figure 179 : Pin d'Alep	103
Figure 180 : Atelier de travail	106
Figure 181 : Chamois	108
Figure 182 : Bâtiment de l'école	111

A. Présentation générale et objectifs de l'ABC

1. Vous avez dit biodiversité ?

1.1. Qu'est-ce que c'est ?

Le mot « biodiversité » est utilisé pour décrire la variabilité du monde vivant. Selon l'Office Français de la Biodiversité, il désigne l'ensemble des êtres vivants, leurs populations, leurs espèces ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme intègre également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur Terre, ce concept n'est apparu que dans les années 1980. Contrairement au mot « nature » qui s'oppose au mot « culture » (l'humain et tout ce qui est « amélioré » par lui), le terme de biodiversité vise à englober l'humain et ses relations avec le reste du monde vivant.



FIGURE 1 : INVENTAIRE PAPILLONS

©PNRL : Mona Espanel

La biodiversité comprend trois niveaux interdépendants et imbriqués :

a) LE NIVEAU GÉNÉTIQUE

C'est-à-dire la variabilité d'expression des gènes entre les individus d'une population d'une même espèce. Cette variabilité génétique permet, entre autres, l'adaptation des individus à leur environnement et constitue un moteur essentiel de la différenciation et de l'évolution des espèces. C'est cette variabilité génétique qui a permis aux agriculteurs de sélectionner au cours des 10.000 dernières années un précieux patrimoine de plusieurs milliers de races animales et de variétés végétales cultivées

b) LE NIVEAU DES ESPÈCES

Chaque espèce est différente des autres et joue un rôle écologique différent. Le nombre d'espèces d'eucaryotes (dont les cellules ont un noyau) est estimé entre 8 et 30 millions (les scientifiques n'en ont décrites qu'1,9 millions), sans même parler des bactéries, des archées et des virus. Toutes ces espèces, dont la constitution et le fonctionnement sont fondées sur la chimie du carbone, sur le code génétique (ADN ou ARN) et sur les mêmes 22 acides aminés constituant les protéines, ont une origine commune. Notre ancêtre commun qui aurait existé il y a 3,8 Milliards d'années est joliment prénommé LUCA : Last Universal Common Ancestor.

L'arbre phylogénétique (généalogique) du monde vivant comprend 3 grands empires (les archées, les bactéries et les eucaryotes dont nous faisons partie), les virus constituant la frontière entre le monde minéral et le monde vivant. La plupart des espèces, microscopiques et constituées d'une seule cellule, ne sont connues du grand public que de manière marginale : bacilles à l'origine de maladies, cyanobactérie (comme la spiruline), microbiote humain, ferments et levures utilisées pour la préparation de certains aliments... Les êtres macroscopiques qui nous sont plus familiers, tous des eucaryotes, sont beaucoup plus rares et ont été regroupés traditionnellement dans trois « Règnes » :

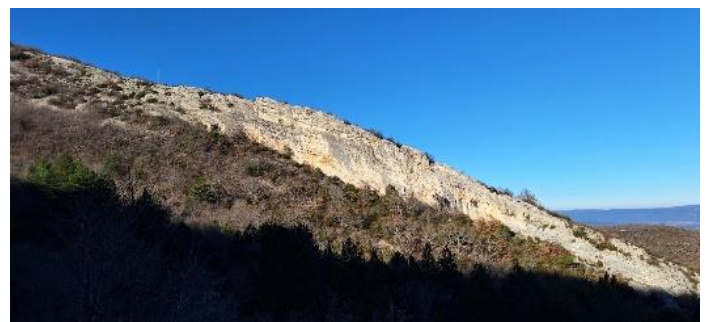
- le règne animal (ou la faune) qui représente un ensemble très diversifié d'espèces allant de vers ou crustacés microscopiques à la grande baleine bleue. Dans la démarche ABC, les groupes de faune étudiés sont : les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, certains insectes, les arachnides (araignées et scorpions) et quelques autres invertébrés.
- le règne végétal (ou flore dans lequel on peut regrouper les eucaryotes utilisant la photosynthèse : les plantes terrestres, les algues vertes, brunes ou rouges). Sont étudiées dans le cadre des ABC les mousses, les fougères et les plantes à fleurs.
- la fonge qui regroupe entre autres les champignons dont les fructifications sont visibles (ou macromycètes) qui puisent leurs ressources dans la matière organique morte qu'ils décomposent, certains ferments et parasites microscopiques et les champignons lichéniques qui en association (symbiose) avec des algues ou des cyanobactéries constituent les lichens

c) LE NIVEAU DE L'ECOSYSTEME : HABITAT, PAYSAGE, BIOME

L'écosystème regroupe le support du vivant (biotope) et la communauté d'êtres vivants qu'il abrite (biocénose), qui établissent entre eux toutes sortes de relations (proie-prédateur, parasitisme, commensalisme, concurrence, mutualisme, symbiose,) et qui modifient en retour la structure, la chimie, le climat ou le fonctionnement de leur biotope. De très nombreuses espèces assument des fonctions essentielles à l'ensemble de l'écosystème : production primaire, structuration spatiale de l'habitat (espèces ingénieuses), recyclage de la matière organique morte, filtration de l'eau, pollinisation, propagation des graines, régulation des populations etc. Dans chaque habitat naturel, dans chaque paysage, les relations entre espèces et individus sont originales et dépendent de nombreux facteurs différents. Ces relations écologiques complexes créent de la diversité, suscitent de nouvelles niches écologiques et de nouvelles facultés d'adaptation et de changement de la nature.

1.2. Et la géodiversité ?

La géodiversité représente l'ensemble des éléments des sous-sols, sols et paysages qui, assemblés les uns aux autres, constituent des systèmes organisés, issus de processus géologiques (plissement de la croûte terrestre, volcanisme, érosion, sédimentation, métamorphisme...).



©PNRL : Stéphane Legal

FIGURE 2 : VALLON DE LA FONT JEAN DE MARTIN

Elle concerne autant les phénomènes passés de la Terre (fossiles et traces de vie, d'écosystèmes et d'environnements, évènements cataclysmiques ...) observables dans les sous-sols, sols et paysages, que les phénomènes courants actuels (biologiques, climatiques, atmosphériques) qui agissent sur ces mêmes objets.

La géodiversité est donc caractérisée par la diversité des terrains géologiques, leurs âges, les failles qui les affectent, leurs éléments géomorphologiques, leurs caractéristiques hydrologiques et la présence de sites

d'intérêt patrimonial. Font notamment partie du patrimoine géologique les fossiles et les sites fossilifères, les minéraux remarquables (cristaux), les stratotypes (références internationales d'une époque géologique), les formes d'érosion originales (karst, grottes et cavités à concrétions, cheminées des fées), les témoins de formations géologiques (volcans, tunnels de laves, orgues basaltiques, falaises remarquables...), les phénomènes hydrologiques (résurgences vauclusienne, source chaude...), les paysages minéraux esthétiques ou remarquables (paysages ocreux). Contrairement aux espèces biologiques, les objets géologiques ne se reproduisent pas et la détérioration d'un objet ou d'un site remarquable ou important pour comprendre l'histoire de la Terre entraîne sa perte définitive : c'est pourquoi la conservation et la protection du patrimoine géologique est primordiale.

1.3. Pourquoi les protéger ?

Chaque espèce vivante constitue une merveille d'ingéniosité sculptée par l'évolution et mérite d'être protégée pour elle-même parce qu'elle est belle et qu'elle mérite de vivre. Il en est de même pour chaque écosystème et chaque paysage naturel. Même si les astrophysiciens recherchent activement des traces de vie dans le cosmos, il semble que la vie soit un phénomène rare et, s'il en existe, les pèbres vivants les plus proches seraient à plusieurs années-lumière de notre soleil.

Mais, plus égoïstement, nous prenons de plus en plus conscience qu'en tant qu'humains, nous faisons partie intégrante de cette biodiversité et que notre vie et même la survie de notre espèce dépendent des nombreux services rendus par la nature. Pour la première fois, la Convention sur la diversité biologique signée lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992) reconnaît l'importance de la conservation de la biodiversité pour l'ensemble de l'humanité.

En effet, souvent sans le savoir, nous sommes en interaction et dépendants de la nature, tant pour les conditions de notre environnement que pour nos besoins directs. L'oxygène que nous respirons est issu de 3,5 milliards d'années de photosynthèse par les cyanobactéries, les algues et les plantes qui, en fixant le gaz carbonique régulent aujourd'hui le climat modéré dont nous bénéficions (la température moyenne au sol sur la Terre est d'environ 15°C, mais elle augmente sensiblement depuis que nous relâchons dans l'atmosphère du carbone fossile et que nous détruisons forêts et océans). Les forêts, en ralentissant le ruissellement, réduisent l'érosion et régulent le débit des rivières, amorcent la « pompe à pluie » et rafraîchissent l'atmosphère par évaporation et évapotranspiration. Les zones humides et les microorganismes des sols et sédiments filtrent les eaux de pluie, épurent une partie de nos pollutions et mettent à notre disposition des eaux propres et consommables dans les rivières, les lacs et les nappes phréatiques. Les organismes du sol transforment les minéraux et les organismes morts en sols fertiles. La plupart des matériaux et sources d'énergie que nous utilisons sont issus du monde vivant : bois, coton, tourbe, terre, ... Même le pétrole, le charbon, la lignite et le gaz naturel viennent de végétaux décomposés il y a plusieurs millions d'années et le calcaire (donc nos ciments, bétons et marbres) est principalement constitué par l'accumulation de coquilles d'organismes marins.

La nourriture (hors eau de boisson) que nous consommons est constituée à plus de 99% d'animaux et de végétaux (6000 plantes cultivées dans le monde). 75% des cultures (soit 5 à 8 % de la production alimentaire mondiale) dépendent d'une pollinisation animale. La plupart de nos médicaments ont été découverts dans des plantes ou des animaux, comme l'aspirine issue du saule, la pénicilline issue d'une moisissure, le vaccin contre la variole issu d'un virus, l'AZT issu d'une éponge marine ou certains traitements anticancéreux issus de l'if.

L'étude de la nature inspire nos scientifiques et nos ingénieurs qui y trouvent des molécules intéressantes (venins de serpents ou de coquillages, algues, coraux...), des aliments nouveaux (spiruline, algues...), des outils de production (biogaz, insuline...), des systèmes d'épuration (pour réduire les pollutions organiques et plastiques), des structures architecturales (Sagrada Familia à Barcelone, mosquée-cathédrale de Cordoue), des dispositifs de climatisation et d'isolation thermique (termitières), des machines (avion de Léonard de Vinci inspiré des oiseaux et des chauves-souris), des matériaux autonettoyants inspiré des feuilles de nénuphars, des sonars inspirés des chauves-souris et des cétacés etc : c'est ce qu'on appelle le biomimétisme et la bioinspiration.

Enfin la nature est aussi une source d'inspiration pour les artistes (peinture, musique, sculpture, danse...), fait du bien à notre organisme (pensons à la sylvothérapie ou au bien être éprouvé après une randonnée en montagne) et constitue le socle de la cosmogonie et de l'artisanat de nombreuses populations traditionnelles.

Malheureusement, les suivis scientifiques démontrent que cette diversité du monde vivant construite depuis 3,8 milliards d'années tend à se réduire, et ce phénomène ne concerne pas seulement l'ours polaire ou les éléphants d'Afrique mais aussi la faune et la flore de France. Ceci a été confirmé au niveau international par « l'Evaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques », remarquable synthèse de notre connaissance scientifique de la biosphère, approuvée en 2019 par les 132 pays membres de l'IPBES (Plateforme Internationale Science-Société sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques). Les milieux naturels essentiels se dégradent et certains disparaissent : forêts (surtout tropicales), mangroves, zones humides, milieux d'eau douce, tourbières, récifs coraliens ... Les populations s'effondrent et des espèces s'éteignent : selon le WWF en moins de 50 ans plus de 20 000 populations de 4300 espèces ont perdu en moyenne 68% de leurs effectifs. Certes, depuis toujours, les espèces apparaissent, se développent et disparaissent, se diversifiant parfois en d'autres espèces et la durée de vie d'une espèce vivante est « en moyenne » d'environ 10 millions d'années. Mais aujourd'hui le rythme de disparition d'espèces est 100 à 1000 fois plus rapide que le rythme naturel des 65 derniers millions d'années sans que de nouvelles espèces ne viennent les remplacer : c'est pourquoi les scientifiques se demandent si l'humanité ne serait pas en train de provoquer la sixième extinction de masse de biodiversité de l'histoire de la Terre : la précédente, remontant à 66 millions d'années et attribuée principalement à l'impact d'une énorme météorite, est connue pour être responsable de la disparition des dinosaures et des ammonites. Une telle catastrophe n'est pas anodine : il faut en effet plusieurs millions d'années à la biosphère pour reconstituer des écosystèmes stables et résilients sur les ruines d'une extinction de masse.

Les scientifiques nous montrent que nos sociétés ont dépassé 6 des 9 limites planétaires au-delà de laquelle la planète commence à devenir invivable ! Ils montrent aussi que les causes profondes d'érosion de cette diversité sont directement ou indirectement liées à certaines de nos pratiques humaines sur lesquelles nous pouvons agir :

Il nous faudra d'abord réduire notre occupation de l'espace et l'artificialisation des sols rendus impropres à la vie par le bitume, le béton et les constructions de toutes sortes. Ensuite réduire nos prélèvements sur le monde vivant : pêche, chasse, exploitation forestière, trafics d'animaux sauvages et de plantes rares. Réduire nos pollutions à commencer par les pesticides, les plastiques, les perturbateurs endocriniens et les métaux lourds ou radioactifs qui nous rendent malades, mais qui tuent ou affaiblissent aussi de très nombreuses espèces vivantes. Stopper les introductions et le développement d'espèces exotiques envahissantes (frelon asiatique, algue caulerpe en Méditerranée, écrevisses américaines, renouée du Japon, bambou, buddleia ...). Enfin arrêter le changement climatique qui aggrave les effets de toutes les autres causes et donc isoler nos bâtiments, réduire nos consommations d'énergies fossiles, faciliter les mécanismes naturels de stockage du carbone dans les sols, les forêts et les océans. Tout ceci doit nous conduire avant tout nouveau projet à nous poser les bonnes questions (En avons-nous vraiment besoin ? Quel sera son impact sur la biodiversité et sur le climat ?), à redéfinir ce qui est indispensable à notre bien-être, à cultiver la sobriété (en eau, en énergie, en déplacements énergivores), à privilégier la qualité sur la quantité, et à développer de nouvelles relations avec les autres êtres vivants : tout un programme !

(Sources : ABC d'EVENOS-PNR Sainte Baume et Gilles Landrieu).

- Les objectifs de développement durable de l'ONU

Le territoire du Parc naturel régional du Luberon est reconnu Réserve de biosphère et Géoparc mondial par l'Unesco. À ce titre, le Parc et ses partenaires ont pour mission de mettre en œuvre à l'échelle locale les ODD, ces objectifs de développement durable qui ont été adoptés par les pays membres de l'ONU en 2015.

À travers le monde, les réserves de biosphère et les géoparcs mondiaux Unesco sont de véritables laboratoires d'une relation durable entre les humains et la nature. Ils promeuvent un développement fondé sur la valorisation du patrimoine et sur l'utilisation maîtrisée des ressources naturelles, tout en garantissant l'épanouissement des habitants et des habitantes, et en préservant les cultures locales.

Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays, tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

Les Atlas de la Biodiversité Communales rentrent dans l'objectif 4 « Education de qualité » et l'objectif 15 « Vie terrestre ».

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



2. L'ABC : protéger la biodiversité de son territoire

Avec 183 719 habitants*, le Parc naturel régional du Luberon est un espace vivant et préservé qui s'étend sur 185 000 hectares, répartis sur 78 communes dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Les villes principales sont Cavaillon, Manosque, Pertuis, Apt et Forcalquier.

Pour son patrimoine naturel, culturel et identitaire remarquable, le territoire du Parc naturel régional du Luberon est doublement reconnu par l'Unesco : Réserve de biosphère Unesco Luberon-Lure et Géoparc mondial Unesco.

Situé au carrefour d'influences climatiques méditerranéennes et montagnardes, cet espace offre une mosaïque d'ambiances, de reliefs, de paysages et de milieux naturels. Des millions d'années d'histoire géologique et l'occupation humaine ont façonné cette diversité de roches, de paysages et de villages...

Pourquoi un ABC ?

Afin de préserver la richesse écologique du territoire, le Parc naturel régional du Luberon a répondu à l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité en 2023 pour accompagner la commune de Volx dans la réalisation d'un ABC, ainsi que 4 autres communes (Auribeau, Lauris, Puget et Viens).

* Source Insee 2025

Mais au fait, c'est quoi un ABC ?

Les ABC du Parc naturel régional du Luberon visent à :

- Améliorer les connaissances de la biodiversité, de la géodiversité et des écosystèmes du territoire et déterminer les enjeux majeurs de restauration et de conservation qui y sont liés
- Enrichir les données disponibles du système d'information territorial du Parc, les valoriser et les mettre à disposition des publics
- Développer le partage de l'information naturaliste en valorisant les outils de collecte
- Mobiliser et rendre acteurs les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics, (habitants, touristes, scolaires, acteurs socio-économiques)
- Faire émerger les initiatives locales en faveur de la biodiversité et de la géodiversité
- Sensibiliser les élus pour renforcer la prise en compte de la biodiversité et de la géodiversité dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme



FIGURE 3 : SORTIE INVENTAIRE INSECTES

©Arnaud Devlieghere

- Aider les municipalités à définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de la biodiversité

Le saviez-vous ?

Depuis 2010, 1 072 ABC ont été réalisés dans 4 674 communes en France.

3. La méthode des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales du Luberon

3.1. Les données naturalistes existantes

Au démarrage de l'ABC, un état des lieux de la connaissance naturaliste existante sur les territoires des 5 communes de l'ABC a été réalisé, grâce à la compilation d'inventaires issus de différentes sources.

Parmi elles, on peut citer des données amassées par des fournisseurs locaux :

- le Parc naturel régional du Luberon, dont les observations sont collectées et stockées via l'outil Géonature
- la Ligue de Protection des Oiseaux, sur faune PACA
- le Groupe Chiroptères de Provence en ce qui concerne les chauves-souris

On trouve aussi des données moissonnées à l'échelon régional ou national :

- l'inventaire régional du SINP sur la plateforme SILENE
- l'Inventaire National du Patrimoine Naturel sur Openobs

Enfin, des données d'inventaire participatif issues de Inaturalist sont également incluses dans l'état des lieux de départ.

À partir de ces différentes sources de données, les observations faites dans le périmètre de chaque commune, depuis la création du Parc naturel régional du Luberon en 1977, ont été récupérées, tous groupes taxonomiques confondus. Seules les observations dont la localisation précise était connue ont été retenues pour l'état des lieux.

En raison de l'obligation qu'ont les fournisseurs locaux de données de reverser leurs observations au niveau du SINP régional, puis national, il est possible qu'une même observation soit récupérée via plusieurs sources de données différentes. Une fois les données collectées et compilées, un traitement automatique des doublons a donc été appliqué ce le pool d'observations. Toute observation d'une même espèce, avec un nombre d'individus identique, effectuée au même endroit (à 5m près), à la même date et par le même observateur est considérée comme un doublon. On ne garde qu'une seule des observations sur le lot concerné.

3.2. Inventaires et données complémentaires

3.2.1. Chiroptères – GCP

3.2.1.1. Présentation des points d'enregistrements

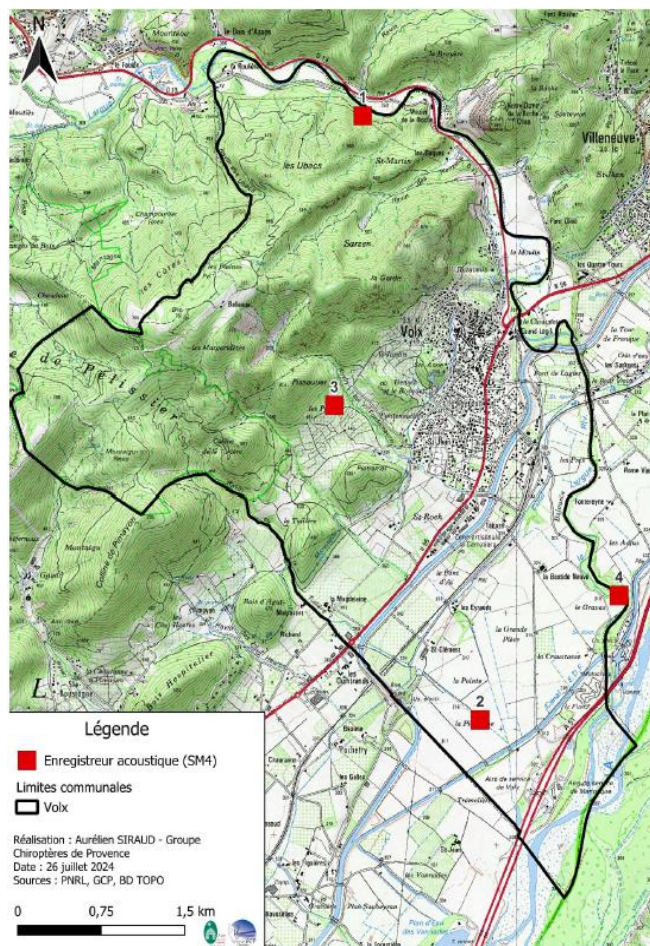


FIGURE 4 : CARTE DES POINTS D'ECOUTE

Quatre points d'écoute ont été identifiés puis placés sur chaque commune afin d'étudier le cortège d'espèces de chauves-souris. Ils ont été sélectionnés en priorisant les zones dépourvues de données et/ou situées dans des habitats favorables aux chiroptères. Pour chaque commune, les points d'écoute ont été également choisis afin de couvrir la diversité de milieux favorables aux chiroptères (falaises, milieux humides, bâtiments, boisements, etc.) À Volx, les enregistreurs ont été déposés la nuit du 8 juillet 2024.

3.2.1.2. Identification acoustique automatique

Les séquences enregistrées sont tout d'abord traitées par le logiciel Kaleidoscope (©Wildlife Acoustics) permettant de rendre audible les enregistrements en les ralentissant 10 fois. Trois secondes d'ultrasons à 45 kHz donnent ainsi 30 secondes à 4,5 kHz. Kaleidoscope permet également de découper les enregistrements en tranche de 5 secondes. Ainsi uniformisé, il est possible de comparer le nombre de séquences obtenues entre les différents secteurs de l'étude. Ensuite, le logiciel Sonochiro (©Biotope) est utilisé afin d'obtenir une identification automatique des différentes séquences. Un indice de fiabilité est attribué à chaque identification (par comparaison à une base de données de sons de référence).

3.2.1.3. Validation manuelle des identifications automatiques

À la suite de l'identification automatique, une phase de vérification manuelle à l'aide du logiciel BatSound (Pettersen®) est réalisée. Pour cette phase, la méthode Barataud¹ est utilisée. Celle-ci se repose sur l'analyse des critères des ultrasons : variation de fréquence, durée et puissance du signal et le rythme. La variation de structure des signaux au sein d'une séquence d'enregistrement permet d'interpréter le comportement de l'animal (vol de transit, chasse, cris sociaux, etc.).

3.2.1.4. Liste d'espèces

Pour obtenir une liste d'espèces fiable, l'ensemble des espèces déterminées automatiquement sont confirmées/infirmées manuellement. Le processus de vérification manuelle pour obtenir une liste d'espèces par point est le suivant. Pour chaque espèce identifiée automatiquement :

- Vérification des séquences en commençant par l'indice de confiance le plus élevé.

1. Si l'espèce est validée, on passe à l'espèce suivante.

¹BARATAUD M. 2012. — *Écologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotope, Mèze, 344 p.

2. Si l'espèce n'est pas validée, vérification des séquences avec l'indice de confiance juste en dessous :

En cas de non-validation, les séquences de 4 indices de confiances dans l'ordre décroissant sont analysées. Si aucune séquence ne permet de confirmer l'espèce, celle-ci n'est pas validée et on passe à l'espèce suivante.

L'analyse de l'ensemble des séquences par indice de confiance serait trop chronophage ainsi pour chaque indice de confiance :

- Si le nombre de séquences est compris entre 1 et 5 : vérification de l'ensemble des séquences,
- Si le nombre de séquences est compris entre 6 et 15 : vérification de 5 séquences,
- Si le nombre de séquences est compris entre 16 et 50 : vérification d'une séquence sur cinq,
- Si le nombre de séquences est supérieur à 50 : vérification d'une séquence sur dix.

Les séquences sont choisies de manière à analyser différents jours et différentes heures pour chaque indice de confiance.

3.2.2. Avifaune – LPO

Les oiseaux forment un groupe taxonomique relativement bien connu au sein du territoire notamment du fait d'un échantillonnage plus complet et plus ancien sur de nombreux secteurs en comparaison à d'autres groupes. Dans le cadre du projet d'ABC, les inventaires oiseaux ont été définis selon deux modalités :

- Assurer un effort d'échantillonnage homogène à l'échelle communale afin d'homogénéiser en ciblant les secteurs sous-prospectés
- Confirmer la présence d'espèces nicheuses à fort enjeux de conservation souvent en danger ou en danger critique (Retrouver des espèces ayant des données d'observation anciennes ou confirmer le maintien dans le temps de certaines espèces en nidification sur la commune). Pour cela les secteurs historiques de présence des espèces ciblées sont ajoutés à l'échantillonnage.

Des points d'écoutes standards ont ensuite été effectués dans les secteurs prédéfinis. En parallèle des écoutes, des observations opportunistes sont également réalisées ponctuellement.

Sur le projet ABC, la LPO PACA a réalisé 2 jours d'inventaires oiseaux en avril et mai 2024, 2 jours d'inventaires papillons en avril et mai 2024, 2 jours d'inventaires entomologiste (insectes), 2 jours d'inventaires sur les insectes pollinisateurs en mai et juin 2024, ainsi que 2 jours d'inventaires ciblés en milieux agricoles en avril et mai 2024.

3.2.2.1. Rhopalocères – LPO

La connaissance des rhopalocères est partielle sur le territoire avec des secteurs sous prospectés malgré un intérêt de biologique fort. Par ailleurs de nombreuses espèces inféodées aux milieux ouverts n'ont plus été observées depuis les années 2000 (c'est notamment le cas de l'Alexanor, de l'Hermite, du Lycaon ou encore du Moiré provençal. Les prospections menées par la LPO ont donc été ciblés dans les secteurs peu échantillonnés ainsi que dans les secteurs de milieux ouverts pouvant hypothétiquement abriter les espèces recherchées.

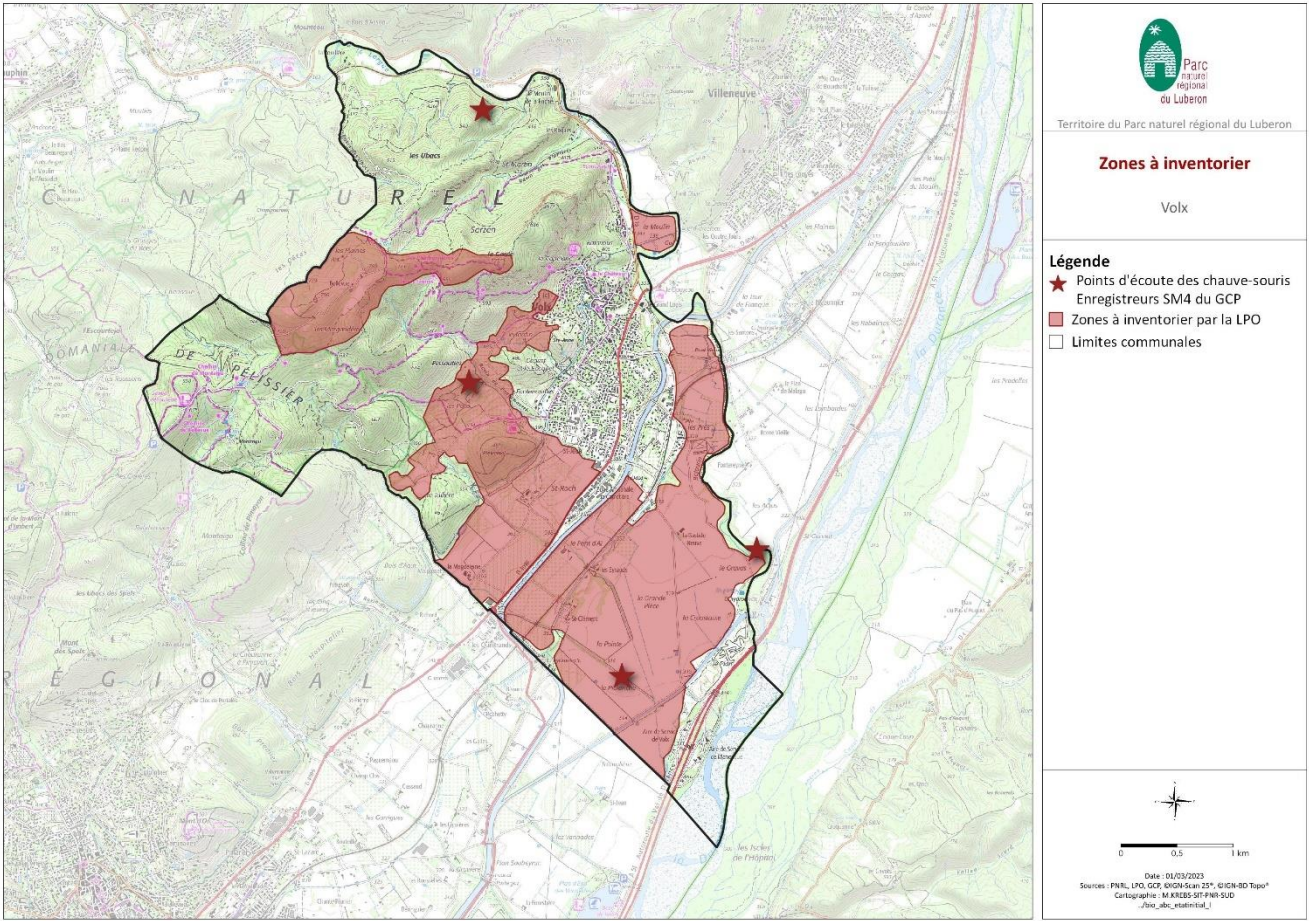


FIGURE 5 : ZONE D'INVENTAIRE LPO ET GCP

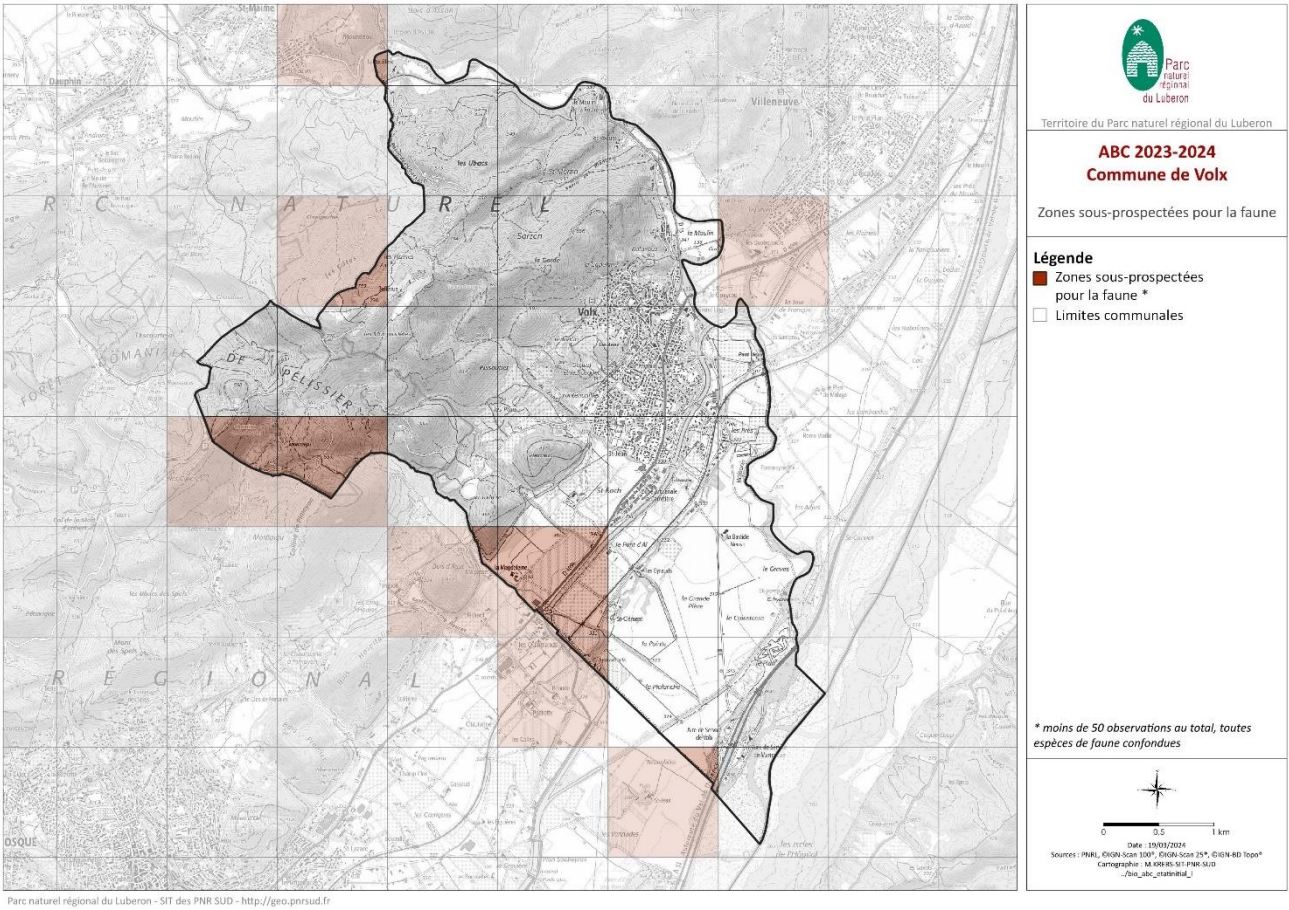


FIGURE 6 : CARTE DES ZONES SOUS PROSPECTEES POUR LA FAUNE

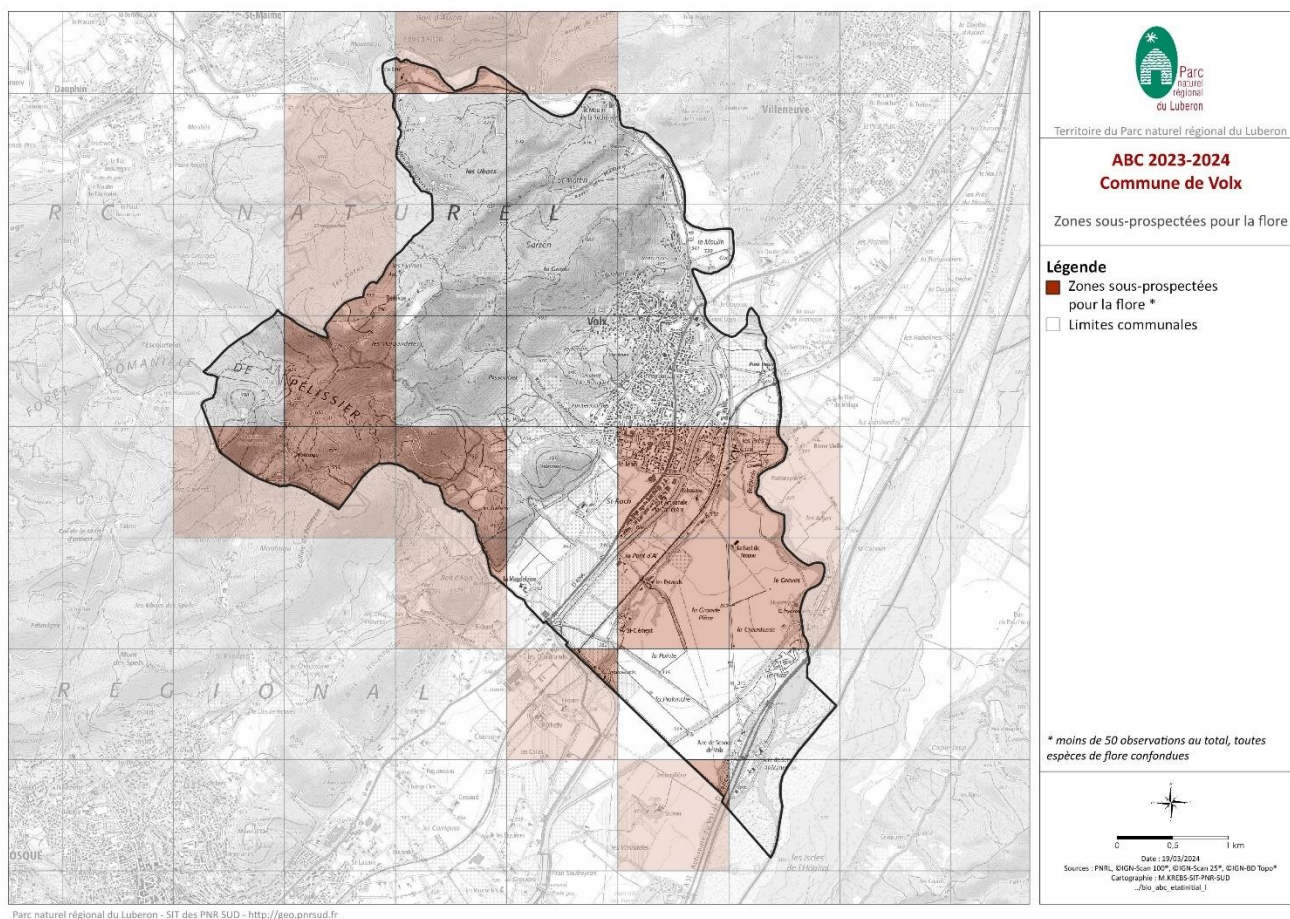


FIGURE 7 : CARTE DES ZONES SOUS PROSPECTEES POUR LA FLORE

3.2.3. Araignées et autres arachnides – Fils et Soies

Réalisation d'un inventaire des espèces d'araignées, opilions et scorpions observables sur la commune dans différents milieux constituant des écosystèmes fragiles à connaître, à faire connaître et à préserver. Avec Laurent Michel, botaniste pour le PNR Luberon, le 18/09/2023, a été établie une liste prévisionnelle des milieux déjà inventoriés ou non mais présentant un intérêt particulier (sur le terrain la configuration pouvant conditionner le choix d'un site proche apportant la même configuration de milieu). Les secteurs à prospecter sont les suivants :

- Le Plan (Ripisylve Durance)
- La Rouillère (Ripisylve du Large)
- La Garde (Coteaux secs)
- Bellevue (Garrigue et pelouses sommitales)
- Les Margaridètes (Marnes)
- Bajourin - Canal de Manosque (Ripisylve canal) - site pour l'animation

Les méthodes et matériels de prospections varient en fonction des différentes espèces rechercher et de la configuration des milieux (couverture de la strate herbacée, sol nu, zone humide, etc.) : filet fauchoir, aspirateur, nappe de battage, etc.

Au total, il y a eu 1,5 jours d'inventaires araignées (avril et septembre 2024).

3.2.4. Insectes (tout taxon) – REVE et PNR Luberon

Les prospections du REVE ont été réalisées au cours de différentes journées dans chacune des 5 communes du projet d'ABC. Ces inventaires ont été réalisés le long de parcours pré-définis en amont par l'équipe du PNR du Luberon et les référents du REVE, de façon à couvrir une sélection d'habitats naturels représentatifs de la commune et dans des secteurs peu échantillonnés. La plupart des taxons sont inventoriés directement au cours de ces prospections. Certains taxons sont également prélevés pour une identification sous loupe binoculaire avec examen précis de leur anatomie.

Le REVE a passé une journée d'inventaire à Volx, en 2024.

3.2.5. Flore – PNR Luberon

Dans le cadre de la cartographie des habitats naturels ainsi que les différentes prospections (Fils et Soies, REVE), des données floristiques ont été produites par l'équipe du Parc de façon opportuniste et au fil de l'eau, sans protocole défini. Ces relevés permettent néanmoins d'améliorer l'effort de prospection de la flore dans les secteurs sous-échantillonnés. Ces inventaires complémentaires représentent une faible partie des données produites lors de l'ABC.

3.3. Cartographie des habitats naturels

Afin d'identifier les secteurs à enjeux et notamment de décrire la structuration du paysage sur la commune, une cartographie des habitats naturels et semi-naturels a été effectuée sur l'ensemble du territoire communal. Cette étape a pour objectif de préciser l'occupation du sol et de renseigner la commune sur la typologie des différents habitats ainsi que sur leur répartition et organisation spatiale.

- DEFINITION D'UN HABITAT NATUREL OU SUBNATUREL ET COMPLEXE D'HABITATS

Un habitat correspond à une unité paysagère et biologique qui présente les mêmes caractéristiques :

- a. Abiotiques : géologiques, pédologiques, climatiques, hydrologique
- b. Biotiques : végétation, faune
- c. Anthropiques : mode d'entretien, aménagements

Plus le volet anthropique est important moins l'habitat est naturel. Cependant il est évident qu'il reste en France très peu d'habitat « sauvages », 100% naturels. Un grand nombre de milieux correspondent à un habitat « sub-naturel » en raison d'une activité humaine structurante (pâturage, fauche, coupe, sélection, etc.). Dans la suite du rapport et de la méthodologie sur la cartographie des habitats nous utiliserons le terme « habitat naturel » pour désigner l'ensemble des habitats qu'ils soient effectivement naturels ou plutôt sub-naturels.

Parfois il arrive que plusieurs habitats soient étroitement imbriqués, formant une mosaïque homogène. Cet ensemble, formant une unité écologique cohérente, est un complexe d'habitats. Afin de le caractériser il est nécessaire d'évaluer la part de recouvrement de chacun des habitats qui le compose.

- NOMENCLATURE ET TYPOLOGIE UTILISEES POUR LA CARTOGRAPHIE

Il existe différentes nomenclatures permettant de décrire les différents habitats naturels et semi-naturels. Pour cette cartographie deux typologies ont été utilisés : CORINE Biotopes et EUNIS

- CODE CORINE :

Le code CORINE Biotopes est un système de classification européen créé dans les années 80 pour recenser et décrire les habitats naturels importants pour la biodiversité notamment dans le cadre de la Directive Habitat-

Faune-Flore de 1992. Il utilise une typologie hiérarchique avec des codes alphanumériques pour identifier les habitats (ex. : prairies, forêts, zones humides).

- **CODE EUNIS :**

Le code EUNIS (European Nature Information System) est un système de classification des habitats naturels développé par l'Agence Européenne pour l'Environnement. Il a été conçu pour remplacer progressivement le code CORINE Biotopes, avec une structure plus complète, évolutive et harmonisée à l'échelle européenne.

Chacune de ces deux nomenclatures se caractérise par une structure hiérarchique à plusieurs niveaux de précision s'adaptant à l'échelle de cartographie. Pour chaque typologie d'habitats, elles sont dotées d'une description écologique, des espèces caractéristiques (faune et flore) ainsi que les conditions abiotiques (sol, hydrologie, etc.).

Le choix de ces deux nomenclatures a été motivé par plusieurs aspects :

- Ces deux systèmes sont largement reconnus par la communauté scientifique et sont très couramment utilisés dans les documents de gestion d'espaces naturels et les différentes institutions.
- Le code CORINE est conçu pour hiérarchiser les milieux en relation avec la Directive habitat Faune-flore en définissant notamment les habitats d'intérêt communautaire. Son utilisation permet ainsi d'attribuer des priorités de conservation/restauration à partir de la cartographie des habitats.
- Les codes CORINE et EUNIS sont compatibles et complémentaires. Ils offrent une typologie robuste et hiérarchisée de l'ensemble des milieux. Ainsi les espaces du PNR du Luberon, à l'interface entre les influences méditerranéennes et alpines, peuvent être décrit par ces codifications.
- La Codification EUNIS est un système de classification des milieux développés à l'échelle Européenne. Son utilisation permet une compatibilité et harmonisation des cartographies et typologie sur l'Union Européenne.

- **ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE ET COMPILATIONS DES DONNÉES EXISTANTES**

Afin de réaliser la cartographie, il convient dans un premier temps de consulter l'ensemble des données cartographiques existantes sur l'occupation du sol de la commune. En effet l'analyse de celles-ci est d'une grande aide pour la prédéfinition des surfaces des différents grands types d'habitats (forêt de feuillus, forêt de résineux, cultures, milieux ouverts, zone urbaine, etc.). Si ce prédécoupage des surfaces d'habitat est une première étape pour la plupart des milieux naturels, il est souvent définitif pour les espaces anthropisés comme les zones bâties et la voirie.

Le prédécoupage se base ainsi sur de nombreuses données cartographiques listées ci-dessous :

- Le Modèle d'Occupation des Sols (MOS) relatif à l'intercommunalité concernée (SCOTCCI 2014, CCPAL 2015, DLVA 2018). Cette donnée permet de rapidement discriminer les grands types de milieux et de réaliser un prédécoupage fin du territoire.
- Cartographies des habitats naturels dans les sites Natura 2000 (Site FR9301585 « Grand Luberon » 2019 ; Site FR9301583 « Ocre de Roussillon et marnes de Perréal », 2000 ; Site FR9301542 « Adrets de Montjustin-les Craux-rochers et crêtes de Volx », 2000 ; Site FR9301587 « Le Calavon et l'Encreme », 2003 ; Sites FR9301589 et FR9312002 Durance). Il s'agit d'une base de travail de la cartographie des milieux en site Natura 2000. Ces données permettent aussi de définir une partie des typologies de milieux potentiellement présents sur le reste de la commune.
- Base de données Forêt V2 de l'IGN 2018. Cette donnée permet d'identifier les types de forêt sur le territoire et ainsi définir un référentiel pour l'analyse sur photos aériennes.
- Annexe cartographique des peuplements forestiers dans les plans d'aménagement des forêts publiques (Forêt communale de Lauris 2017 ; Forêt communale de Puget 2012 ; Forêt communale de Volx 2014 ; Forêt domaniale de Viens 2012 ; Forêt domaniale de Pélicier 2012)
- Le Registre parcellaire graphique (RPG 2018-2020).

- **CARTOGRAPHIE DES HABITATS SUR ORTHOPHOTOGRAPHIES**

La réalisation de l'analyse des photos aériennes pour l'identification des habitats a été réalisée à l'aide des orthophotographies 20cm 2021, 2018, 2015, 2012 (84 et 04). La plupart du temps, la version 2021 est utilisée. Les autres versions sont néanmoins utiles car sur le territoire elles ne sont pas toutes prises à la même saison permettant ainsi de visualiser nettement les formations de feuillus et les massifs en fleur (Spartier et genêt).

La photo-interprétation a été réalisée afin de redéfinir les contours ou confirmer le prédécoupage permit par le MOS et les différentes autres bases de données précédemment présentées.

Cette analyse fine du territoire (échelle allant de 1/5000 à 1/1000 pour les habitats les plus réduits) est réalisée sur le logiciel du Système d'Information Territorial de l'Interparc des PNR de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le découpage obtenu est numérisé en polygones. Pour chacun des polygones définis, le code EUNIS de l'habitat correspondant ou complexe d'habitats est ajouté à la numérisation. Dans le cas de complexe d'habitats, les différents types sont indiqués avec leurs pourcentages de recouvrement respective au sein du complexe. Ce travail nécessite souvent une appréciation sur le terrain, notamment dans les complexes d'habitats afin de décrire précisément la structuration des différents habitats au sein du complexe ou mosaïque.

• VALIDATION ET ÉTUDES TERRAIN COMPLEMENTAIRES

L'analyse des photos aériennes n'est parfois pas suffisante pour déterminer avec précision l'habitat d'un polygone numérisé. C'est notamment souvent le cas avec les espaces de milieux ouverts de pelouses ou de garrigues, ainsi que les secteurs agricoles présentant du fourrage semé ou des prairies temporaires ou permanentes. De même certains types de forêt nécessitent un passage pour s'assurer de bien identifier l'essence dominante. Ainsi, la plupart des milieux ouverts hors cartographie Natura 2000 préexistante ont été parcourus, tout comme les vastes milieux agricoles (hors viticulture, lavandiculture et secteurs de vergers) par l'intermédiaire des voies carrossables, des pistes et des sentiers existants.

La photo-interprétation n'est pas toujours fiable à 100 %, c'est pourquoi, une validation est nécessaire. Un échantillonnage de validation a été défini car considérant la contrainte temporelle, toutes les zones ne pouvaient être couvertes par une analyse de terrain pour validation. Celle-ci a été réalisée conjointement avec la phase de levée de doute pour les habitats difficilement identifiables sur photo.

Certaines validations ont été réalisées sur points hauts et belvédères à l'aide de jumelles et d'orthophotographies imprimées.

3.4. Géodiversité et géosites

Enfin, en ce qui concerne les données géologiques, les sources utilisées sont :

- les cartes géologiques du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) au 1 :100000^{ème} et 1 :50000^{ème}
- l'inventaire National du Patrimoine Géologique, fourni également par le BRGM
- l'inventaire des sites géologiques du Parc naturel régional du Luberon
- les périmètres des sites de la réserve naturelle géologique, fournis par la DREAL PACA

3.5. Outils participatifs proposés

L'implication des habitants est un des volets majeurs de l'ABC. Pour favoriser leur participation et s'adapter à tous les niveaux et intérêts, nous avons proposé différents outils, principalement numériques :

- Fiche d'observation papier
Disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet du Parc.
- NaturaList

NaturaList est une application pour smartphone et tablette pour partager ses observations naturalistes sur la Faune : les oiseaux, mammifères, papillons, araignées, etc. Tout ce qui est saisi est automatiquement reversé dans FaunePaca, première base collaborative de données naturalistes en ligne. Recommandé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

- Géonature Citizen

Géonature Citizen est la plateforme officielle d'inventaires participatifs des Parcs naturels régionaux. Elle est destinée aux débutants souhaitant inventorier des espèces communes et facilement identifiables.

<https://observation.pnrsud.fr/fr/>



- Groupe Facebook « ABC du Parc du Luberon »

Ce groupe a été créé spécialement pour les ABC. Que le niveau soit débutant, amateur ou connaisseur, les citoyens peuvent partager et commenter les observations. Le bonus : l'équipe du Parc répond aux publications pour identifier les espèces. Déjà presque 500 membres en 2025 et une belle dynamique.

<http://www.facebook.com/groups/1846375339110762>

- Site : Oiseaux des jardins

Ce site est l'observatoire participatif de la LPO et du Musée d'Histoire Naturelles. Il apprend à reconnaître les oiseaux et invite les citoyens à les compter régulièrement dans leur jardin, dans un parc public ou même sur leur balcon.

www.oiseauxdesjardins.fr

Des ateliers participatifs ont eu lieu avec l'équipe de la LPO PACA pour apprendre aux habitants à s'en servir.

- Enquête participative « Devine qui papillonne au jardin »

Tous les ans au mois de juillet, les habitants sont invités à compter les papillons de leur jardin et enrichir les connaissances de la LPO.

<https://paca.lpo.fr/protection/especes/papillons/devine-qui-papillonne-au-jardin/participer>

Des ateliers participatifs ont eu lieu avec l'équipe de la LPO PACA pour apprendre aux habitants à s'en servir.

- I Naturalist

I Naturalist est une plateforme internationale de partage d'observations et d'échanges avec d'autres amateurs ou naturalistes. L'avantage ? Toutes les espèces peuvent être inventoriées, faune comme flore.

Des fiches espèces existent pour aider dans la détermination et une proposition d'identification se génère automatiquement à partir de l'observation.

L'avantage : des naturalistes avérés répondent et aident à déterminer les observations.

www.inaturalist.org

- SPIPOLL

Suivi photographique des insectes pollinisateurs.

Le principe : photographier les insectes en train de butiner, puis les identifier grâce à la clé de détermination en ligne. Une manière de créer de véritables "collections", qui serviront de base pour répondre à de nombreuses questions scientifiques.

SPIPOLL est ouvert à toute personne souhaitant y participer, quel que soit son niveau de connaissance naturaliste.

<https://www.spipoll.org/>

Les inventaires participatifs se sont également manifestés à travers des animations grand public, proposées par les associations partenaires : la LPO PACA, le Groupe des chiroptères de Provence (chauves-souris) et Fils et soies (pour les araignées).

3.6. Définition des enjeux

3.6.1. Les espèces

Pour chacune des espèces présentes sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon, un indicateur est élaboré. Il s'agit de l'Enjeu Local de Conservation (ELC). Cet indicateur est attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non-intervention.

Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. Il peut prendre 5 valeurs : faible, modéré, assez fort, fort, très fort.

L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance du territoire pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème.

Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

3.6.2. Méthodologie de la carte des enjeux

L'objectif de la carte des enjeux est de spatialiser et représenter des zones homogènes terme de milieu et de niveau d'enjeu écologique.

La donnée de base utilisée pour réaliser cette cartographie est l'inventaire des habitats réalisé au cours l'ABC.

Étape 1 : Répartition des habitats par grand type de milieu

Six grands types de milieux ont été retenus pour cette répartition :

- milieux forestiers
- milieux ouverts
- milieux aquatiques ou humides
- milieux rocheux
- milieux agricoles
- milieux artificialisés

Chacun des habitats recensés au cours de l'ABC sur le territoire des 5 communes est classé dans l'un de ces six types de milieux. Les correspondances effectuées entre les codes EUNIS des habitats et les types de milieux sont listées en annexe n° 3, page 195.

Étape 2 : Définition des niveaux d'enjeux et création des couches associées

Trois niveaux d'enjeux sont pris en compte : Très fort, fort et modéré.

Une série de règles est mise en place afin de détailler le contenu de chaque niveau d'enjeu, de les appliquer aux habitats regroupés par grand type de milieu, et de délimiter des zones homogènes. Pour chacune de ces règles, des croisements géographiques sont ensuite réalisés entre la cartographie des habitats et une sélection de données naturalistes.

Les règles retenues et les traitements de données qui en résultent sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Niveau d'enjeu	Contenu de la règle	Milieux concernés	Données utilisées	Précisions sur le traitement des données
Très fort	Habitats prioritaires de la directive habitat	Milieux forestiers, ouverts, rocheux,	Cartographie des habitats (polygones)	L'intégralité du polygone d'habitat est pris en compte. En cas d'habitat complexe, les habitats secondaires et tertiaires sont inclus au même titre que l'habitat principal, lorsqu'ils sont prioritaires.

		aquatiques et humides		
	Habitats avec présence d'espèces à enjeu Parc très fort à fort	Tous types de milieux	Cartographie des habitats (polygones) Inventaire naturaliste issu de l'ABC (points) Liste des niveaux d'enjeux Parc par espèce	La liste des niveaux d'enjeu par espèce est fournie par le Parc du Luberon. Les données ponctuelles d'observation d'espèces sont croisées géographiquement avec les polygones de la cartographie d'habitat. L'intégralité du polygone d'habitat est prise en compte dès lors qu'il croise une donnée d'inventaire à enjeu Parc. En ce qui concerne les oiseaux, seules les données de nidification sont prises en compte. Les observations hivernales (entre le 01/08 et le 28/02) sont donc exclues du calcul. Les observations opportunistes de rapaces sont quant à elles exclues en totalité, car les informations de nidification sont contenues dans une couche différente (voir ci-dessous ¹). Les observations opportunistes de chiroptère sont prises en compte seulement lorsque le pointage est précis. Les routes ne sont pas prises en compte dans le croisement.
	Zones à enjeux pour les rapaces	Tous types de milieux	Zones de sensibilité majeure rapaces ¹ (polygones) Zones de quiétude rapaces ¹ (polygones) Cartographie des habitats (polygones)	Seules les parties communes issues du croisement entre les polygones d'habitat et les zones à enjeu rapace sont conservées.
	Trame de vieux bois	Tous types de milieux	Réservoirs de biodiversité forestiers (polygones) Contrats Natura 2000 arbres sénescents (points) Cartographie des habitats (polygones)	La couche des réservoirs de biodiversité forestiers a été croisée directement avec la couche des habitats. Pour le traitement des arbres sénescents, une enveloppe de 50m a été créée autour des arbres éligibles à un contrat Natura 2000, via la méthode de dilatation/érosion (pour éviter les trous au sein de ces enveloppes). Seules les parties communes issues du croisement entre les polygones d'habitat et la trame de vieux bois sont conservées. Lorsqu'un polygone de la trame de vieux bois recoupe un polygone d'habitat autre que forestier (agricole, artificialisé, humide, ouvert ou rocheux), on attribue automatiquement un enjeu très fort à ce polygone, même s'il n'est pas forestier.
	Habitats humides	Milieux aquatiques et humides	Cartographie des habitats (polygones)	L'intégralité des polygones d'habitats humides (codes EUNIS commençant par C et D) de la cartographie des habitats est considérée comme étant à enjeu très fort. En cas d'habitat complexe, les habitats secondaires et tertiaires sont inclus au même titre que l'habitat principal. Les ripisylves sont également considérées comme enjeu très fort, mais attribuées au milieu forestier.

	Gîtes à chauve-souris d'intérêt régional	Tous types de milieux	Inventaire des gîtes majeurs à chiroptères (points) Cartographie des habitats (polygones)	Une zone tampon de 50 m est créée autour de chaque point de localisation d'un gîte. L'ensemble de ces zones tampon est ensuite croisée avec la cartographie des habitats et seule la partie commune entre ces zones tampon et les habitats est conservée. L'enjeu très fort est alors associé à chaque type de milieu sur les zones résultant de ce croisement.
Fort	Forêts anciennes	Milieux forestiers	Numérisation de la carte d'État-Major (polygones) Numérisation des photographies aériennes de 1944 (polygones) Cartographie des habitats (polygones)	Pour chacune des 5 communes, les zones forestières issues de la numérisation de la carte d'État-Major sont croisées avec les polygones d'habitats forestiers de la cartographie des habitats. Ceci permet de localiser les zones qui sont restées forestières depuis 1860. Pour Puget et Lauris, cette donnée est complétée par les forêts délimitées depuis les photographies aériennes de 1944 (donnée disponible seulement sur le Luberon). Pour ce croisement, seul l'habitat dominant est considéré. Les vergers, oliveraies et plantations d'arbres actuelles ne sont pas classés en milieu forestier et ne sont donc pas pris en compte lors du croisement. Les zones forestières marécageuses de l'État-Major, elles, sont assimilées à des forêts anciennes, et donc incluses dans le croisement.
	Habitats d'intérêt communautaire avec présence d'espèce à enjeu Parc assez fort ou modéré	Milieux ouverts, forestiers et rocheux	Cartographie des habitats (polygones) Inventaire naturaliste issu de l'ABC (points) Liste des niveaux d'enjeux Parc par espèce	La liste des niveaux d'enjeu par espèce est fournie par le Parc du Luberon. Les données ponctuelles d'observation d'espèces sont croisées géographiquement avec les polygones de la cartographie d'habitat. L'habitat dominant uniquement est considéré pour le croisement, et l'intégralité du polygone est pris en compte dès lors qu'il croise une donnée d'inventaire à enjeu Parc. En ce qui concerne les oiseaux, seules les données de nidification sont prises en compte. Les observations hivernales (entre le 01/08 et le 28/02) sont donc exclues du calcul. Les observations opportunistes de rapaces sont exclues elles aussi en totalité, car traitées comme enjeu très fort (voir ci-dessus ¹). Les observations opportunistes de chiroptère sont prises en compte seulement lorsque le pointage est précis. Les routes ne sont pas prises en compte dans le croisement.
Modéré		Tous types de milieux	Cartographie des habitats (polygones)	Le reste des polygones de la cartographie d'habitat ne correspondant pas à l'un des critères listés ci-dessus est associé à un niveau d'enjeu modéré.

FIGURE 8 : CRITERES D'ATTRIBUTION DES NOUVEAUX ENJEUX

Étape 3 : Création de la couche finale des enjeux

A l'issue de ces croisements de données, les différentes couches générées pour chaque règle sont fusionnées entre elles afin de créer la carte d'enjeux finale. Si à la suite de cette fusion une même zone est attribuée à deux niveaux d'enjeux différents, c'est le niveau le plus élevé qui est retenu.

Étape 4 : Représentation cartographique

Une double symbologie selon le milieu et le niveau d'enjeu est appliquée aux zonages délimités précédemment.

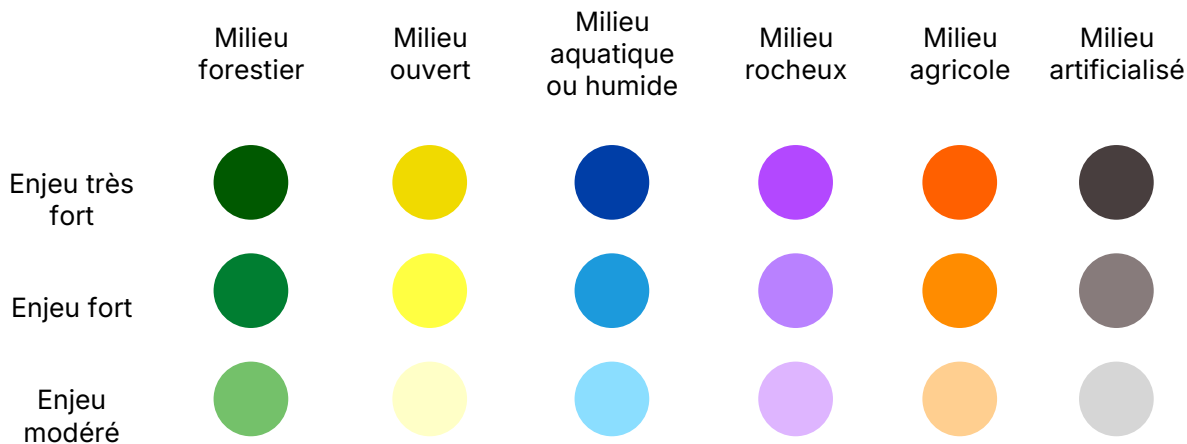


FIGURE 9 : REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE DES MILIEUX ET DU NIVEAU D'ENJEU

3.7. Gouvernance et implication citoyenne

La gouvernance de l'ABC de Lauris s'est faite via un Comité de pilotage de l'opération (COPIL) et un groupe local de pilotage sur Lauris.

Le COPIL réunit un élu par commune participante (délégués au Parc ou autre fonction), les vice-Présidents du Parc délégués aux commissions Biodiversité Géologies Ressources Naturelles et Mobilisations des publics, un représentant de l'Office français de la biodiversité, représentant de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE), des représentants des partenaires principaux et des techniciens du Parc naturel régional du Luberon.

Il se réunit une à deux fois par an pour suivre les grandes étapes de l'opération, valider des documents de communication ou une restitution et mutualiser les retours d'expériences.

Le COPIL de lancement des ABC a eu lieu le 02 octobre 2023 à la maison du Parc à APT.

Le COPIL intermédiaire des ABC a eu lieu le 11 décembre 2024 à la salle des arcades, au château de LAURIS.

Le COPIL de clôture des ABC a eu lieu le 25 juin 2025 à la maison du Parc à APT.

Le groupe local de pilotage de Lauris se réunit 2 à 3 fois par an dans les locaux de la commune pour mettre en œuvre les différentes étapes des ABC, communiquer dans leur commune, évaluer l'opération et construire le plan d'action communal post ABC.

Il est composé du maire de Volx, de techniciens de la mairie, d'élus de la commune de Volx, d'habitants, bénévoles de la LPO, techniciens du Parc naturel régional du Luberon, représentants des partenaires principaux (LPO, Groupe des chiroptères de Provence) et les représentants de diverses structures communales concernées.

B.Présentation de la commune de Volx

1. Fiche d'identité

CANTON : Manosque
HABITANTS : Volxiens, Volxiennes
MAIRE ACTUEL : Jérôme Dubois (2020-2026)
ALTITUDES : min 303m / max 791m
SUPERFICIE : 1 868,92 ha
POPULATION LÉGALE : 3 227 habitants
DENSITÉ DE POPULATION : 17,67 hab/km²
TENDANCE 10 ANS : accroissement (+ 4 %/an)
DATE D'ADHESION au Parc du Luberon : 1977

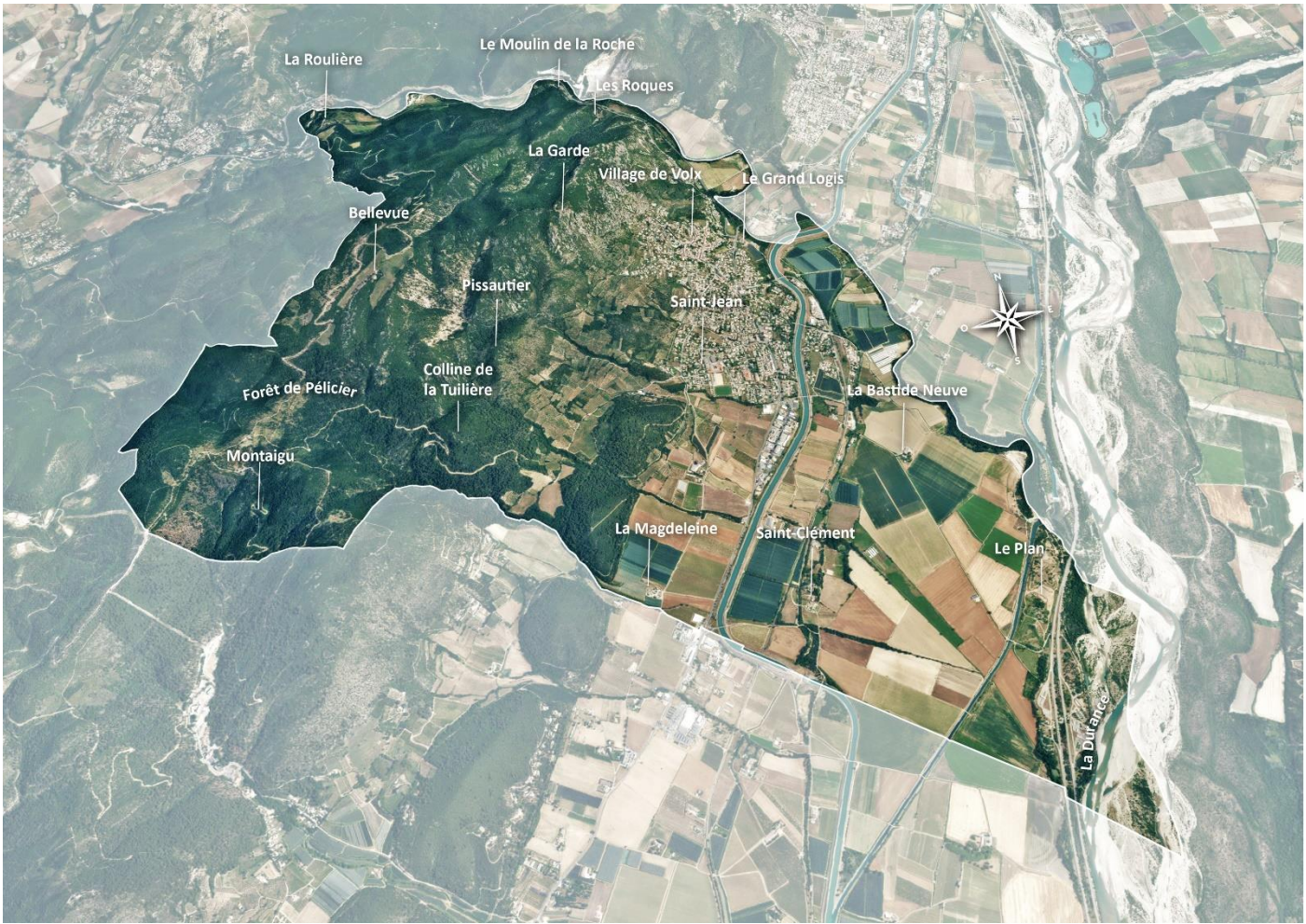


FIGURE 10 : CARTE RELIEF DE LA COMMUNE DE VOLX

2. Histoire, démographie et occupation du sol



© Mairie de Volx

FIGURE 11 : PHOTO ANCIENNE DE VOLX

Le territoire de Volx est remarquablement situé entre la vallée de la Durance, grande voie de communication (et d'invasions) et les éperons rocheux du Luberon oriental, assurant un rôle défensif aux communautés installées ici au cours des siècles. Le terroir agricole fertile des piémonts de la vallée de la Durance, à la confluence avec le Largue, était cultivé intensément dès l'époque gauloise, puis gallo-romaine, avec déjà de la vigne et des oliviers.

En complément, le pastoralisme était généralisé sur le massif. Les secteurs défrichés et exploités par des troupeaux ont créé de vastes zones ouvertes de « pâquis », qualifiées aujourd'hui de « pelouses pastorales ». Des espèces de plantes et d'animaux dépendant des milieux ouverts ont alors colonisé ces secteurs entretenus par les coupes de bois et le pâturage et régulièrement parcourus par des incendies. Les versants les plus raides de certains vallons comme Sarzen, et le secteur de Pélissier restaient cependant boisés, comme on peut le voir sur la carte dite « de Cassini » au XVIII^e siècle. Celle-ci montre une occupation du sol établie depuis des siècles, avec une forte présence de la vigne en plaine, qui est encore largement d'actualité cent ans plus tard, au moment de la levée de la carte dite d'Etat-major autour de 1860. L'agriculture couvre alors 50% de la surface communale, les parcours pastoraux 30% et la forêt seulement 15%.



FIGURE 12 : CARTE DE CASSINI



FIGURE 13 : CARTE DE L'ETAT-MAJOR

Le paysage et les milieux naturels se transforment radicalement entre la fin du XIXe siècle et le début du XXIe siècle. Deux dynamiques sont à l'œuvre :

D'une part, le passage progressif d'une économie rurale basée sur l'autarcie et l'usage des ressources locales à une agriculture moderne ont entraîné un abandon de certaines parcelles peu accessibles ou peu fertiles, et la baisse drastique du pastoralisme. La forêt est passée en 160 ans de 15% à 47% du territoire. La biodiversité sauvage liée aux forêts de chênes pubescents, de chênes verts et de pins d'Alep a recolonisé les secteurs autrefois exploités puis délaissés par les humains et leurs troupeaux, faisant quasiment disparaître les parcours pastoraux des sommets. La réinstallation d'espèces de la flore et de la faune forestières est incarnée aujourd'hui par l'emblématique retour du Loup gris sur nos massifs.

Cela s'est combiné à l'urbanisation progressive à partir du vieux village vers la plaine et le chemin de fer, le long de l'ancienne voie romaine. Ce nouveau quartier combiné à la construction de lotissements forme aujourd'hui une conurbation de plus de 200 ha, installé sur d'anciennes parcelles agricole. La moitié des terres cultivables ont disparu. La population, qui était stable autour de 1000 habitants, est aujourd'hui de plus de 3000 personnes. Associée à l'intensification pratiques culturales, l'artificialisation a contribué à faire régresser les espèces de plantes et d'oiseaux associées traditionnellement aux cultures, phénomène rencontré partout en France.

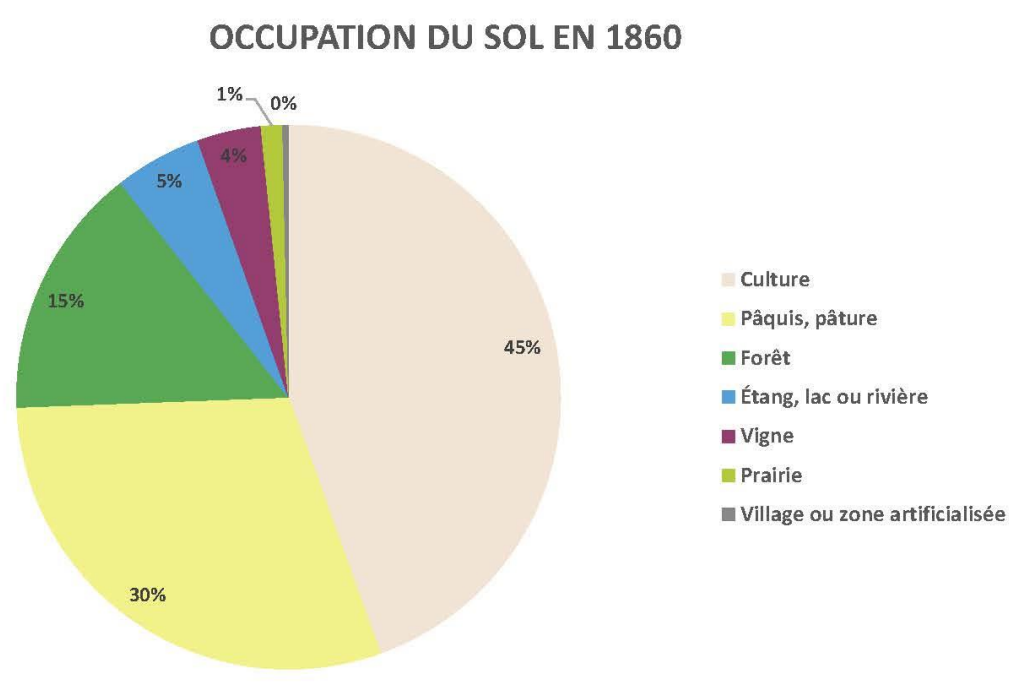


FIGURE 14 : GRAPHIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN 1860

OCCUPATION DU SOL EN 2019

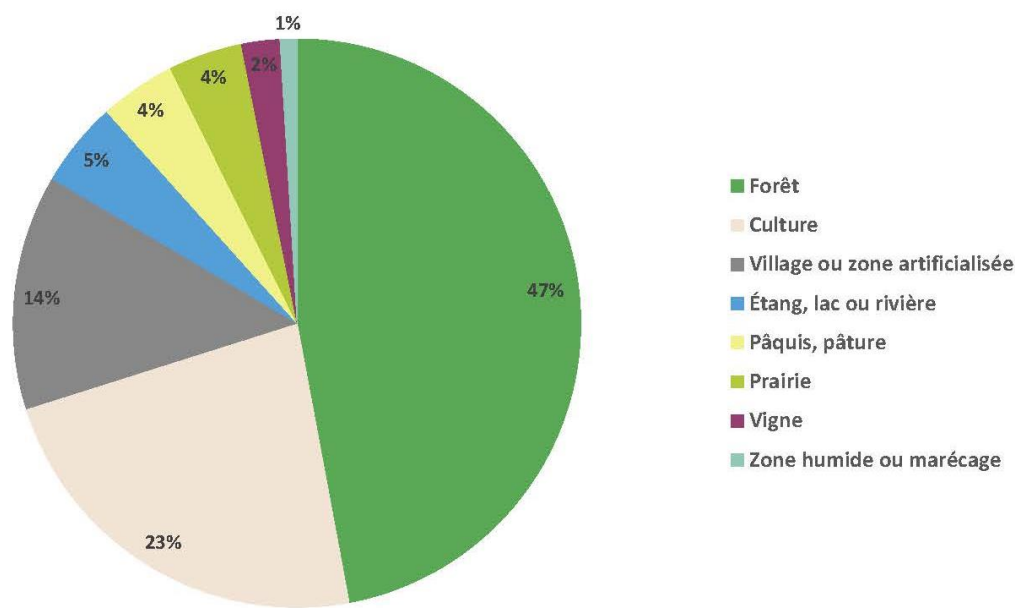


FIGURE 15 : GRAPHIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN 2019

L'OCCUPATION DU SOL EN 1860

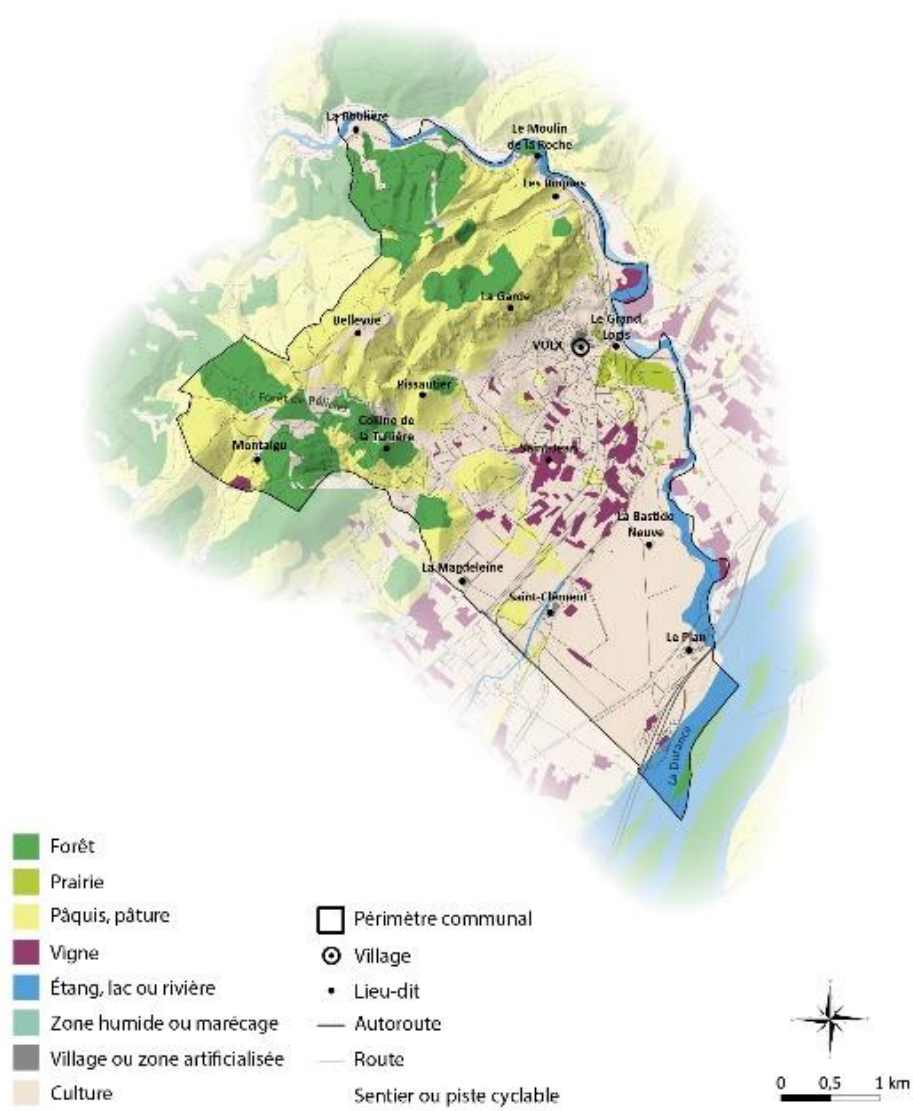


FIGURE 16 : CARTE DE L'OCCUPATION DU SOL DE VOLX EN 1860

L'OCCUPATION DU SOL EN 2019

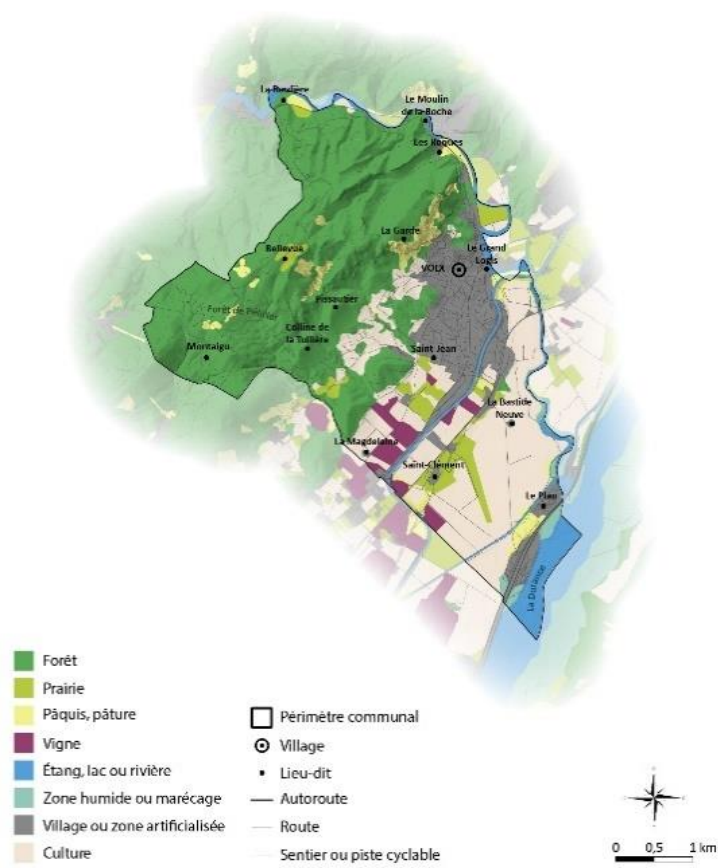


FIGURE 17 : CARTE DE L'OCCUPATION DU SOL DE VOLX EN 2019

ÉVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE

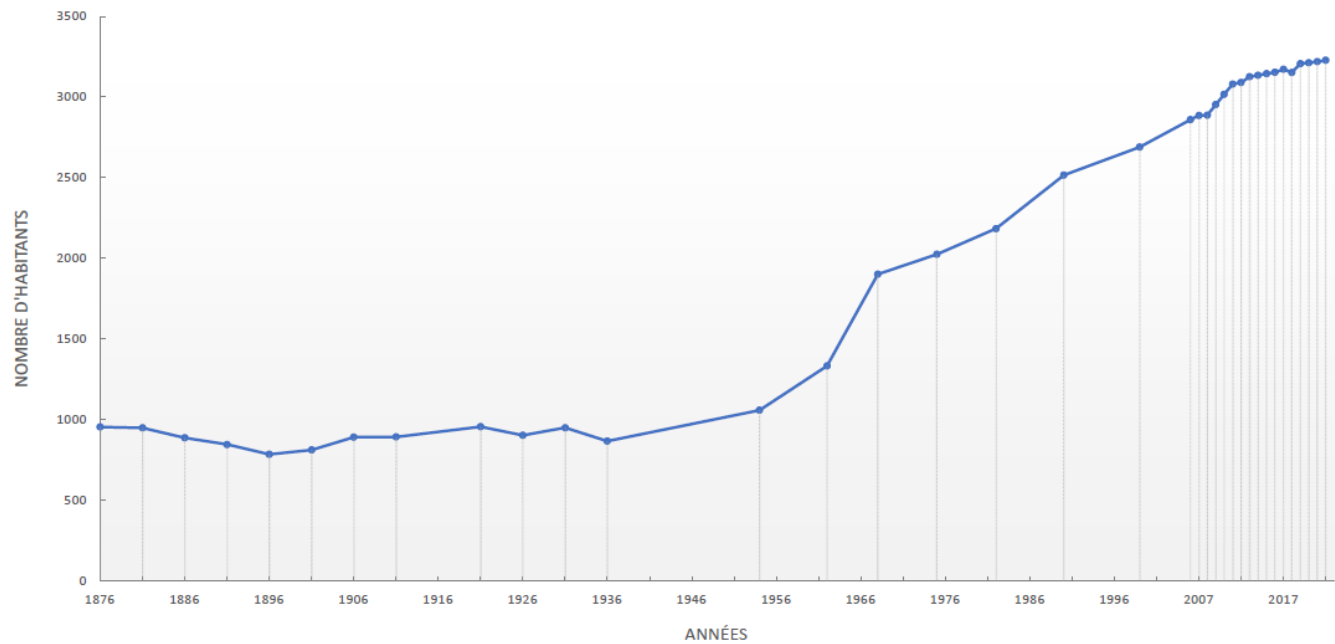
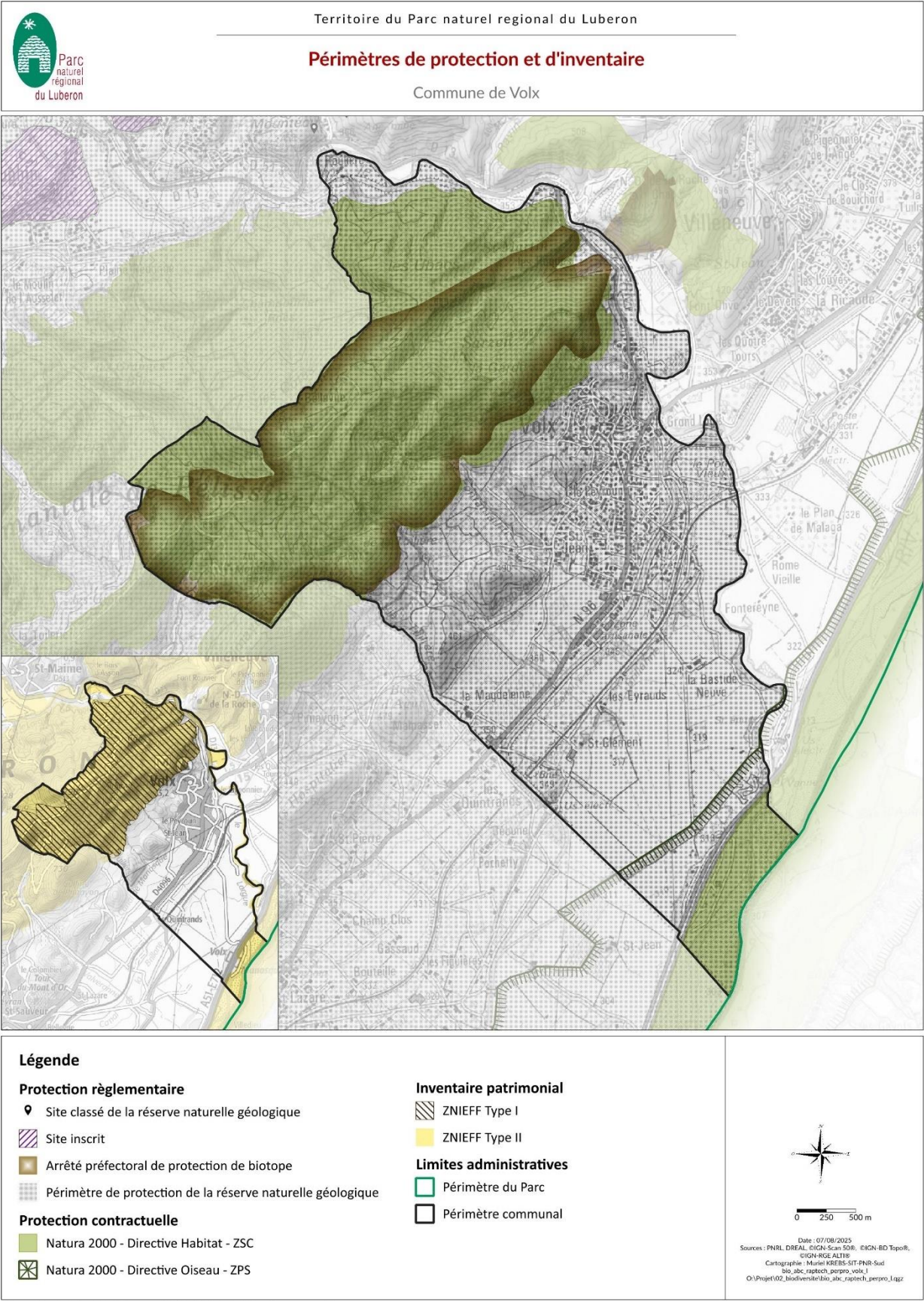


FIGURE 18 : GRAPHIQUE DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION DE VOLX

3. La protection de la nature à Volx

3.1. Les périmètres de protection et d'inventaire



Parc naturel régional du Luberon - SIT des PNR Sud - <https://geo.pnrsud.fr>

FIGURE 19 : CARTE DES PERIMETRES DE PROTECTION ET D'INVENTAIRE SUR LA COMMUNE DE VOLX

Commune	Type de protection ou d'inventaire	Superficie (ha)	Part de la commune (%)
Volx	Arrêté préfectoral de protection de biotope	567,42	30,36
Volx	Natura 2000 - Directive habitats	822,18	43,99
Volx	Natura 2000 - Directive oiseaux	131,45	7,03
Volx	ZNIEFF de Type I	746,26	39,93
Volx	ZNIEFF de Type II	925,56	49,52

FIGURE 20 : PERIMETRE DE PROTECTION D'INVENTAIRES DE VOLX

Commune	Type de périmètre	Nom des périmètres présents sur la commune
Volx	Arrêté préfectoral de protection de biotope	Luberon oriental
Volx	Natura 2000 - Directive habitats	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX
Volx	Natura 2000 - Directive habitats	LA DURANCE
Volx	Natura 2000 - Directive oiseaux	La Durance
Volx	ZNIEFF de Type I	COLLINES DE SAINT-MARTIN, LES UBACS, SARZEN, LA GARDE, LES MARGARIDÉTES, PISSAUTIER ET MONTAIGU
Volx	ZNIEFF de Type II	LA MOYENNE DURANCE, DE SISTERON À LA CONFLUENCE AVEC LE VERDON
Volx	ZNIEFF de Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES
Volx	ZNIEFF de Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN

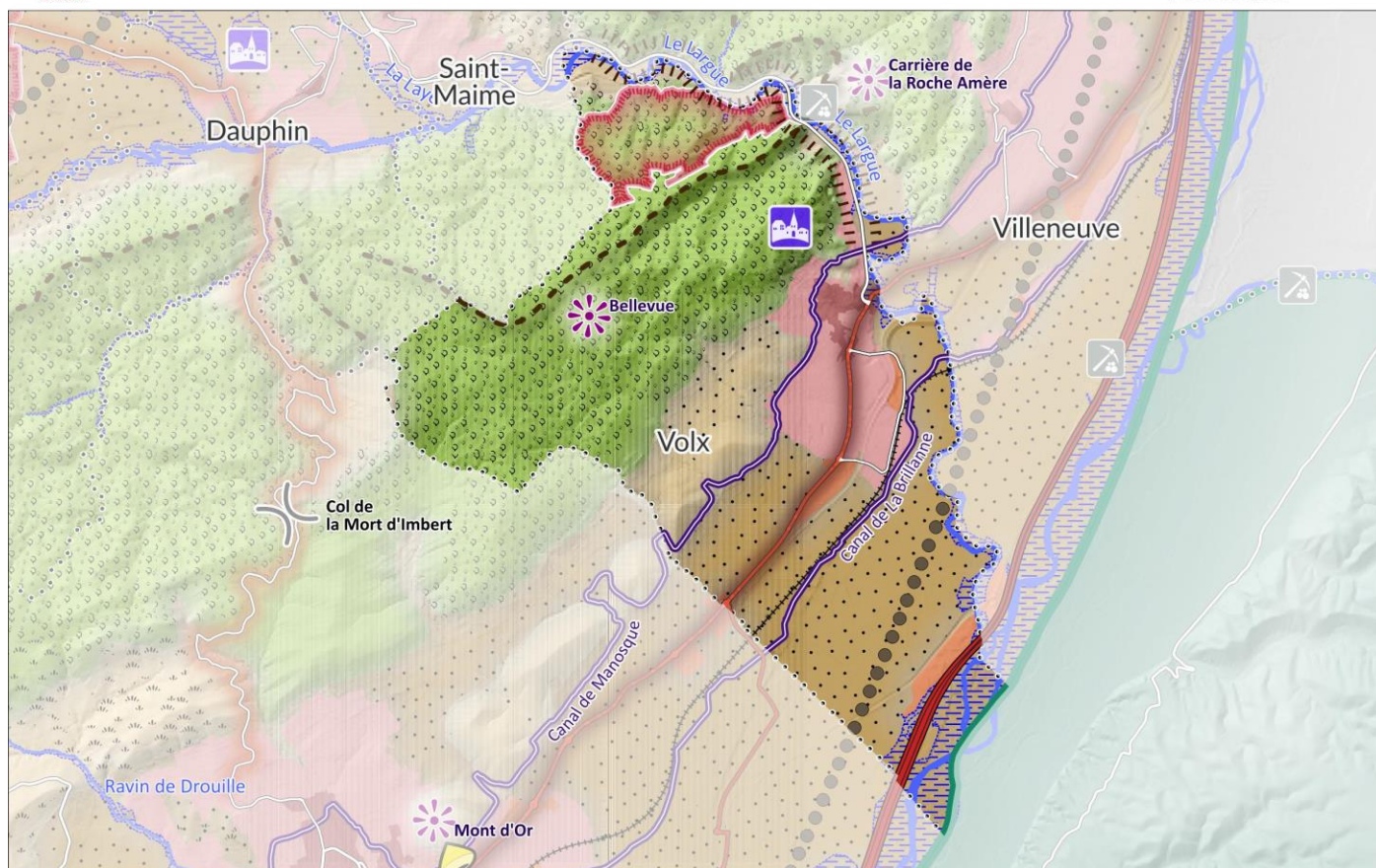
FIGURE 21 : NOMS DES PERIMETRES PRESENTS SUR LA COMMUNE DE VOLX

3.2. La Charte du Parc naturel régional du Luberon

La nouvelle charte du parc du Luberon identifie bien sûr des enjeux et des mesures relatifs à la biodiversité et à la géodiversité :

- Mesure 16. Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les zones humides
- Mesure 17. Protéger et valoriser le patrimoine géologique
- Mesure 18. Garantir une gestion résiliente et multifonctionnelle des écosystèmes forestiers
- Mesure 19. Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques
- Mesure 20 Accompagner les projets et activités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines

Les secteurs d'enjeux écologiques sont spatialisés sur le plan de parc, annexe réglementaire de la charte qui indique pour chaque commune les éléments cartographiques à prendre en compte, et qui doivent notamment être transcrits dans les documents d'urbanisme. Le plan de parc indique aussi les grandes continuités écologiques et identifie les zones où la protection de certains espaces naturels doit être renforcée.



Légende

Activités et usages

- Carrière fermée
- Voie ferrée principale

Éléments paysagers

- Point de vue
- Silhouette villageoise
- Site d'intérêt
- Crête majeure
- Vallon et gorge
- Itinéraire d'intérêt paysager
- Route pittoresque
- Sequence routière à requalifier
- Site d'intérêt
- La Durance
- Cours d'eau

Enjeux écologiques

et de protection des milieux

- Zone de protection forte

Corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue

- Milieux agricoles
- Milieux ouverts et semi-ouverts

Secteur d'Enjeux Écologiques (SEE)

- Milieux agricoles
- Milieux aquatiques et humides
- Milieux forestiers
- Milieux ouverts et semi-ouverts

Vocations préférentielles des sols

- Zone de centre ancien
- Zone résidentielle périphérique
- Zone d'activité
- Terroir irrigable
- Montagne sèche
- Zone de nature et de silence

Limites administratives

- Périmètre d'étude du Parc
- Limite communale
- Limite départementale

FIGURE 22 : CARTE DU PLAN DE PARC 2026 - 2040

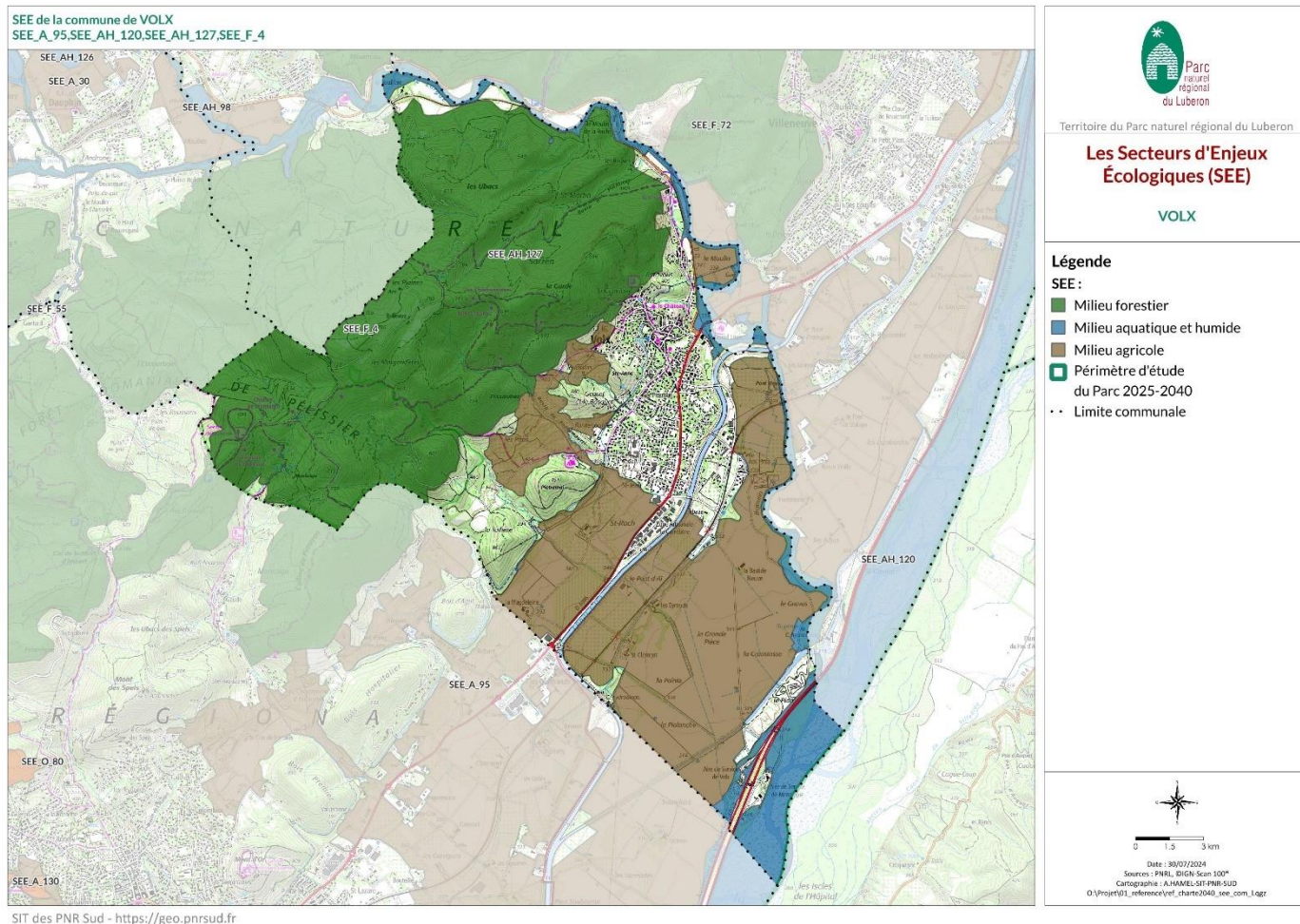


FIGURE 23 : CARTE DES SECTEURS D'ENJEUX ÉCOLOGIQUES DU PLAN DE PARC 2026 - 2040

3.3. Les engagements de la commune

- La commune de Volx a adhéré au Parc naturel régional du Luberon en 1977.
- À travers le projet des ABC, elle est également labélisée « Territoire Engagé par la Nature » (TEN) avec les fiches actions établies en janvier 2025. Ces fiches actions font l'objet du plan d'action communal des ABC.
- La commune est en partenariat avec le Parc du Luberon, lui-même animateur du site Nature 2000 « Adrets de Montjustin – les Craux – rochers et crêtes de Volx ».
- Afin de conserver un grand réservoir de biodiversité, la commune s'est engagée à conserver 2 hectares de forêt en libre évolution au sein du Vallon de Sarzen pour une durée de 30 ans avec un contrat Natura 2000 « bois sénescents ».
- La commune, le Parc du Luberon, le CERPAM et l'ONF soutiennent les éleveurs, éleveuses, bergers et bergères et les accompagnent pour le pâturage équilibré des crêtes de Bellevue et de Montaigu. Afin d'évaluer la santé des pelouses sèches dans le Luberon oriental, un suivi botanique de long terme est en place. 4 des 15 placettes de relevés sont localisées sur Volx.

- La municipalité assure une veille au regard des enjeux liés à la biodiversité : calendrier des coupes et travaux forestiers, manifestations sportives, équipements...
- Afin de limiter l'impact de l'éclairage sur la faune, et notamment les populations de chauves-souris présentes sur le territoire, la commune de Volx éteint ses éclairages publics durant la nuit. Cette action permet d'améliorer la trame noire au sein du territoire et ainsi favoriser le déplacement des espèces nocturnes autour du village et de limiter les impacts de la pollution lumineuse sur le vivant.
- Une mesure spécifique assure la conservation de la faune et de la flore rupestres au sein des milieux rocheux de Volx : un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) pris en 1997. Il instaure une protection réglementaire au profit de trois oiseaux (le Grandduc d'Europe, le Circaète Jean-le-Blanc et le Vautour péronoptère), quatre mammifères (la Genette, le Grand rhinolophe, le Grand Murin et le Petit Murin) et deux plantes (la Doradille de Pétrarque et la Dauphinelle fendue). Ainsi, afin de protéger ces espèces du dérangement, l'arrêté réglemente les pratiques d'escalade, de survol aérien, les activités forestières, les extractions de matériaux, ainsi que les manifestations sportives.

C.Implication citoyenne

1. Groupe local de pilotage et réunions publiques

DATE	TYPE	OBJET	PARTICIPANTS
07 février 2024	Conférence + réunion publique	Conférence sur les arbres habitats et lancement officiel des ABC de Volx	Une quarantaine (habitants, élus, maires, associations) Une quinzaine ont laissé leur mail pour suivre le projet
14 mars 2024	1 ^{er} Groupe local de pilotage	Préparation et organisation des inventaires et animations de 2024	11 personnes (mairie, associations partenaires (LPO et GCP), associations, habitants et technicien Parc)
19 novembre 2024	2e Groupe local de pilotage	Bilan des actions 2024, premiers enjeux et premières conclusions, calendrier 2025	12 personnes (mairie, associations partenaires (LPO et GCP), associations, habitants et technicien Parc)
24 mars 2025	3 ^e Groupe local de pilotage	Premiers chiffres et enjeux, réflexion et début de rédaction du plan d'action	10 personnes (mairie, associations partenaires (LPO et GCP), associations, habitants et technicien Parc)
19 mai 2025	4 ^e Groupe local de pilotage	Validation finale du plan d'action communal post ABC, organisation de la restitution de clôture dans la commune	11 personnes (mairie, associations partenaires (LPO et GCP), associations, habitants et technicien Parc)
Septembre 2025	Réunion publique	Clôture des ABC de Volx	Évènement à venir

FIGURE 24 : DATES DES REUNIONS PUBLIQUES ET DE TRAVAIL

2. Sensibilisation et sorties participatives

L'un des volets phares des Atlas de la Biodiversité Communale est la sensibilisation des citoyens à la connaissance naturaliste et à la protection de la biodiversité. Cela se réalise au cours des sorties participatives proposées par les associations partenaires et l'équipe du Parc naturel régional du Luberon.

Durant la période des ABC de Volx, les habitants ont pu participer à 8 sorties grand public, leurs permettant d'identifier plusieurs taxons différents : araignées, insectes, papillons, oiseaux, chauves-souris, flore et géologie.

Nous avons limité à 20 participants par sortie.

DATE	TYPE	OBJET	PARTICIPANTS
20 avril 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Oiseaux	18 participants
22 mai 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Oiseaux des jardins	9 participants
12 juin 2024 matin	Sortie grand public avec la LPO PACA	Devine qui papillonne au jardin	9 participants
12 juin 2024 après-midi	Sortie grand public avec la LPO PACA	Insectes	11 participants
22 juin 2024	Inventaire participatif avec Fils et Soies	Les araignées	9 participants
7 mars 2025	Sortie nocturne grand public avec la LPO PACA dans le cadre de la nuit de la Chouette	Oiseaux des villes et villages	20 participants (complet)
26 mars 2025	Sortie découverte avec Stéphane Legal, géologue au Parc	Géodiversité	12 participants
16 mai 2025	Soirée grand public avec le Groupe des chiroptères de Provence	Chauves-souris	18 participants (complet)

FIGURE 25 : DATE DES ANIMATIONS DES ABC

Les contenus des animations étaient les suivant :

Inventaire participatif des araignées avec Fils et Soies

Les objectifs de cette journée étant la communication et la contribution des habitants et du public environnant à l'enrichissement des connaissances. La valorisation des résultats permettant de faire découvrir les richesses faunistiques de la commune.

Après la présentation des arthropodes, puis celle des arachnides et enfin celle des araignées, les participants sont amenés à prospecter les zones à la recherche d'arachnides. A chaque observation, une présentation du mode de chasse, de l'anatomie et de l'éthologie de l'espèce est fournie.

Sortie oiseaux des villes et villages avec la LPO PACA

Présentation des hirondelles, des martinets et de leur écologie et sortie de comptage participatif. Les participants recensent le nombre de nids présents afin d'étudier l'évolution de l'occupation des hirondelles d'année en année sur ce secteur.

Sortie oiseaux avec la LPO PACA

Les habitants apprennent comment reconnaître les oiseaux, leur écologie, les menaces qui pèsent sur eux et comment les protéger. Sortie en pleine nature.

Sortie oiseaux des jardins avec la LPO PACA

Chaque année l'enquête nationale « oiseaux des jardins » invite les citoyens à compter les oiseaux des parcs et des jardins pour améliorer les connaissances sur leur répartition, mais aussi sur l'évolution des populations. Cette enquête connaît deux temps forts : le dernier week-end de mai et le dernier week-end de janvier. En prévision du comptage estival de mai nous vous proposons de participer à une sortie visant à observer et identifier les espèces communes des parcs et jardins. Cette sortie sera l'occasion de se familiariser avec les espèces facilement observables afin que vous puissiez par la suite les reconnaître lorsque vous les croiserez et transmettre vos observations.

Au cours de cet atelier, une présentation de l'enquête est proposée afin de savoir comment compter les oiseaux et comment transmettre les données sur le site « oiseaux des jardins ». Un panel d'espèces communes sera également présenté.

Sortie « Devine qui papillonne au jardin » avec la LPO PACA

Sortie d'initiation à la reconnaissance des espèces les plus communes. Au cours de cette matinée, une formation théorique est dispensée afin de faire connaissance avec les papillons, leur écologie et leur cycle de vie.

Munis de filets à papillons, boîtes loupe et guides d'identification, les habitants réalisent ensuite une mise en pratique pour s'initier à la capture et à l'identification des espèces rencontrées. La base de données « Faune PACA » est présentée afin que de pouvoir transmettre les observations et ainsi contribuer à l'amélioration des connaissances sur la répartition des papillons de la commune.

Sorties insectes avec la LPO PACA

Cette sortie est l'occasion d'apprendre à reconnaître les différentes familles d'insectes, distinguer un criquet d'une sauterelle, une libellule d'une demoiselle, ou encore un papillon de nuit d'un papillon de jour. Munis de filets et de boîtes loupes les habitants peuvent s'initier à la capture et à l'identification des espèces rencontrées et de devenir de véritables entomologistes en herbe.

Cette sortie participative est l'occasion de découvrir l'enquête de suivi photographique des insectes pollinisateurs : Le SPIPOLL. Le principe est simple : photographier des insectes en train de butiner puis les identifier grâce à une clef de détermination intuitive.

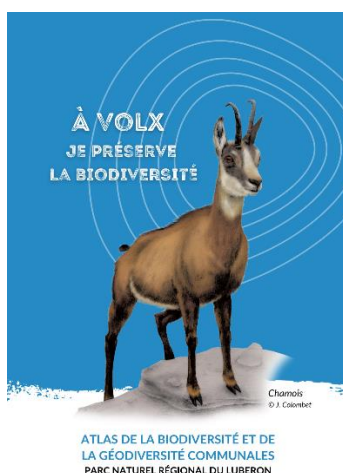
Soirée chauves-souris avec le Groupe chiroptères de Provence :

Première partie en salle (salle des fêtes de Puget) ouverte à tous : Conférence sur les chauves-souris et projection du film de Tanguy Stoecklé « Une vie de Grand rhinolophe »

Deuxième partie (sur inscription) : Pique-nique à l'extérieur suivi d'une sortie nocturne avec la batbox, détecteur d'ultrasons pour identifier les espèces des chauves-souris.

Au total, sur toutes les animations grand public réalisées au cours des ABC sur Lauris, il y a eu 107 participants dont 84 personnes différentes.

La participation des habitants s'est également faite par le vote de leur animal totem, le Chamois, représenté sur un autocollant. Cet autocollant a été conçu et imprimé par le Parc, à disposition des habitants de Volx.



3. Scolaires : l'aire terrestre éducative

L'ABC de Volx a permis de sensibiliser les élus, les habitants ... mais aussi les enfants, notamment les scolaires.

À l'occasion de ce projet, deux classes ; une classe de CM1, composée de 22 élèves et une classe de 4^{ème} de 26 élèves du collège André Ailhaud ; ont pu suivre un programme spécifique et découvrir la biodiversité et la géodiversité sous toutes ses formes.

Ce projet des ABC avait également pour but d'intégrer le dispositif des Aires Terrestres Educatives (ATE), coordonné par l'Office français de la biodiversité.

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Les enfants ont un an pour choisir le site qui sera leur aire terrestre éducative. L'année d'après, ils mettent en place des actions pour préserver ce site.

En 2023/2024, l'arrivée d'un nouvel enseignant occupant la fonction de directeur n'a pas permis de mettre en œuvre un cycle d'interventions aussi important que dans les autres écoles. 2 interventions ponctuelles ont eu lieu, avec le GCP (Chauves-souris) et la Terre en Tête (géodiversité) durant cette année. Les mêmes interventions se sont déroulées au Collège.

En remplacement, un partenariat s'est posé avec le centre de loisirs La Casa, qui ont débouché sur un cycle d'intervention du CPIE sur les aspects biodiversité dans ce cadre hors scolaire.

Pour la deuxième année, un cycle d'intervention a été mise en œuvre (4 demi-journées) avec ce même enseignant sur le modèle des écoles des autres communes participantes. L'enseignant est en attente de réponse sur le maintien de son poste : en fonction, un projet ATE pourrait être mis en œuvre.

Concernant le collège pour la 2ème année : 5 classes ont découvert chacune un milieu naturel de Volx. Un travail de partage sous forme d'exposé été mené par l'enseignant référent afin de partager les découvertes de chaque milieu.

CLASSE DE CM1 - 2024			
DATE	TYPE	OBJET	INTERVENANT
14 mars 2024	Intervention	Présenter aux élèves les différents éléments du paysage qui sont "dictés" par la géologie (reliefs, milieux ouverts, villages perchés, cours d'eau...). Comprendre le lien entre la géologie du village, les milieux naturels et les activités humaines afin de faire le lien avec les interventions sur la biodiversité menées par les autres intervenants.	La Terre en Tête
27 mai 2024	Intervention	Animations entièrement en extérieur au niveau des falaises de Volx (habitats à chauves-souris : Conférence interactive lecture de paysage, observation des anfractuosités potentielles pour les chauves-souris dans les falaises".	Groupe chiroptères de Provence (GCP)

CLASSE DE 4 ^{ème} - 2024			
DATE	TYPE	OBJET	INTERVENANT

22 mai 2024	Intervention	Présenter aux élèves les différents éléments du paysage qui sont "dictés" par la géologie (reliefs, milieux ouverts, villages perchés, cours d'eau...). Comprendre le lien entre la géologie du village, les milieux naturels et les activités humaines afin de faire le lien avec les interventions sur la biodiversité menées par les autres intervenants.	La Terre en Tête
27 mai 2024	Intervention	Animations entièrement en extérieur au niveau des falaises de Volx (habitats à chauves-souris : Conférence interactive lecture de paysage, observation des anfractuosités potentielles pour les chauves-souris dans les falaises".	Groupe chiroptères de Provence (GCP)

FIGURE 26 : DATES DES INTERVENTIONS SCOLAIRES DES DEUX CLASSES EN 2024

CLASSES DE 5 ^{ème} du collège André Ailhaud – 2024/2025			
DATE	TYPE	OBJET	INTERVENANT
04 novembre 2024 14 novembre 2024	Intervention	Présentation du Parc Naturel Régional du Luberon et du projet d’Atlas Communal de Biodiversité de la commune de Volx. Sortie dans une garrigue et définition du climat méditerranéen. Identification des principales espèces végétales du milieu grâce à de multiples documents (cartes d’identité des plantes, clés de détermination, livres...). Observation des adaptations de ces plantes aux étés chauds et secs. Les élèves relèvent le nom des plantes. Recherche d’indices de présence d’animaux et « chasse » aux animaux visibles (insectes, arachnides, crustacés, myriapodes, mollusques, vers). Les élèves relèvent le nom de ces animaux. Retour en classe et mise en commun des résultats pour ce milieu précis. Explication du travail de restitution que les collégiens devront réaliser pour ce projet.	CPIE 04
04 mars 2025 06 mars 2025 10 mars 2025	Intervention	Présentation du Parc Naturel Régional du Luberon et du projet d’Atlas Communal de Biodiversité de la commune de Volx. Sortie dans une forêt méditerranéenne et définition du climat méditerranéen. Identification des principales espèces végétales du milieu grâce à de multiples documents (cartes d’identité des plantes, clés de détermination, livres...). Observation des adaptations de ces plantes aux étés chauds et secs. Les élèves relèvent le nom des plantes. Recherche d’indices de présence d’animaux et « chasse » aux animaux visibles (insectes, arachnides, crustacés, myriapodes, mollusques, vers). Les élèves relèvent le nom de ces animaux. Retour en classe et mise en commun des résultats pour ce milieu précis. Explication du travail de restitution que les collégiens devront réaliser pour ce projet.	CPIE 04

FIGURE 27 : DATES DES INTERVENTIONS SCOLAIRES DU CPIE 04 AVEC LES CLASSES DE 5EME EN 2024/2025

CLASSE DE CM1/CM2 – 2024/2025			
DATE	TYPE	OBJET	INTERVENANT
03 février 2025	Intervention 1	Présentation du Parc Naturel Régional du Luberon et du projet d’Atlas Communal de Biodiversité de la commune de Volx. Définition de la biodiversité et présentation des grands règnes du vivant. Les vertébrés : comment savoir quel vertébré est présent à Volx ? Sortie dans un milieu agricole et forestier. Recherche des traces et indices de présence de ces animaux (excréments, poils, empreintes, reste de repas...). Identification de ces indices. Observation des oiseaux aux jumelles. Bilan sur l’enquête menée et récapitulatif des vertébrés présents.	CPIE 04
05 mai 2025	Intervention 2	Définition d’une plante et identification de ces besoins. Explication du cas particulier des plantes méditerranéennes qui se sont adaptées au climat pour résister aux étés chauds et secs. Sortie dans une garrigue afin de trouver ces plantes et identifier leurs adaptations (poils, petites feuilles, plantes aromatiques, aiguilles...). Identification des principales espèces et réalisation d’un herbier comme petit inventaire. Zoom sur l’Aristolochie pistoloche, présente sur le site, et de sa relation avec la Proserpine.	CPIE 04
26 mai 2025	Intervention 3	Présentation de différentes familles de la petite faune terrestre et différence avec les vertébrés. Une fois que les élèves ont assimilé les différences entre les insectes, arachnides, vers, mille-pattes, mollusques et crustacés, ils partent à la « chasse » aux petites bêtes avec comme matériel une boîte loupe par élèves. A chaque fois que nous trouvons un animal, nous l’identifions jusqu’au genre grâce à des notions d’anatomie (parties du corps, nombre de pattes articulées, nombre d’antennes, nombre d’ailes...). Puis nous relâchons ces animaux dans leur milieu de vie (notion d’habitats naturels). Dessin de ces animaux.	CPIE 04
10 juin 2025	Intervention 4	Suite aux récents travaux réalisés dans la cour, nous nous intéressons à la biodiversité dans la cour. Recherche du nom des plantes de la cour grâce à un jeu de cartes. Dessin de certaines de ces plantes. Recherche de la petite faune associée. Conclusion sur tous les êtres vivants recensés ensemble à Volx et sur l’intérêt de protéger la biodiversité.	CPIE 04

FIGURE 28 : DATES DES INTERVENTIONS DU CPIE 04 AVEC LA CLASSE CM1/CM2 EN 2024/2025

CENTRE DE LOISIRS LA CASA – 2024/2025			
DATE	TYPE	OBJET	INTERVENANT
06 novembre 2024	Intervention 1	Présentation du Parc Naturel Régional du Luberon et du projet d’Atlas Communal de Biodiversité de la commune de Volx. Sortie dans le jardin devant l’épicerie solidaire. Identification des principales espèces végétales du milieu grâce à de multiples documents (cartes d’identité des plantes, clés de détermination, livres...). Création d’un herbier pour retenir le nom des plantes présentes. Recherche d’indices de présence d’animaux et « chasse » aux animaux visibles (insectes, arachnides, crustacés, myriapodes, mollusques, vers). Explication de l’intérêt de développer et préserver ce type de jardin en ville afin de protéger la biodiversité.	CPIE 04
20 novembre 2024	Intervention 2	Définition d’une plante et identification de ces besoins. Explication du cas particulier des plantes méditerranéennes qui se sont adaptées au climat pour résister aux étés chauds et secs. Sortie dans une garrigue afin de trouver ces plantes et identifier leurs adaptations (poils, petites feuilles, plantes aromatiques, aiguilles...). Identification des principales espèces et réalisation d’un herbier comme petit inventaire. Zoom sur l’Aristolochie pistoloche, présente sur le site, et de sa relation avec la Proserpine.	CPIE 04
14 mai 2025	Intervention 3	Rappel du projet d’Atlas Communal de Biodiversité de la commune de Volx. Le monde vivant aquatique : Matériel utilisé : une épuisette par jeune, plusieurs bassines disposées le long de la berge. Les jeunes cherchent des animaux au bord de l’eau et vont les déposer dans les bassines. Fiche avec les principaux animaux aquatiques sur laquelle les jeunes entourent ceux qu’ils ont trouvés. Explication de la différence entre une larve d’insecte et l’adulte (métamorphose). Nous nous rendons compte que beaucoup d’insectes ont besoin de milieux aquatiques pour accomplir leur cycle de vie et qu’ils passent plus de temps sous forme de larve dans l’eau que sous forme adulte. Explication de ce qu’est un bioindicateur. Les animaux sont ensuite relâchés dans la rivière (notion de préservation des habitats naturels). Bilan sur la biodiversité de nos deux milieux étudiés.	CPIE 04

FIGURE 29 : DATES DES INTERVENTIONS DU CPIE 04 AVEC LE CENTRE DE LOISIRS EN 2024/2025

Concernant le projet de l'Aire terrestre éducative, il n'a pas abouti à l'issu de ces ABC.

4. Communication

Pour sensibiliser et mobiliser les citoyens au projet, nous avons élaboré plusieurs outils de communication.

- 1 charte d'identité visuelle dédiée aux ABC du Parc du Luberon créée
- 5 illustrations réalisées (1 espèce totem par commune)
- 1 flyer maquetté et imprimé en 500 exemplaires
- Nombreuses affiches et bandeaux réseaux sociaux pour inciter les habitants de 5 communes à participer aux inventaires et ateliers participatifs, aux sorties et soirées...
- 5 autocollants (1 par commune)
- 5 brochures grand public
- 5 posters



FIGURE 30 : AFFICHE POUR UNE ANIMATION



FIGURE 31 : COUVERTURE BROCHURE GRAND PUBLIC

Nous avons assuré une présence également à travers :

- La création d'une rubrique ABC sur le site internet du Parc avec 7 articles dédiés (1 article général, 1 article sur les outils participatifs et liens utiles, 5 articles pour les 5 communes avec annonce des événements et suivi des temps forts passés sous forme de blog) : www.parcduluberon.fr/abc.
- 1 groupe Facebook créé en novembre 2023 à destination des habitants et acteurs des 5 communes « ABC du Parc du Luberon » <https://www.facebook.com/groups/1846375339110762>
- 11 articles dans la « Lettre du Parc » mensuelle entre novembre 2023 et mars 2025.
- Des articles parus dans la presse papier ou web ainsi que des communiqués de presse.

D. Résultats : la biodiversité et la géodiversité de Volx

1. Les milieux naturels et les espèces recensées

1.1. Les milieux naturels



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 32 : MILIEUX DE VOLX

Située en rive droite de la Durance, la commune de Volx s'illustre par une grande diversité de milieux naturels et de nombreuses mosaïques de paysages, façonnées par son histoire géologique, son climat et l'activité humaine.

Bien qu'occupant une petite surface de la commune, la Durance et ses ripisylves constitue un écosystème d'une grande importance écologique, à l'origine de la vaste plaine alluviale de Volx. Longtemps restée un espace soumis aux caprices de l'impétueuses rivière, la plaine est devenue un territoire agricole fertile, nourrie par les alluvions des crues passées.

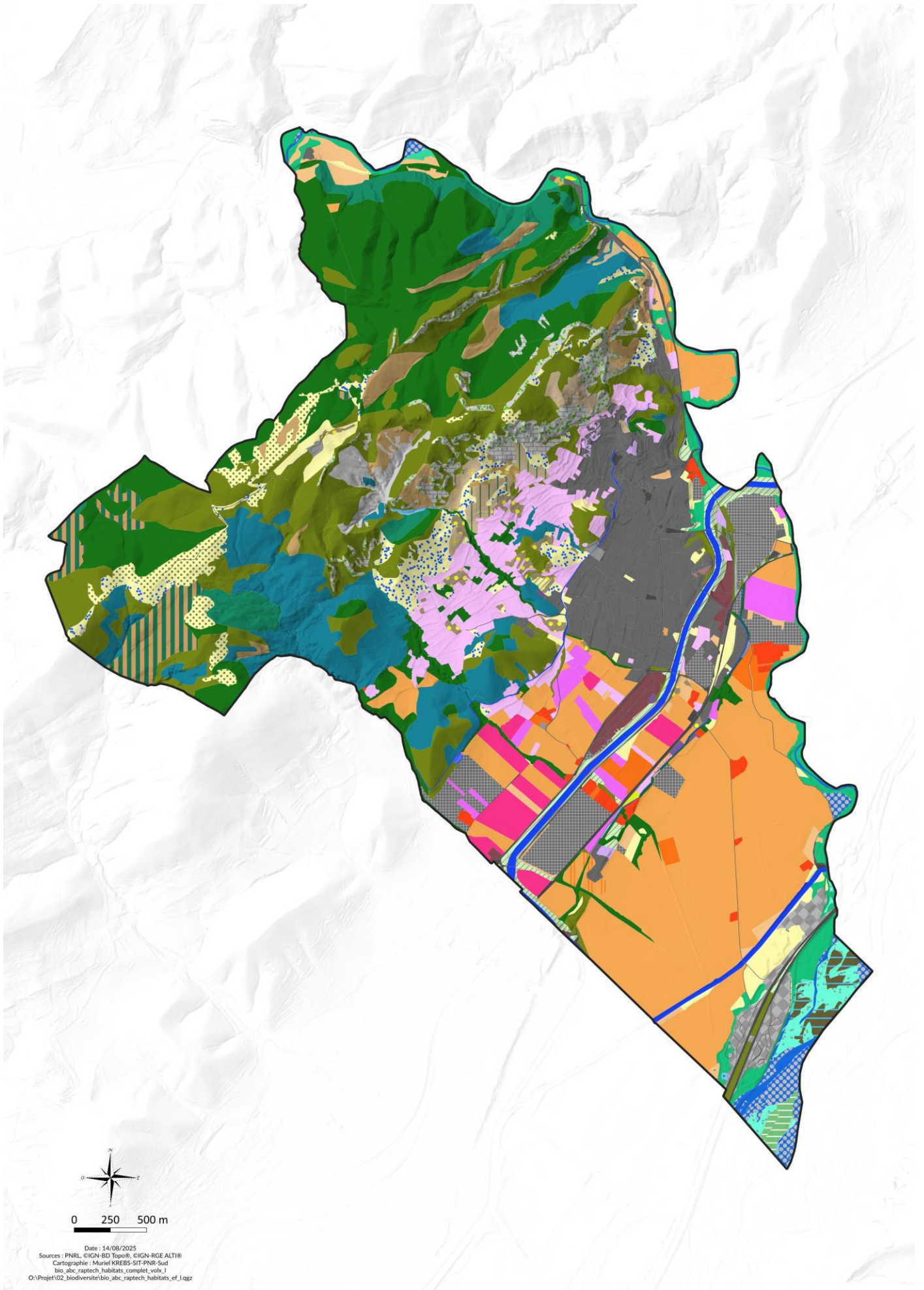
Le Largue, rivière arrivant du nord, complète le paysage avec ses méandres et sa fine forêt riveraine.

Le reste du territoire s'organise autour d'un massif rocheux calcaire culminant à 790 m au sommet de Bellevue. Ancien plis érodé (anticlinal), les crêtes et le rocher de Volx forment un relief torturé orienté d'ouest en est, à l'origine d'un contraste climatique significatif entre ses différentes pentes.

Depuis les ravins des Magaridètes, des terres jaunes et jusqu'au vallon de Ratavous, le versant sud (ou Adret) baigne toute l'année dans le soleil provençal et les influences climatiques de la méditerranée refluant par la vallée de la Durance. Avec un sol calcaire absorbant rapidement les précipitations, le climat y est chaud et très sec en été et plutôt doux en hiver. Ainsi parmi les quelques habitats dénudés comme les éboulis ou les falaises, la chênaie verte s'y épanouit largement, en compagnie des garrigues et des forêts de pin d'Alep. Pour la flore comme pour la faune, c'est la résistance à la sécheresse qui prévaut. Témoins d'une activité pastorale ancienne, de rares pelouses se distinguent, çà et là au cœur du massif, parmi les garrigues.

En descendant vers le village, le relief s'estompe progressivement et laisse place à un piémont plus agricole. Si sur les collines de Pietramal et de la Tuillère les pinèdes restent dominantes, la majeure partie du bas de versant est occupé par de grandes oliveraies implantées sur un ancien système de restanques.

Au nord du massif, le climat y est bien différent. Moins exposées à la puissance du soleil, les pentes des Ubacs et du Vallon de Sarzen sont protégées des flux méridionaux par la barrière calcaire de la Garde et le rocher de Volx (727 m). Le largue, serpentant depuis le pays de Lure vers la Durance, y distille également des masses d'air froides et humides, tout droit descendues de la Montagne de Lure. Retenu par le verrou rocheux formé du rocher de Volx et de la Roche Amère (Villeneuve) cet air aux influences alpines condense régulièrement, plongeant le versant dans une mer de nuages. Bénéficiant de ce climat bien plus clément, le chêne pubescent et le pin sylvestre parviennent à s'implanter au sien de ce relief abrupt et forment des forêts particulièrement remarquables en mosaïque avec des milieux rocheux frais et couverts de fougères.



Habitats forestiers

- F3.2 - Fourrés caducifoliés subméditerranéens
- F5.113 - Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert
- F9.12 - Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à Salix
- G1.31 - Forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers
- G1.71 - Chênaies à Quercus pubescens occidentales et communautés apparentée
- G1.C - Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés
- G1.C1 - Plantations de Populus
- G2.121 - Chênaies à Quercus ilex mésoméditerranéennes
- G2.83 - Autres plantations de feuillus sempervirents
- G3.743 - Pinèdes à Pinus halepensis provenço-liguriennes
- G3.F - Plantations très artificielles de conifères

Habitats ouverts

- E1.262 - Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus
- E1.2A - Pelouses à Brachypodium phoenicoides
- E1.311 - Pelouses à Brachypode rameux
- E1.52 - Steppes supraméditerranéennes et prairies à Aphyllanthes
- E1.61 - Communautés méditerranéennes à graminées subnitrophiles
- E2.1 - Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage
- E5.1 - Végétations herbacées anthropiques
- F3.11 - Fourrés médio-européens sur sols riches
- F5.13 - Matorrals à Juniperus
- F5.131 - Matorrals arborescents à Genévrier oxycèdre
- F5.132 - Matorrals arborescents à Juniperus phoenicea et Juniperus lycia
- F5.4 - Fourrés à Spartium junceum
- F6.1 - Garrigues occidentales

Habitats aquatiques et humides

- C1.14 - Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes
- C2.3 - Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier
- C3.3 - Formations riveraines à grandes Cannes
- C3.53 - Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviaux

- C3.553 - Habitats de graviers des cours d'eau méditerranéens
- D5.1 - Roselières normalement sans eau libre

Habitats rocheux

- H2.62 - Éboulis cévenno-provençaux
- H3.21 - Communautés chasmophytiques calcicoles euméditerranéennes tyrrhénio-adriatiques
- H3.211 - Falaises à Doradille de Pétrarque

Habitats agricoles

- FB.31 - Vergers d'arbustes et d'arbres bas
- FB.4 - Vignobles
- G1.D - Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix
- G2.91 - Oliveraies à Olea europaea
- I1.1 - Monocultures intensives
- I1.2 - Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture
- I1.52 - Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles
- I1.53 - Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces
- I1.55 - Jachères inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces
- I2.1, I2.2 et X22 à X25 - Jardins domestiques et non domestiques
- I2.22 - Jardins potagers de subsistance
- J2.4 - Constructions agricoles

Habitats artificialisés

- I2.1, I2.2 et X22 à X25 - Jardins domestiques et non domestiques
- J1 - Bâtiments des villes et des villages
- J1.4 et J2.3 - Sites industriels et commerciaux en activité
- J1.51 et J2.61 - Terrains vagues
- J1.6 et J2.7 - Sites de construction et de démolition
- J2 - Constructions à faible densité
- J4 - Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure
- J4.6 - Surfaces pavées et espaces récréatifs
- J6 - Dépôts de déchets
- J6.31 - Stations d'épuration des eaux usées et bassins de décantation
- J6.4 - Déchets agricoles et horticoles

FIGURE 33 : CARTE DES HABITATS NATURELS DE VOLX

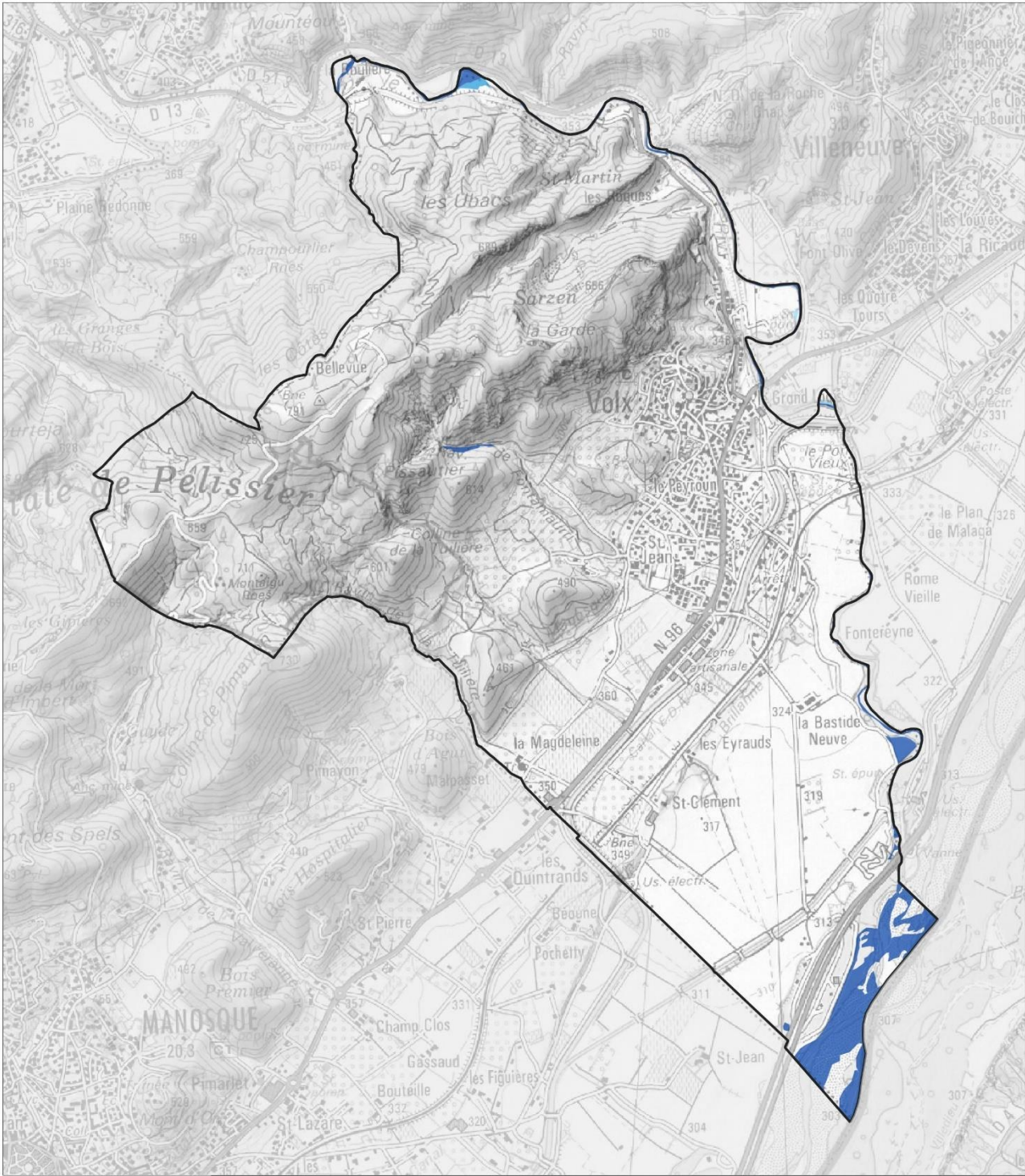
1.2. Les espèces animales et végétales



2. Les milieux aquatiques et humides



Les enjeux des milieux aquatiques et humides sur la commune de Volx



Enjeux des milieux humides

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu modéré



0 250 500 m

Date : 20/08/2025
Sources : PNR, IGN-Scan 508,
©IGN-BD Topo, ©IGN-BD Alti
Cartographie : Muriel KREBS-SIT-PNR-Sud
bio_abc_raptech_enjeux_humide_atlas_I
O:\Projet\02_biodiversite\bio_abc_raptech_enjeux_et_logg

FIGURE 35 : CARTE DES MILIEUX HUMIDES DE VOLX

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
C1.14	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	0,2	0,01
C2.12	Sources d'eau dure	0,74	0,04
C2.26	Végétations oligotrophes des cours d'eau à débit rapide riches en calcaire	0,05	0
C2.27	Végétations mésotrophes des cours d'eau à débit rapide	0,23	0,01
C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier	12,78	0,68
C2.5	Eaux courantes temporaires	0,82	0,04
C3.26	Formations à Phalaris arundinacea	0,4	0,02
C3.51	Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies	0,2	0,01
C3.53	Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviatiles	14,72	0,79
C3.553	Habitats de graviers des cours d'eau méditerranéens	16,62	0,89
E5.44	Prairies méditerranéennes des berges alluviales	1,16	0,06

FIGURE 36 : LISTE DES HABITATS HUMIDES ET AQUATIQUES PRESENTS SUR VOLX



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 37 : GRAVIERES DE LA DURANCE AU PASSAGE DE VOLX

Elément naturel incontournable de la commune, la Durance dessine de larges tresses au sud du territoire. Rivière majeure de la Région, elle joue un rôle capital dans l’alimentation en eau des écosystèmes. En effet, beaucoup d’espèces que l’on retrouve ici, sont étroitement liées à la dynamique de la rivière, avec ces cycles d’inondations et d’étiages, ses bancs de galets, sables et limons, ses forêts alluviales (les ripisylves), ses bras-morts, ses prairies et friches herbeuses, etc.

Elle trace son lit au grès de ses caprices et de l’alternance de son débit, entre les crues de son régime torrentiel lors des importants épisodes pluvieux ou de la fonte du manteau neigeux en amont et l’étiage en été. Ainsi, mis à part les chenaux et iscles principaux, les différents habitats présents de son lit comme les gravières, les couverts végétaux sur limon ou encore les fourrés de Saule, reventent un caractère temporaire.



© : PNRL – Françoise Delville
 FIGURE 38 : BERGE DE GALETS COUVERT PAR LA
 SALICAIRE



© : PNRL – Laurent Michel
 FIGURE 39 : VEGETATION SUR LIMONS ET GALETS

On y trouve le plus souvent des espèces pionnières, généralement amphibies, pouvant croître dans un sol peu développé, riche en galets et dépôts sédimentaires fins, souvent sujet aux perturbations.



© : PNRL – Lilian Car
 FIGURE 40 : ARAIGNEE ARCTOSA



© : Creative Commons : H.Bouyon
 FIGURE 41 : TRIDACTYLE PANACHE



© : PNRL – Lilian Car
 FIGURE 43 : CICINDELE A DESSINS FLEXUEUX

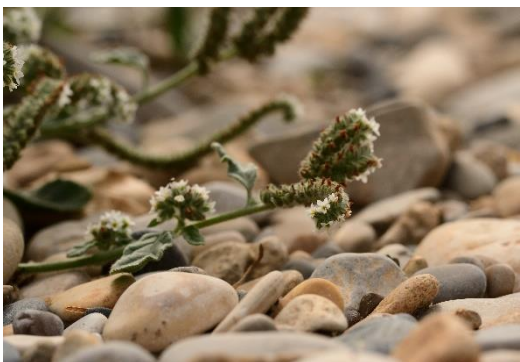


© : Creative Commons : H.Bouyon
 FIGURE 42 : CICINDELE DE LA DURANCE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 44 : SOUCHET BRUN



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 45 : HELIOTROPE D'EUROPE



© : Creative Commons : Alex Corge

FIGURE 46 : CHLORE ACUMINEE



© : LPO PACA : Aurélien Audevard

FIGURE 48 : PETIT GRAVELOT



© : LPO PACA : André Simon

FIGURE 47 : CHEVALIER GUIGNETTE

Ils sont également fortement appréciés par de nombreux oiseaux qui viennent ici se reproduire ou s'alimenter, parmi lesquels le Petit Gravelot, particulièrement emblématique de ce paysage ouvert, le Chevalier guignette, la Sterne pierregarin, l'Hirondelle de rivage nichant sur les berges ou encore la Rousserolle turdoïde étroitement liée aux roselières.

Au sein des gravières stabilisées, l'eau de la Durance percole en profondeur et remonte parfois à travers les galets, formant des micro habitats de résurgence d'eau libre, froide et calme, permettant le développement d'une biodiversité très spécifique.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 50 : FORET RIVERAINE DE PEUPLIERS



© : PNRL – Coralie Calès

FIGURE 49 : BRAS MORT AU SEIN DE LA RIPISYLVE

Alimentés par la nappe de la Durance et du Largue, quelques bras morts et certains chenaux périphériques, les boisements riverains forment sur les berges un manteau végétal relativement étendu. Cette forêt humide ou ripisylve, dominée par les Peupliers noir et blanc, s’enrichit par endroits du frêne à feuilles étroites, de l’Aulne glutineux et du Saule blanc dans secteurs plus gorgés d’eau.

Très souvent impénétrable du fait de son embroussaillage, en dehors de quelques sentiers qui la sillonnent, cette forêt s’accompagne par endroits de clairières plus herbeuses plus sèches ou au contraire de longs bras morts dont la tranquillité peut trancher avec le tumulte de la rivière. Ces milieux, en lien étroit avec les deux rivières sont essentielles, offrant en même temps, gîte, couvert et corridor de déplacement. La biodiversité y est à la fois d’une grande richesse et d’une immense productivité. Oiseaux et chauve-souris y trouvent notamment de très bon arbre-gîtes car les essences au bois tendre et à la croissance rapide, comme les peupliers ou les saules, sont souvent sujets aux blessures et aux cavités.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 51 : LE LARGUE ET SA RIPISYLVE



© : David Allemand

FIGURE 52 : ROLLIER NICHANT DANS UN PEUPLIER

Le Largue, qui taille des méandres à travers la plaine alluviale entre Volx et Villeneuve pour venir se jeter dans la Durance, est lui aussi entouré d’un fin cordon forestier de peupliers et de saules. Plus calmes, ses eaux sont propices à une multitude d’insectes aquatiques et de poissons comme la truite, la Chevesne ou le Barbeau.

Dans le reste du massif, s'il existe quelques mares artificielles et des suintements depuis les rochers calcaires, l'eau est très rare et souvent invisible. Certains ravins frais comme Fontamaurri ou le ravin des Ubacs sont des ruisseaux temporaires, se mettant en eaux en période hivernale et à la suite de fortes pluies.



© : Creative Commons : P.Haffner

FIGURE 54 : CASTOR



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 53 : SPECTRE PAISIBLE

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Courtilière commune
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : NT
Statut de Protection	-
Description	Dans la plaine agricole de Volx et les secteurs inondables proches de la Durance, le calme des nuits d'été est parfois interrompu par un son strident. Il peut s'agir d'un mâle de Courtilière commune, aussi appelé taupe-grillon, qui signale sa présence à ses congénères. La Courtilière est un insecte de la famille des grillons. Semblable à une taupe, elle est dotée de puissantes pattes antérieures en forme de pelles, lui permettant de creuser des galeries dans les sols humides et meubles. Elle joue un rôle important dans l'aération des sols.



FIGURE 55 : COURTIILIERE COMMUNE

© : Creative Commons : Mnauky

Nom scientifique	<i>Xya variegata</i> Latreille, 1809
Nom commun	Tridactyle panaché
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : NT
Statut de Protection	-
Description	Seul représentant de sa famille, le Tridactyle panaché est un minuscule criquet se fondant particulièrement bien dans son environnement. Semblable à une minuscule taupe, cette espèce fouisseuse creuse des galeries sur les bords sablonneux ou vaseux. Son aire d'occupation française a fortement régressé à la suite des grands aménagements des cours d'eau durant le XXe siècle. Il ne subsiste aujourd'hui avec certitude que dans un petit quart sud-est de la France, le long des rivières du sud des Alpes jusque sur le littoral héraultais.



FIGURE 56 : TRIDACTYLE PANACHE

© : Creative Commons : H.Bouyon

Nom scientifique	<i>Barbus meridionalis</i> Risso, 1827
Nom commun	Barbeau truité
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NP1 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2,CDH5
Description	Reconnaissable par ses marbrures, son ventre clair, ses lèvres épaisses et ses petits barbillons, le Barbeau méridional ou barbeau truité est un poisson rare et endémique des petits cours d'eau de Méditerranée. Considéré comme menacé, il est protégé. Son régime alimentaire se compose de mollusques, d'insectes ou de crustacés glanés directement sur le fond rocheux des ruisseaux. Affectionnant les bancs de graviers, les radiers et les abris formés par les racines le long des berges, il est possible de l'observer à Volx dans les eaux courantes du Largue, en amont de la plaine agricole.



FIGURE 57 : BARBEAU TRUITE

© : Creative Commons : F.Ricciardi

Nom scientifique	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Loutre d'Europe
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge européenne : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2,CDH4
Description	Vraisemblablement disparue de la région dans les années 1970, la Loutre d'Europe a réapparu au cours des années 2000. C'est un animal plutôt nocturne et qui reste bien caché en journée dans des terriers ou dans des endroits impénétrables de la ripisylve. Localement, ce retour reste encore fragile et à surveiller, l'espèce étant sensible à la quantité de sa ressource alimentaire mais également à la qualité et à la tranquillité de ses habitats aquatiques. Il est difficile de savoir si elle se reproduit à Viens.



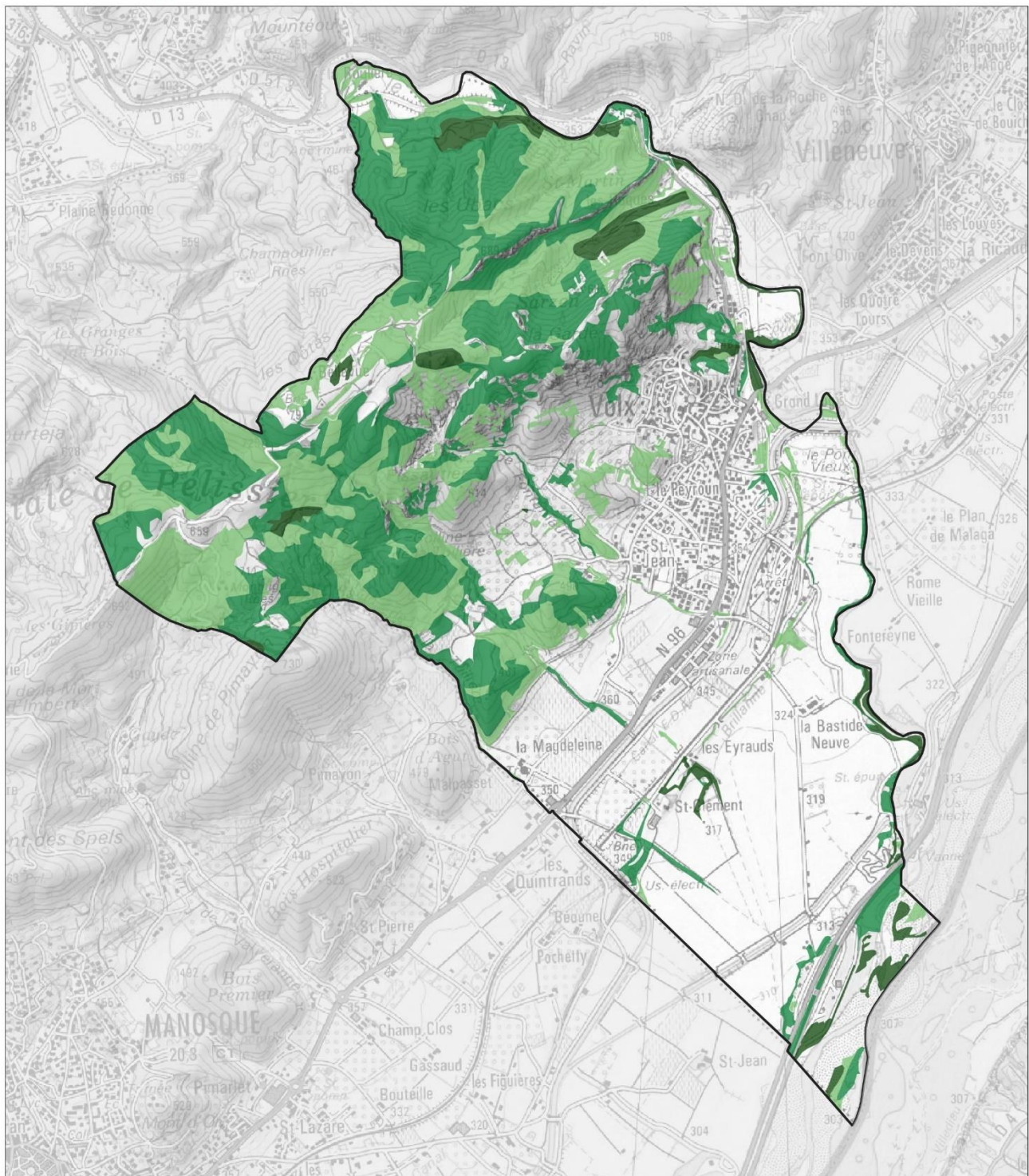
FIGURE 58 : LOUTRE D'EUROPE

© : Creative Commons : S.Wroza

3. Les milieux forestiers

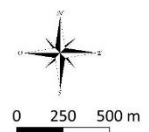


Les enjeux des milieux forestiers sur la commune de Volx



Enjeux des milieux forestiers

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu modéré



Date : 14/08/2025
 Sources : PNRL, IGN-Scan 508,
 IGN-BD Topo, IGN-BD Alti
 Cartographie : Muriel KREBS-SIT-PNR-Sud
 bio_abc_raptech_enjeux_forester_atlas_I
 O:\Projet\02_biodiversite\bio_abc_raptech_enjeux_atlas_I

FIGURE 59 : CARTE DES MILIEUX FORESTIERS DE VOLX

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
F5.113	Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert	34,66	1,85
F5.1161	Boisements bas à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	1,8	0,1
F9.12	Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à Salix	7,59	0,41
G1.1121	Forêts galeries méditerranéennes à Saule blanc	4,95	0,26
G1.312	Forêts galeries provenço-languedociennes à Peupliers	44,58	2,39
G1.71	Chênaies à Quercus pubescens occidentales et communautés apparentées	1,13	0,06
G1.711	Chênaies à Quercus pubescens occidentales	217,98	11,66
G1.714	Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes	50,91	2,72
G1.A4	Forêts de ravin et de pente	0,6	0,03
G1.C3	Plantations de Robinia	2,66	0,14
G2.121	Chênaies à Quercus ilex mésoméditerranéennes	237,16	12,69
G2.1212	Chênaies à Chêne vert des plaines catalano-provençales	6,02	0,32
G3.49	Pinèdes à Pinus sylvestris supraméditerranéennes	42,23	2,26
G3.743	Pinèdes à Pinus halepensis provenço-liguriennes	134,56	7,2
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	0,38	0,02
G3.F22	Plantations de Pins exotiques	33,01	1,77

FIGURE 60 : LISTE DES HABITATS FORESTIERS PRESENTS SUR VOLX

S'étendant sur près de la moitié du territoire communale, la forêt est le milieu naturel le plus représenté. Depuis les rives de la Durance jusqu'aux berges du Largue au nord, en passant par les crêtes, elle forme un manteau végétal dense, baignant le sol d'un ombrage protecteur.

À l'adret, on retrouve le plus souvent une forêt de chêne vert, de quelques mètres de hauteur, formant un taillis dense d'une multitude de cépées (plusieurs troncs de petit diamètre partageant le même système racinaire), mêlée sur les pentes rocailleuses d'une garrigue plus ou moins dense à Chêne kermès, filaires et cistes. Au cœur de la chênaie verte, la lumière peine souvent à atteindre le sol. Aussi la flore du sous-bois y reste relativement peu diversifiée. On y retrouve par exemple des petites espèces sans floraison spectaculaire telles que la Garance voyageuse et le Fragon.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 63: TAILLIS DE CHENE VERT



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 62 : FORET DE CHENE VERT DIRECTEMENT SUR LA ROCHE CALCAIRE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 61 : APERÇU DE LA DENSITE DE LA CHENAIE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 64 : FORET DE PIN D'ALEP

Essence pionnière, le Pin d'Alep est également très présent sur les pentes très chaudes et les petites collines de Piétramal et de la Tuilière

Quelques fois, bénéficiant de l'humidité des ravins et d'un sol plus profond, le chêne pubescent arrive à s'implanter en compagnie des noisetiers, érables et amélanchiers. Ces forêts de taille réduite peuvent s'observer en versant sud dans le Ravin de Fontamaurri qui offre un micro climat frais, favorable à la croissance de certaines fougères et autres plantes recherchant l'humidité



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 65 : CAPILLAIRE CHEVEUX DE VENUS

Au nord du Rocher de Volx, la tendance s'inverse. La fraîcheur de l'ubac et l'air humide venant de la Montagne de Lure permettent au chêne pubescent de devenir l'essence dominante, parfois en mélange avec le Pin sylvestre. Le chêne vert ponctue toutefois les pentes sur les affleurements calcaires restant secs.



Versant Nord avec la chênaie verte sur les hauteurs sèches et la chênaie blanche en fond de Vallon.

© : PNRL – Lilian Car
FIGURE 66 : VERSANT NORD



© : PNRL – Lilian Car
FIGURE 68 : FORET DE PIN SYLVESTRE



© : PNRL – Lilian Car
FIGURE 67 : CAVITE DANS UN TRONC DE CHENE PUBESCENT

Au cœur du secteur des Ubacs, le calcaire laisse parfois place à des grès et des argiles. Cette modification de substrat se traduit par le développement d’une flore de sol acide comme la Callune, la Luzule de Forester ou la Bruyère à balais côtoyant d’autres espèces de milieux frais comme le remarquable Lys martagon ou la Fritillaire de Provence.



© : PNRL – Lilian Car
FIGURE 70 : FRITILLAIRE DE PROVENCE



© : PNRL – Lilian Car
FIGURE 69 : SOUS-BOIS A FRITILLAIRES

La faune forestière est tout à la fois très riche et souvent difficile à percevoir – sauf coup de chance quand on ne s’y attend pas ! - On entend les oiseaux bien plus qu’on ne les voit, les mammifères terrestres nous sentent arriver bien avant qu’on ait la chance de croiser leur chemin, quant aux invertébrés, c’est-à-dire insectes, araignées et autres « petites bêtes », elles sont souvent bien cachées au niveau du sol, dans les cavités des arbres ou simplement posées et immobiles. On passe à côté sans se douter de leur présence.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 72 : LUZULE DE FORSTER



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 73 : BRUYÈRE À BALAIS



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 71 : LYS MARTAGON

Du côté des oiseaux, l'Autour des palombes et la Bondrée apivore sont par excellence des rapaces forestiers qui ont l'art de se faufiler dans l'enchevêtrement des arbres. Les passereaux sont également nombreux à tirer profit des arbres et de leurs ressources.



© : David Allemand

FIGURE 75 : SITELLE TORCHEPOT



© : Creative Commons : Christian Aussaguel

FIGURE 74 : PIC NOIR DEVANT SA LOGE

Le bois lui-même est une ressource appréciée de nombreux insectes, en particulier de toute une catégorie de coléoptères que l'on appelle « xylophages » ou « saproxylophages » (pour le bois mort). Tous ces organismes jouent un rôle majeur dans le recyclage du bois en humus forestier.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 78 : CYLINDRE NOCTURNE DANS UN TRONC DE PIN MORT



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 77 : LE CAPRICORNE DE MILES



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 76 : LA RHAGE SYCOPHANTE

Le sol forestier lui-même est le lieu d'une vie intense, peuplé d'invertébrés innombrables qui vivent directement ou indirectement des racines des végétaux, d'autres petits animaux ou encore de la matière organique en décomposition. Ce monde caché, véritable écosystème très largement méconnu, est en lien avec une foule d'organismes microscopiques tels que des acariens, collemboles, champignons, lichens, bactéries...



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 80 : AMANITE CITRINE POUSSANT SUR SOL RELATIVEMENT ACIDE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 79 : LA PELTIGERE BRUNE, UN LICHEN TERRICOLE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 82 : CLAUSILIE, UN ESCARGOT FORESTIER



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 81 : PHOLIOTE POUSSANT SUR DU BOIS MORT

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Noccaea praecox</i> (Wulfen) F.K.Mey., 1973
Nom commun	Tabouret précoce
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : LC
Statut de Protection	Protection régionale : RV93
Description	Le Tabouret précoce est une petite plante vivace de la famille des Brassicacées, poussant en sous-bois. Comme son nom l'indique, elle fleurit dès le début du printemps. Ses nombreuses fleurs, composées de quatre pétales blancs, forment de délicates inflorescences au sommet d'une tige unique ornée de petites feuilles en cœur. Très rare dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, ce tabouret se rencontre dans l'unique station de la forêt acide de chêne pubescent des Ubacs, au nord de la commune.



FIGURE 83 : TABOURET PRECOCE

© : PNRL – Lilian Car

Nom scientifique	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)
Nom commun	Barbastelle d'Europe
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge Européenne : VU
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2,CDH4
Description	La Barbastelle d'Europe est par excellence une chauve-souris forestière, même si elle peut occuper également des gîtes rocheux ou humains à certains moments de son existence. Elle chasse ses proies, le plus souvent des petits papillons de nuit, le long de lisières arborées, mais également sous les houppliers ou au-dessus des arbres. Ses gîtes arboricoles se situent au sein de cavités ou autres décollements d'écorces. Les études acoustiques conduites dans le cadre de l'ABC ont révélé sa présence dans le secteur des Ubacs.



FIGURE 84 : BARBASTELLE D'EUROPE
© : PNRL – Laurent Michel

Nom scientifique	Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)
Nom commun	Circaète Jean-le-Blanc
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3 - Directive Oiseaux : CDO1
Description	Grand rapace migrateur, le Circaète Jean-le-Blanc se distingue par sa grosse tête brune, ses yeux jaunes perçants et son ventre blanc. Chaque année, il quitte ses zones de reproduction pour hiverner en Afrique centrale. Il chasse dans les milieux ouverts mais niche en forêt, souvent dans la canopée d'un pin ou d'un chêne. En région PACA, il est bien représenté grâce à l'abondance de reptiles et de paysages propices. Espèce nicheuse sur la commune. À Volx, il est principalement observé dans les zones forestières situées au nord de la commune. Autrefois en déclin, ses populations se sont stabilisées. Toutefois, il reste menacé par la fermeture des milieux ouverts et l'agriculture intensive. Préserver son habitat et maintenir la quiétude autour de ses nids sont essentiels à sa survie.



FIGURE 85 : CIRCAETE JEAN-LE-BLANC
© : David Allemand

Nom scientifique	<i>Canis lupus Linnaeus, 1758</i>
Nom commun	Loup gris
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : VU
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2,CDH4
Description	Grand carnivore au pelage variant du gris au brun, poids moyen de 30 à 45 kg en France. Chasseur en meute, il se nourrit principalement d'ongulés sauvages (chevreuil, sanglier) mais aussi de proies domestiques. Vit dans des zones forestières ou montagneuses avec de grands territoires. Les couples dominants se reproduisent en hiver, donnant naissance à 4 à 6 louveteaux au printemps. Le retour du Loup dans le Parc naturel régional du Luberon, depuis les années 1990, résulte de la recolonisation naturelle liée à la reconquête des milieux naturels et anthropiques par la forêt et au repeuplement des ongulés sauvages après l'exode rural. Ce prédateur retrouve ainsi son rôle écologique de régulateur des populations de cerfs, chevreuils et sangliers, tout en intégrant parfois des proies domestiques dans son régime alimentaire. Plusieurs meutes se sont installées au sein du Parc.

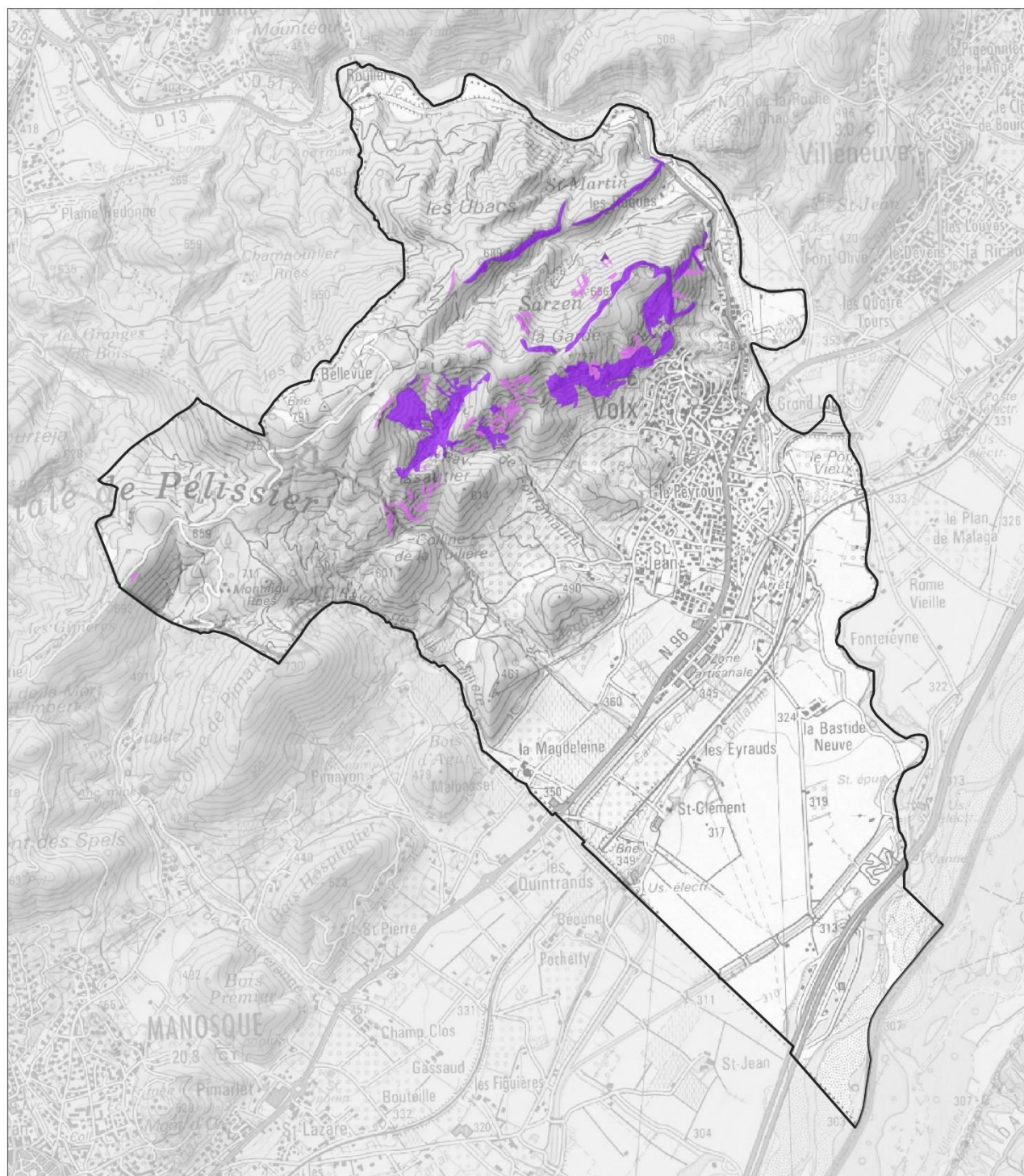


FIGURE 86 : LOUP GRIS
 © : Creative Commons : G.Kramer

4. Les milieux rocheux



Les enjeux des milieux rocheux sur la commune de Volx



Enjeux des milieux rocheux

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu modéré



0 250 500 m

Date : 14/08/2025
 Sources : PNR, IGN-Scan 508,
 IGN-BD Topo®, IGN-BD Alti®,
 Cartographie : Muriel KREBS-SIT-PNR-Sud
 bio_abc_raptech_enjeux_rocheux_atlas_I
 O:\Projet02_biodiversite\bio_abc_raptech_enjeux_et_logos

FIGURE 87 : CARTE DES MILIEUX ROCHES DE VOLX

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
H2.611	Éboulis à Calamagrostide argentée	14,39	0,77
H2.612	Éboulis calcaires submontagnards	12,32	0,66
H3.211	Falaises à Doradille de Pétrarque	33,02	1,77

FIGURE 88 : LISTE DES HABITATS ROCHEUX PRESENTS SUR VOLX

Dominant de sa haute stature le village, le Rocher de Volx témoigne de la quasi-omniprésence de la roche calcaire dans le paysage. Façonnant profondément l’environnement naturel et l’implantation des différents milieux et espèces, la géologie s’exprime ici de manière visible avec de grands affleurements et hautes parois dont le calcaire datant du Crétacé a subi de nombreuses phases d’érosion et de re-solidification.



© : PNRL – LILIAN CAR

FIGURE 90 : CRETE DE VOLX ET LE SOMMET DE LA GARDE



© : PNRL – LILIAN CAR

FIGURE 89 : ROCHER DE VOLX SURPLOMBANT LE VILLAGE



© : Etienne Baudon

FIGURE 91 : PAROIS DU SECTEUR DE LA CAPELANE

Si les calcaires massifs de Saint-Martin et les brèches abruptes de la Capelane exposées au sud semblent être des milieux hostiles et désertés, il suffit de s’en approcher pour s’apercevoir que la vie s’agrippe au moindre interstice ou la plus petite des fissures. En réalité ces falaises et la multitude de cavités et de baumes sont bel et bien des habitats, abritant d’ailleurs une faune et une flore très spécifiques et adaptées à la rudesse de la vie suspendue. Un certain nombre d’espèces végétales capables de résister à ces conditions extrêmes de variations de température, de sécheresse et d’exposition aux éléments, prennent racines ici.

Sur les parois verticales on trouve notamment le Phagnalon sordide, l’Éthionème des Rochers ou le Coris de Montpellier en compagnie d’arbustes comme le Genévrier de Phénicie et le Cade, s’installant eux dans les anfractuosités plus larges ou des lichens qui se développent directement sur la roche.



© : Lilian Car

FIGURE 94 : PHAGNALON SORDIDE



© : Lilian Car

FIGURE 93 : CORIS DE MONTPELLIERR



© : Lilian Car

FIGURE 92 : ETHIONEME DES
ROCHERS

Le Rocher de Volx ainsi que les parois du vallon de Sarzen, sont de longue date connus pour les gîtes qu’elles offrent aux oiseaux rupestres, dont le Hibou Grand-Duc, le Faucon pèlerin, l’Aigle de Bonelli et le Vautour percnoptère. D’autres oiseaux comme le Tichodrome échelette y viennent passer l’hiver et profiter de l’ensoleillement.



© : Creative Commons : C.Aussaguel

FIGURE 97 : FAUCON PELERIN



© : David Allemand

FIGURE 96 : HIBOU GRAND-DUC



© : LPO PACA : Aurélien Audevard

FIGURE 95 : MONTICOLE BLEU

Certaines espèces de chauves-souris rupestres peuvent s’y reproduire si les conditions sont assez chaudes, ou y séjourner une partie de l’année. Les fissures sont notamment des habitats de prédilection pour le Molosse de Cestoni et du Vespère de Savi.



© : Creative Commons : Vulzok

FIGURE 99 : VESPERE DE SAVI DANS UNE FISSURE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 98 : DOUCHOPODE

En pied de paroi et sur les faces nord, l'ombre portée des falaises et le couvert des arbres offrent des conditions plus humides qui favorise le développement d'un petit cortège de fougères comme le Polypode austral et diverses petites doradilles. C'est aussi le petit royaume frais de mousses agrippées aux rochers, de lierres géants et de fourrés de buis impénétrables. Fréquemment, des baumes servent d'abri aux mammifères forestiers, chevreuils, fouines, genette et même chamois...



© : Lilian Car

FIGURE 100 : DORADILLE CAPILAIRE



© : Lilian Car

FIGURE 101 : POTENTIELLE CAULESCENTE A FLANC DE PAROIS

Plus bas, la verticalité des escarpements rocheux laisse place à des pentes raides où la roche apparaît sous une autre forme, celle d'éboulis instables ou fixés, faits de matériaux calcaires et parfois de marnes. Certaines plantes se font une spécialité de s'y installer, en déployant un système racinaire souple et très allongé. On y trouve également des invertébrés qui profitent d'abris sous les pierres comme la Saltique algérienne ou les araignées ressemblant à des fourmis.



© : Lilian Car

FIGURE 103 : EBOULIS CALCAIRE



© : Lilian Car

FIGURE 102 : EBOULIS MARNEUX DES TERRES JAUNES



© : Lilian Car

FIGURE 105 : SALTIQUE ALGERIENNE



© : Lilian Car

FIGURE 104 : CLYPEOLE POUSSANT DANS LES EBOULIS STABILISES

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Vautour percnoptère
Enjeux PNRL	Très fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : CR
Statut de Protection	Protection nationale : NO3 - Directive Oiseaux : CDO1
Description	Le Vautour percnoptère est un grand rapace mais le plus petit des vautours européens. Son envergure se situe entre 1,6 et 1,8 mètre, pour un poids allant de 1,5 à 2,5 kg. Le Percnoptère vit longtemps, de 20 à 40 ans. En Danger Critique, les effectifs de ce migrateur venant du Sahara ont fortement chuté. Il en reste à peine une centaine de couples : 80 dans les Pyrénées, une vingtaine dans le quart sud-est. Il est toujours présent dans le massif du Petit Luberon et les monts de Vaucluse. Le Parc du Luberon œuvre depuis sa création à préserver et à restaurer les effectifs de ce vieux compagnon de route des bergers. Il fait son nid dans des cavités des parois rocheuses. Cela le met à l’abri des prédateurs et lui assure la tranquillité, excepté en cas de fréquentation touristique du site. L’accouplement a lieu fin mars-début avril, puis la ponte fin avril-début mai (1 à 2 œufs). La couvaison dure une quarantaine de jours, les deux adultes se relayant. Un poussin prendra son envol entre 2,5 et 3,5 mois après l’éclosion. Sur Volx un couple est niche dans les secteurs de falaises calcaires



FIGURE 106 : VAUTOUR PERCNOPTERE

© : Creative Commons : U.Levy

Nom scientifique	<i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822
Nom commun	Aigle de Bonelli
Enjeux PNRL	Très fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : CR
Statut de Protection	Protection nationale : NO3 - Directive Oiseaux : CDO1
Description	L'Aigle de Bonelli est une espèce typiquement méditerranéenne. Son aire de répartition s'étend du nord de l'Afrique au Moyen-Orient, jusqu'à l'Inde. De taille moyenne, il se distingue par son plumage contrasté, sa longue queue aussi large que ses ailes, et sa petite tête. Une tache caractéristique orne son dos, s'agrandissant

	avec l'âge. L'Aigle de Bonelli fréquente les falaises de Volx sans pour autant y nicher, du moins pour l'instant. Ce chasseur puissant peut poursuivre ses proies avec acharnement et réaliser des piqués vertigineux. Il se nourrit principalement de reptiles, d'oiseaux et de petits mammifères. Territorial et sédentaire, son domaine s'étend sur 40 à 120 km, et il peut vivre jusqu'à 25 ans. La période de reproduction s'étend de février à juin. En France, sa survie est fragile : en 2024, on ne comptait que 49 couples. En effet de nombreuses menaces pèsent sur cette espèce telles que l'électrocution, la collision avec des câbles électriques ou le dérangement dû aux activités de plein air. C'est un oiseau très farouche qui n'hésitera pas à abandonner son nid s'il se sent menacé. Un Plan National d'Action est mis en place afin de préserver cette espèce. En installation dans le secteur de la Garde.
--	---



FIGURE 107 : AIGLE DE BONELLI

© : PNRL – M.Gallardo

Nom scientifique	<i>Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)</i>
Nom commun	Molosse de Cestoni
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH4
Description	Le Molosse de Cestoni est une grande chauve-souris au vol puissant, présente en Europe du Sud, en Afrique du Nord et en Asie. Cette espèce doit son nom à son museau massif et à sa queue libre, évoquant l'apparence d'un chien. Avec sa grande taille et ses ailes longues et effilées, le Molosse a un vol rapide lui permettant de chasser les insectes en plein ciel. Cette chauve-souris affectionne les chaudes falaises calcaires qui surplombent les habitations de Volx. C'est l'une des rares chauves-souris ayant un cri de chasse audible.



FIGURE 108 : MOLOSSE DE CESTONI

© : Creative Commons – V.Rufay

Nom scientifique	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771
Nom commun	Faucon pèlerin
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : VU
Statut de Protection	Protection nationale : NO3 - Directive Oiseaux : CDO1
Description	Avec sa queue courte et ses ailes larges et pointues, le Faucon pèlerin est reconnaissable à son vol rapide. Ce rapace recherche principalement les falaises côtières ou montagneuses, à basse ou moyenne altitude. À Voix, l'espèce est nicheuse. Cependant, le Faucon pèlerin reste vulnérable notamment à la dégradation de son habitat, aux collisions et électrocutions sur les lignes électriques.



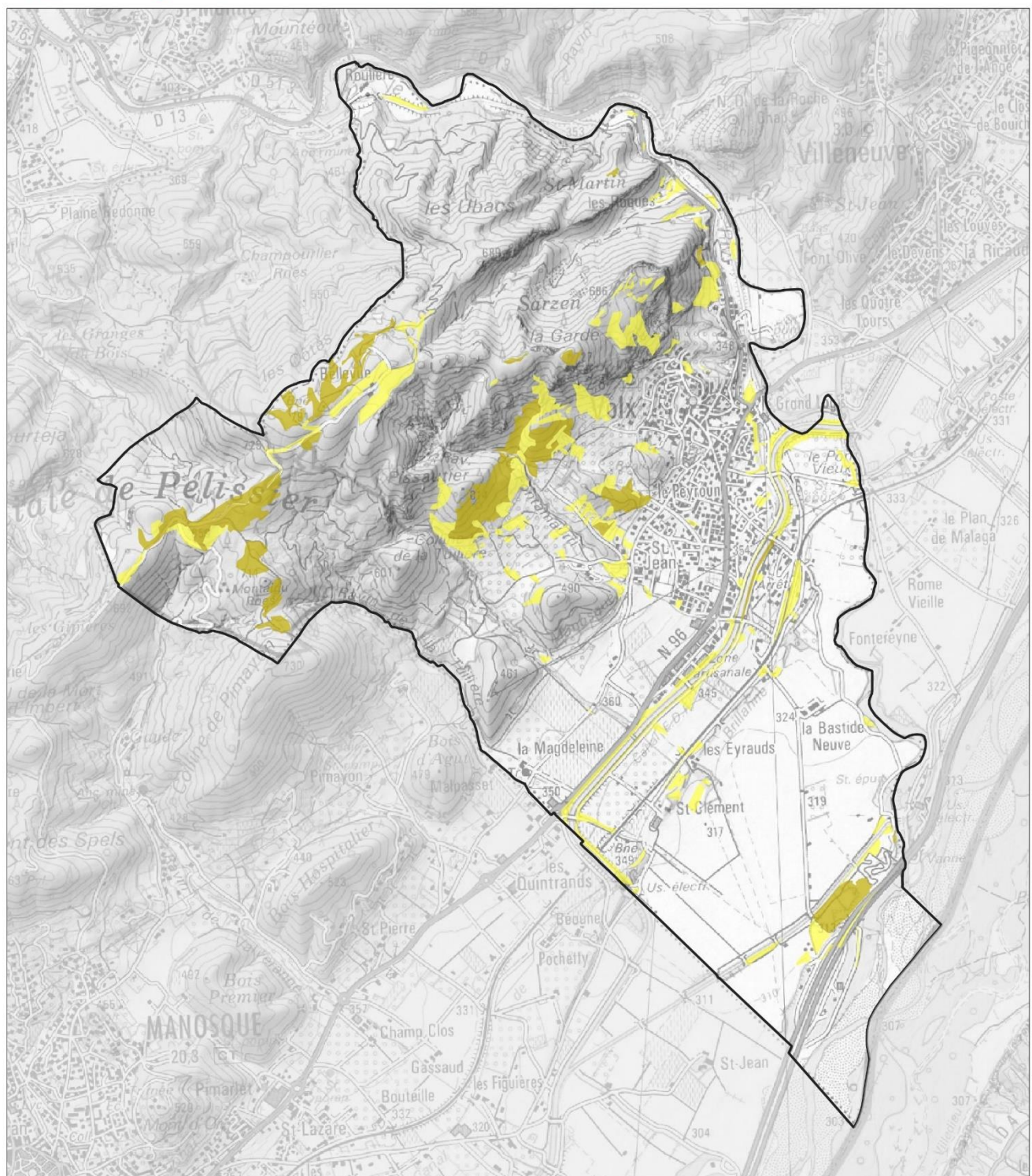
FIGURE 109 : FAUCON PELERIN

© : Creative Commons : C.Aussaguel

5. Les garrigues et milieux ouverts



Les enjeux des milieux ouverts sur la commune de Volx



Enjeux des milieux ouverts

- Enjeu très fort
■ Enjeu modéré



0 250 500 m

Date : 14/08/2025
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 50®,
©IGN-BD Topo®, ©IGN-BD Alt®
Cartographie : Muriel KREBS-SIT-PNR-Sud
bio_abc_raptech_enjeux_ouvert_atlas.l
O:\Projet\02_biodiversite\bio_abc_raptech_enjeux_ef_lqgz

FIGURE 110 : CARTE DES MILIEUX OUVERTS DE VOLX

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	33,58	1,8
E1.2A	Pelouses à <i>Brachypodium phoenicoides</i>	31,48	1,68
E1.311	Pelouses à <i>Brachypode</i> rameux	0,65	0,03
E1.52	Steppes supraméditerranéennes et prairies à <i>Aphyllanthes</i>	45,06	2,41
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	0,58	0,03
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	21,52	1,15
F5.4	Fourrés à <i>Spartium junceum</i>	12,1	0,65
F6.1	Garrigues occidentales	6,4	0,34
F6.11	Garrigues occidentales à <i>Quercus coccifera</i>	7,67	0,41
F6.62	Garrigues à <i>Genista cinerea</i>	5,9	0,32

FIGURE 111 : LISTE DES HABITATS OUVERTS PRESENTS SUR VOLX

Également qualifiés de « milieux ouverts » ou « semi-ouverts », les garrigues et pâturages sont des espaces à la végétation clairsemée, à la fois arbustive et herbeuse. Ce sont des milieux typiquement méditerranéens et qui renvoient à l’imaginaire classique de la nature provençale, avec des paysages un peu désolés, établis sur des sols pauvres et caillouteux. C’est aussi une végétation d’une très grande richesse et dont les floraisons spectaculaires s’admirent dès le début du printemps.

Sur l’adret du massif de Volx, les secteurs peu boisés sont essentiellement occupés par une garrigue d’arbustes à feuilles persistantes adaptés à la sécheresse : Ciste blanc avec ses grandes fleurs roses, Chêne kermès bas et piquant, Nerprun alaterne, filaires, clématites et genêts cendré. C’est aussi le royaume de la baouque, nom provençal désignant une graminée bien couvrante par endroits, autrement appelé *Brachypode* rameux, qui s’étend entre les cailloux et les buissons en compagnie d’orchidées, de plantes à cycles annuel et de nombreux sous-arbrisseaux vivaces – scientifiquement appelés chaméphyte s – tels que le Thym, l’Immortelle, les fumanas, etc.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 113 : GARRIGUE A CHENE KERMES ET GENET CENDRE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 112 : FUMANA A FEUILLES DE BRUYERE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 114 : OPHRYS BRUN DE FORESTIER

Au sein des milieux agricoles et des grandes pentes marneuses, l'Aphyllanthes de Montpellier viens couvrir le sol nu. Elle forme une pelouse assez maigre avec ses touffes de tiges sans feuilles. Si en hiver elle peut être confondue avec une graminée, ses jolies fleurs bleutés à cinq pétales lèvent toute confusion une fois venu le printemps.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 116 : PELOUSE MEDITERRANEENNE A APHYLLANTHES



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 115 : FLORAISON DE L'APHYLLANTHES DE MONTPELLIER

Plus haut, sur les crêtes entre Montaigu et le secteur des plaines de Bellevue, d'autres pelouses sèches s'étendent, parfois en clairières mais généralement sur des surfaces importantes et continues. L'Aphyllanthes y pousse mais c'est cette fois le Brome érigé qui domine, en compagnie des Stipes et d'espèces arbustives telle que les cades, les genévriers et les buis.



Ce paysage, bien moins étendu qu'autrefois, n'est pourtant pas aussi « naturel » qu'il en a l'air. Il résulte en effet d'une action, ou pression, multiséculaire des humains sur la végétation. Ce prélèvement des ressources végétales est depuis fort longtemps le fait premier du pâturage. Les sociétés rurales d'avant les guerres avaient aussi un usage intensif du bois qui constituait leur unique moyen de chauffage. Tout concourait ainsi à dessiner, jusqu'au début du 20ème siècle et l'exode rural, un vaste paysage très ouvert, à tel point que l'arbre était plutôt l'exception, et l'herbe la règle. Aujourd'hui, on y trouve en début de printemps des troupeaux de brebis et de vaches (Montaigu) qui continuent à laisser ces milieux un peu ouverts et préserver cette biodiversité remarquable héritée des pratiques séculaires.

Ces garrigues sont peuplées d'une grande quantité d'oiseaux. Des rapaces renommés comme l'Aigle de Bonelli et le Circaète Jean-le-Blanc qui y trouvent de très bons terrains de chasse, mais aussi de très nombreux passereaux comme la Fauvette pitchou ou l'Alouette lulu.



© : LPO PACA – Aurélien Audevard

FIGURE 121 : ALOUETTE LULU



© : PNRL – M.Gallardo

FIGURE 120 : AIGLE DE BONELLI



© : David Allemand

FIGURE 119 : CIRCAETE-JEAN-LE-BLANC

Au sol, différents reptiles peuvent être observés comme le lézard vert, le seps strié ou encore la coronelle girondine. Profitant des rayons du soleil matinaux pour chauffer leur corps, ils se mettent ensuite à l'abris d'un buisson ou d'une pierre lorsque la journée avance et que le soleil atteint son zénith. Pour avoir la chance de les apercevoir il faut préférer les matinées et faire preuves de patience et de discrétion. Si une mare se trouve à proximité, le Pélodyte ponctué, petit crapaud au champs caractéristique, peut aussi être aperçu parmi les bouquets de thym.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 124 : CORONELLE GIRONDINE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 123 : LEZARD VERT



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 122 : PELODYCTE PONCTUE

C'est en plein printemps, notamment aux mois d'avril et mai, que les insectes sont les plus nombreux, ou du moins les plus visibles, suivant de près l'explosion floristique propre à cette période. Qu'ils soient floricoles ou prédateurs d'autres invertébrés, on les voit partout dans la garrigue, certains plus visibles que d'autres comme



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 126 : SABLE PROVENÇAL

les papillons de jour et autres pollinisateurs (abeilles sauvages, syrphes...), d'autres plus discrets, moins mobiles ou bien cachés au revers des feuillages.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 125 : THECLE DU NERPRUN

D'autres insectes et invertébrés, criquets, fourmis, araignées, scolopendres, petits scorpions, etc. vivent plus près du sol. Il suffit simplement de s'amuser à scruter le sol un moment ou de soulever quelques belles pierres plates pour s'en rendre compte (à remettre en place comme elles étaient !).



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 128 : MAILLOT CENDRE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 127 : REINE DE L'ESPECE DE FOURMI PHEIDOLE PALLIDULA

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758
Nom commun	Pie-grièche à tête rousse
Enjeux PNRL	Très fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : CR
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	La Pie-grièche à tête rousse est un passereau de la taille d'un gros moineau et présente une silhouette de petit rapace du fait de son bec crochu. C'est une espèce migratrice et apprécie les milieux ouverts à semi-ouverts ensoleillés : garrigues, pelouses sèches et certains milieux agricoles avec présence de bosquets, haies, talus et friches. La Pie-grièche à tête rousse consomme principalement des gros insectes. Ses effectifs se sont effondrés depuis le début des années 1980 dans notre région. Nicheur probable sur Volx mais à reconfirmer.



FIGURE 129 : PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE
© : LPO PACA

Nom scientifique	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)
Nom commun	Fauvette pitchou
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : EN
Statut de Protection	Protection nationale : NO3 - Directive Oiseaux : CDO1
Description	La Fauvette pitchou est un petit passereau protégé au plumage sombre sur le dos et rouge vineux sur la gorge et la poitrine. Discrète et souvent perchée bas dans la

	végétation, elle est plus simple à entendre qu'à voir. Elle émet un chant mélodieux complexe et un cri d'alarme métallique reconnaissable. Principalement insectivore, la Fauvette pitchou chasse directement dans les buissons et arbustes épineux. Sur la commune, les adrets couverts de garrigues de chênes kermès et de genévriers lui sont favorables et peuvent être des secteurs d'observation.
--	--



FIGURE 130 : FAUVETTE PITCHOU

© : Creative Commons : M.Galli

Nom scientifique	<i>Hyponephele lupina</i> (O. Costa, 1836)
Nom commun	Louvet (Le)
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : EN
Statut de Protection	-
Description	Petit papillon très discret aux ailes bruns-grises et orange portant des ocelles noirs. Les chenilles se nourrissent de graminées sèches. L'adulte fréquente les pelouses steppiques et caillouteuses et coteaux secs, actif en été. Très localisé en Provence, surtout dans le sud-est. Sur Volx une observation a été faite sur les crêtes de Montaigu. Espèce rare, menacée par l'enfrichement des milieux ouverts.



FIGURE 131 : LOUVET

© : Creative Commons : Tanocaperna

Nom scientifique	<i>Achillea ageratum</i> L., 1753
Nom commun	Achillée visqueuse
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	-
Description	Plante vivace à souche ligneuse, haute de 25 à 50 cm, aux tiges dressées et aux petites fleurs jaunes regroupées en corymbes compacts. Ses feuilles sont rugueuses, dentées et très ponctuées, les inférieures lobées, les supérieures sessiles. Elle fleurit de juillet à septembre entre 400 et 1 350 m dans les étages méso- et supraméditerranéen. Elle apprécie les pelouses sèches nitratées, souvent inondées au printemps puis asséchées en été, sur terrains marneux neutres. Rare en région PACA, cette espèce peu s'observer sur Bellevue.



FIGURE 132 : ACHILLEE VISQUEUSE

© : Creative Commons : F.Le Driant

6. Les zones agricoles



Les enjeux des milieux agricoles sur la commune de Volx

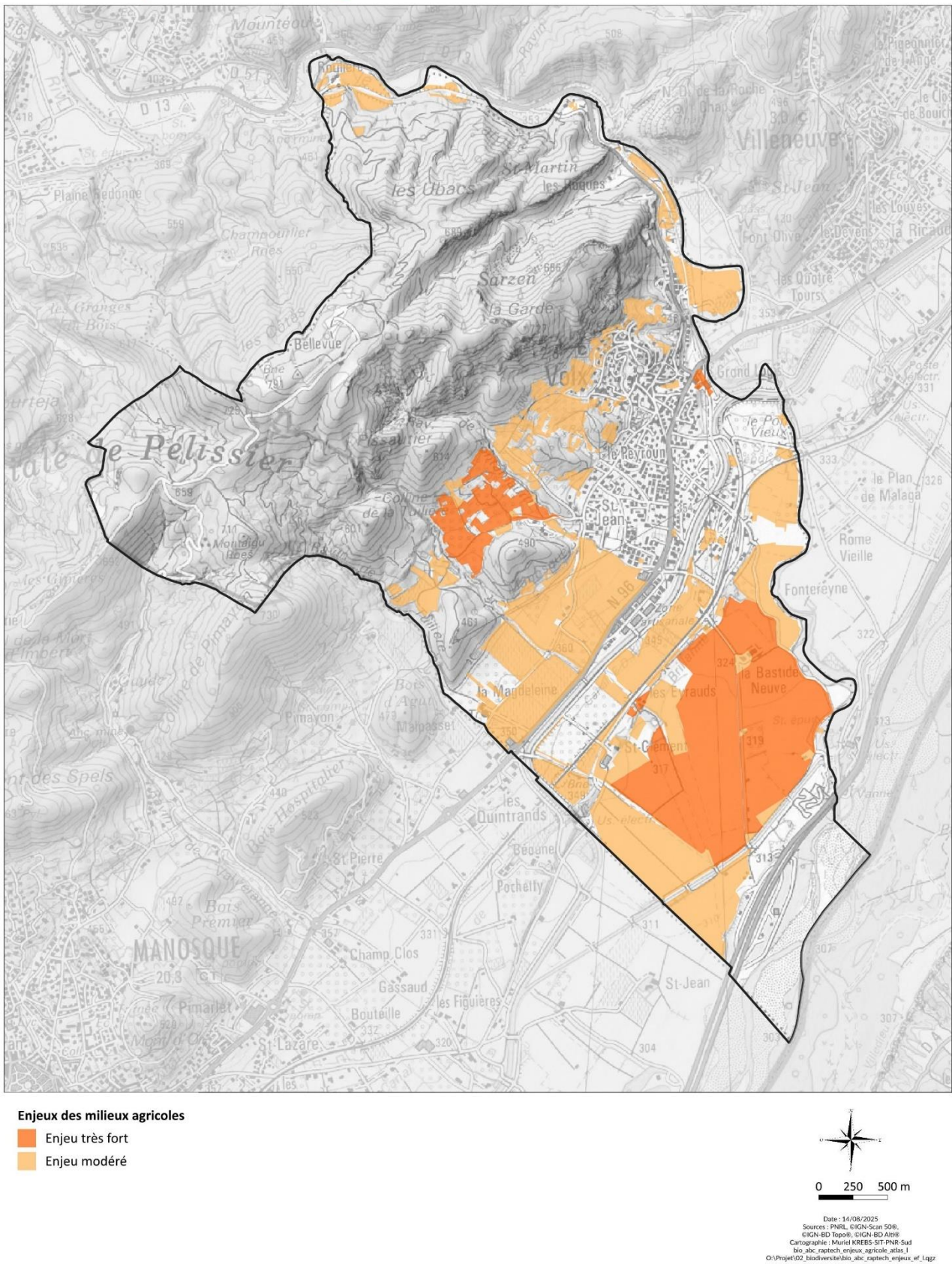


FIGURE 133 : CARTE DES ZONES AGRICOLES DE VOLX

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
FB.4	Vignobles	26,9	1,44
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	22,87	1,22
G2.91	Oliveraies à Olea europaea	85,35	4,57
I1	Cultures et jardins maraîchers	5,14	0,28
I1.1	Monocultures intensives	1,23	0,07
I1.11	Grandes monocultures intensives (> 25ha)	211,68	11,33
I1.12	Monocultures intensives de taille moyenne (1-25ha)	91,11	4,88
I1.13	Petites monocultures intensives (< 1ha)	0,2	0,01
I1.2	Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture	5,04	0,27
I1.21	Jardins maraîchers et horticulture à grande échelle	4,75	0,25
I1.22	Jardins maraîchers et horticulture à petite échelle, incluant les jardins ouvriers	2,27	0,12
I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	0,61	0,03
I1.52	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles	0,63	0,03
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	22,57	1,21
J2.41	Bâtiments agricoles (non isolés)	1,64	0,09
J2.42	Bâtiments agricoles isolés	7,91	0,42
J2.43	Serres	3,26	0,17

FIGURE 134 : LISTE DES HABITATS AGRICOLES PRESENTS SUR VOLX



© : PNRL – Stéphane Legal

FIGURE 135 : VUE DEPUIS LA GARDE DE VOLX

Le paysage agricole Volxien est constitué de trois ensembles distincts, implantés depuis le piémont sud du massif jusqu'à la ripisylve de la Durance. Chacun d'entre eux correspond à un type de culture et une intensité agricole.

Vue depuis la Garde de Volx : un piémont d'oliviers et une grande plaine agricole



© : Jacqueline Poggi

FIGURE 136 : VIEILLE OLIVERAIE

Adossée au relief calcaire, une mer d'oliviers s'étend du lieu-dit des Pâtis jusqu'aux Hauts du Château, entre les garrigues, la colline de Piétramal et le village. Héritage culturel Volxien, l'olivier, en limite nord de son aire de répartition, subsiste sur cet adret en raison de l'ensoleillement et d'un hiver méditerranéen.

L'irrigation, notamment par le canal de Manosque, permet également de maintenir toutes ces petites oliveraies (aussi appelées olivettes) face à la sécheresse estivale. Véritablement ancrée dans la vie locale de Volx, la culture de l'olive (variété Aglandau) reste une activité sociale et familiale, et donc peu intensive. Ces terrains sont ainsi riches en biodiversité grâce à la conservation de bandes enherbées, de bosquets de chênes, petites garrigues ou murets en pierres sèches entre les olivettes.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 137 : MUR EN PIERRE SECHE DELIMITANT LES OLIVETTES



© : PNRL – Françoise Delville

FIGURE 138 : ENHERBEMENT ENTRE LES OLIVIERS ET AUTOUR DES PARCELLES

Tous ces habitats offrent des conditions propices à l'installation de toute une foule d'espèces pionnières, capables de s'installer rapidement suite à une perturbation du sol. Chiendents, Orge des rats, Carotte sauvage, Millepertuis perforé, Fumeterres, différents chardons et centaurées, pour ne citer que quelques fleurs parmi les plus communes, contribuent à créer des milieux d'une grande diversité et aux intenses floraisons particulièrement recherchées par les insectes pollinisateurs. Papillons, abeilles, syrphes, certains coléoptères et punaises y forment un joli balai aérien aux belles heures ensoleillées.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 140 : AGAPANTHE DE DAHL, SUSPENDUE SUR UNE FLEUR D'AVOINE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 139 : CARPOCORE MEDITERRANEEN



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 141 : EPEIRE DE VELOURS



© : LPO PACA – Candy Bellon

FIGURE 142 : ANTAXIE HONGROISE

En descendant vers la Durance, juste après les collines de la Tuilière et de Piétramal, les oliveraies laissent place à des vergers fruitiers et des vignobles cultivés de manière plus intensive. En dépit de ce développement opéré ces dernières décennies, le paysage est resté celui d'une campagne provençale relativement intéressante pour la flore et la faune, avec la subsistance de nombreux bosquets et haies arborées, de talus et délaissés ainsi que des friches herbeuses laissées à l'abandon ou en jachère.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 143 : PUNAISE ARLEQUIN SE NOURRISSANT DE GRAINES DE CAROTTE

Les passereaux y sont nombreux : Bruant proyer, Hirondelle rustique, Tarier des près ou encore Cochevis huppé. Certaines de ces espèces, en dépit de leur étiquette d'« oiseaux communs », sont pourtant aujourd'hui en déclin que ce soit en France ou dans notre région.



FIGURE 145 : COCHEVIS HUPPE

FIGURE 144 : HIRONDELLE RUSTIQUE



© : Goued120

FIGURE 146 : VASTE CHAMP EN MONOCULTURE

Passé la route départementale et surtout le canal EDF, le piémont s'estompe au profit de la plaine alluviale fertile où les champs s'étendent à perte de vue. Profitant des limons et alluvions laissés par les crues de la Durance, la monoculture de céréales, fourrages tournesol et autres cultures oléagineuses est au cœur du système agricole. L'intensité de l'agriculture s'observe ici, directement dans le paysage : rares sont les haies et les bosquets, vastes sont les champs. Si la biodiversité trouve quand même de précieux refuges dans les talus, les bords de champs et les quelques arbres isolés, elle se cantonne principalement dans les ourlets forestiers fournis par la ripisylve et les jardins des habitations présentes dans le secteur.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 148 : BERGERONNETTE GRISE DANS UN CHAMP FRAICHEMENT LABOURE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 147 : TRAQUET MOTTEUX

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)
Nom commun	Petit rhinolophe
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : LC
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2,CDH4
Description	Le Petit Rhinolophe est bien présent à Volx, contacté en plusieurs endroits de la commune lors de l'ABC. Lors de celui-ci, la reproduction n'a pas été mise en évidence dans la commune, mais elle semble très probable. Pour sa reproduction, il recherche de préférence des bâtis humains assez tranquilles tels que des greniers, combles ou cabanons où règne une température suffisante en été. C'est un chasseur d'insectes divers, qu'il recherche dans divers milieux, de préférence semi-ouverts, avec présence de lisières. Présence sur la commune mais pas de gîtes connus pour le moment.



FIGURE 149 : PETIT RHINOLOPHE

© : Creative Commons : J.Random

Nom scientifique	<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Cochevis huppé
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : VU
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	Alouette de taille moyenne, de couleur générale brun terreux à sable assez uniforme. Les plumes de la calotte forment une huppe pointue visible en toutes circonstances. La poitrine est marquée de stries brunâtres. Les côtés de la poitrine et le haut des flancs sont teintés de roux. La queue est courte et rousse sur les bords. Le bec est long et apparaît arqué. À l'envol, le Cochevis huppé lance généralement trois notes sifflées. La base du régime alimentaire du Cochevis huppé est constituée de graines. Durant la belle saison, l'espèce consomme aussi beaucoup d'invertébrés. C'est une espèce de basse altitude dont l'habitat doit présenter une végétation assez

	clairsemée, un sol peu accidenté et plutôt sec : zones agricoles, vignobles, dunes, garrigues dégradées. Espèce nicheuse sur la commune.
--	--



FIGURE 150 : COCHEVIS HUPPE

© : LPO PACA – Aurélien Audevard

Nom scientifique	<i>Athene noctua (Scopoli, 1769)</i>
Nom commun	Chevêche d'Athéna
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	L'un des plus petits rapaces nocturnes de France, la Chevêche d'Athéna est suivie sur Volx depuis plus de 10 ans. Durant l'ABC, de nombreuses écoutes et observations ont été faites dans la plaine agricole entre le canal EDF et la Durance. Cette petite chouette aux yeux jaunes et au plumage brun et blanc affectionne les paysages ouverts, les vergers et les champs où elle chasse insectes et rongeurs. Sédentaire et territoriale, elle recherche des cavités et des reposoirs à proximité de ses lieux de chasse favoris. Menacée par la destruction de ses habitats et l'utilisation des pesticides, elle est protégée. Espèce nicheuse sur la commune.



FIGURE 151 : CHEVECHE D'ATHENA

© : David Allemand

Nom scientifique	<i>Passer montanus (Linnaeus, 1758)</i>
Nom commun	Moineau friquet
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : EN
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	Le Moineau friquet est un petit passereau au plumage brun et beige. Il se distingue du moineau domestique grâce à sa calotte brune et à des taches noires sur ses joues blanches. Moins urbain que son congénère, il fréquente les villages ruraux, les parcs et les jardins à la recherche de graines de graminées sauvages, principales sources d'alimentation. Sociable et vif, il niche souvent en colonies, utilisant des cavités d'arbres ou les espaces vides des bâtiments. Les couples de Moineau friquet sont fidèles à vie et restent attachés à leur site de nidification toute l'année. Espèce nicheuse sur la commune.



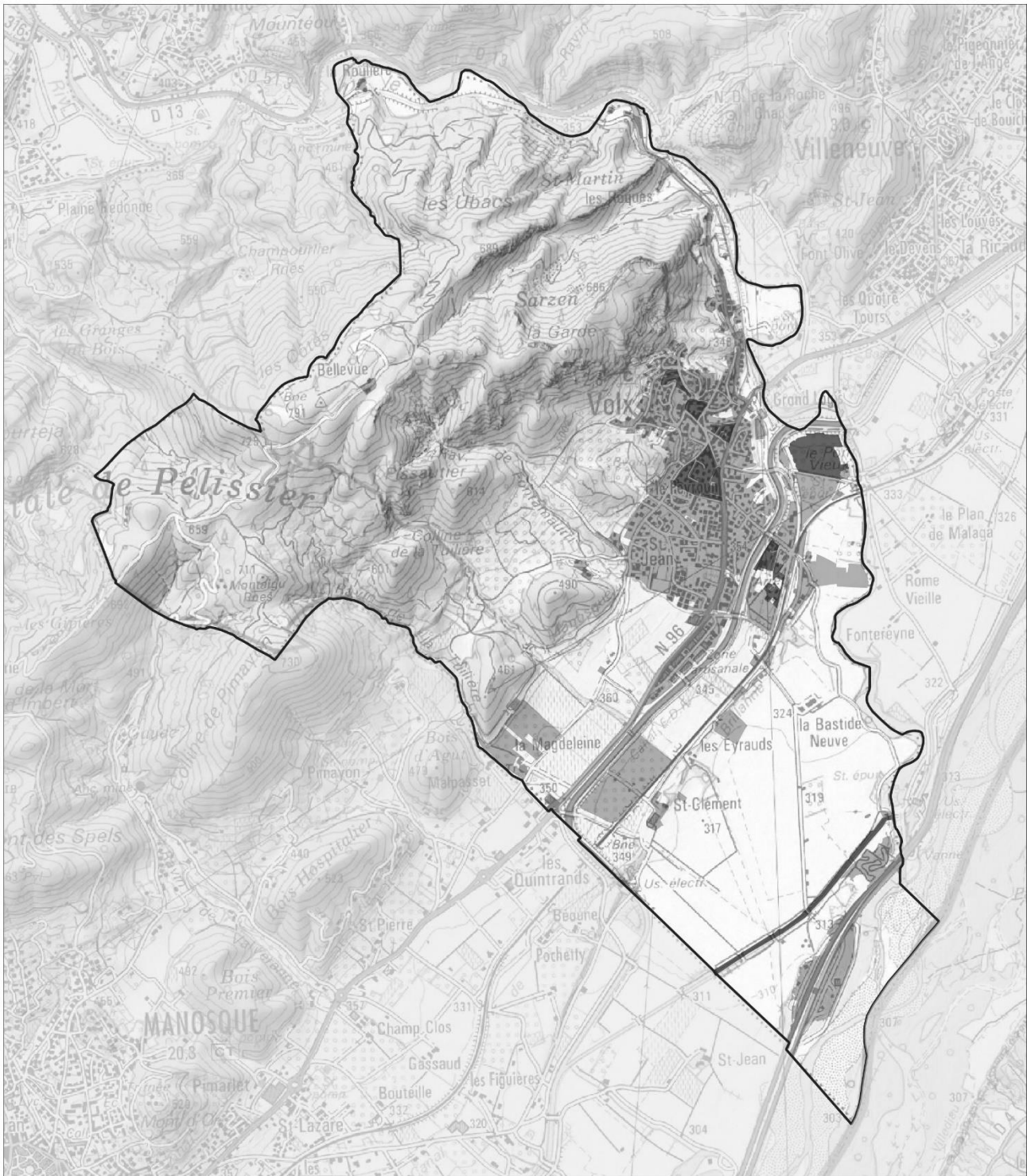
FIGURE 152 : MOINEAU FRIQUET

© : Creative Commons : D. Nesterkova

7. Le village et les bâtiments



Les enjeux des milieux artificialisés sur la commune de Volx



Enjeux des milieux artificialisés

- Enjeu très fort
- Enjeu modéré



0 250 500 m

Date : 14/08/2025
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 500®,
©IGN-ED Topo®, ©IGN-BD Alti®,
Cartographie : Muriel KREBS-ST-PNB-Sud
bio_abc_raptech_enjeux_artificialise_atlas_
O:\Projet\02_biodiversite\bio_abc_raptech_enjeux_ef_1.qxd

FIGURE 153 : CARTE DES MILIEUX ARTIFICIALISES DE VOLX

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
I2.1	Grands jardins ornementaux	0,67	0,04
I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques	0,51	0,03
J	Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels	0,26	0,01
J1	Bâtiments des villes et des villages	0,44	0,02
J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	127,27	6,81
J1.4	Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	11,49	0,61
J1.6	Sites de construction et de démolition en zones urbaines et suburbaines	57,06	3,05
J2	Constructions à faible densité	0,24	0,01
J2.1	Habitats résidentiels dispersés	1,05	0,06
J2.3	Sites industriels et commerciaux encore en activité en zone rurale	1,02	0,05
J2.61	Terrains vagues des constructions rurales abandonnées	0,37	0,02
J2.7	Sites ruraux de construction et de démolition	0,74	0,04
J4	Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure	9,43	0,5
J4.2	Réseaux routiers	23,43	1,25
J4.3	Réseaux ferroviaires	4,08	0,22
J4.6	Surfaces pavées et espaces récréatifs	18,12	0,97
J4.7	Parties construites des cimetières	0,98	0,05
J5.33	Réservoirs de stockage d'eau	0,31	0,02
J5.41	Canaux d'eau non salée complètement artificiels	23,42	1,25
J6	Dépôts de déchets	1	0,05
X22	Petits jardins non domestiques des centres-villes	0,44	0,02
X23	Grands jardins non domestiques	0	0
X25	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines	0,58	0,03

FIGURE 154 : LISTE DES HABITATS ARTIFICIALISES PRESENTS SUR VOLX



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 155 : VUE DU VILLAGE

Le bâti traditionnel en pierre est depuis longtemps utilisé par de nombreuses espèces d’oiseaux dont les plus emblématiques sont l’Hirondelle de fenêtre et le Martinet noir.



© : LPO PACA – Aurélien Audevard

FIGURE 156 : ROUGE-QUEUE NOIR



© : Isabelle Blanchemain

FIGURE 157 : MUR EN PIERRES SECHES COUVERT DE LICHENS

Toitures en tuiles, fissures dans les murs, caves et combles sont autant de microhabitats pour de nombreuses espèces d’oiseaux, de chauves-souris et même de plantes qui arrivent à s’implanter dans le moindre interstice. On y observe d’ailleurs un important cortège floristique habituellement visibles sur les falaises.



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 158 : CENTRANTHE ROUGE OU LILAS D'ESPAGNE

En effet, ces plantes à fleurs, fougères, mousses et lichens retrouvent sur les murs, dans les fissures ou entre le bitume et le pied des bâtiments des conditions similaires aux parois rocheuses, à savoir très peu de sol et de réserve en eau mais aussi peu de compétition.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 159 : DELAISSE ET TALUS EN BORD DE ROUTE

L'habitat s'est étendu progressivement en périphérie du village, dans des zones résidentielles plus ouvertes où les parcelles sont souvent accompagnées de jardins, haies ou vergers privés. Ces éléments végétalisés, bien que fragmentés, participent à la circulation de certaines espèces et à la préservation d'une forme de trame verte locale. Les espaces de jardins, d'interstices, de friches non bâties peuvent voir persister ou se développer librement des cortèges végétaux surprenants, témoins d'usages agricoles passés ou simplement adventices et profitant de ces niches laissées libres.

Sur ces sols relativement tendres, les milieux boisés ont pris une extension importante, dans les jardins eux-mêmes, sur les pentes des petits ravins ou sur des parcelles non bâties et depuis longtemps délaissées. Bien qu'ayant un sol perturbé, souvent composés d'éléments minéraux de toute sorte, de nombreuses plantes sont capables de venir fleurir ces lieux. On parle alors d'espèces rudérales. Pionnières, leur installation sont les prémices de la recolonisation car à long terme elles améliorent le sol et permettent à d'autres espèces de s'implanter.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 161 : FUMETERRE OFFICINALE



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 160 : LAMIER EMBRASSANT

Les espaces verts publics sont relativement limités en surface mais bien présents : petits parcs, cimetière, végétation sur les bords de voirie ou talus. La végétation spontanée est tolérée, ce qui favorise la présence d'insectes pollinisateurs et de flore locale.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 162 : MACHAON

Les platanes et les alignements d'arbres peuvent aussi fréquemment utilisé par le Hibou Petit-Duc (étranges « tiou » répétés mécaniquement au cœur de la nuit) ou d'autres espèces d'oiseaux (Choucas de tours, Corbeaux freux ou même de chauves-souris).



© : David Allemand

FIGURE 163 : PETIT-DUC SCOPS



© : Etienne Baudon

FIGURE 164 : ALLEE DE PLATANES SUR LA PLACE PRINCIPALE

Les invertébrés ne sont pas en reste, et jusqu'au cœur des maisons. Ils illustrent parfaitement l'adage « la nature a horreur du vide ». Pollinisateurs dans les jardins, prédateurs des caves et des greniers, recycleurs de compost, décomposeurs du bois et créateurs d'humus, chacun joue son rôle, un rôle jugé directement utile à l'homme ou non, mais toujours utile pour l'écosystème.



© : PNRL – LILIAN CAR

FIGURE 167 : SCUTIGERE VELOCE



© : PNRL – LILIAN CAR

FIGURE 166 : EPEIRE DES FISSURES



© : PNRL – LILIAN CAR

FIGURE 165 : GLOMERIS SP

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Martinet noir
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge régionale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	Le Martinet noir, migrateur hivernant en Afrique centrale et australe, ne séjourne que trois mois par an sur notre territoire pour se reproduire. Sa silhouette fuselée en forme de faucille lui permet de fendre l'air avec une grande agilité. Véritable maître du vol, il peut parcourir d'immenses distances sans se poser et voler en continu près de dix mois. Autrefois nicheur dans les falaises et cavités rocheuses, il s'est adapté aux constructions humaines. Les anciens bâtiments urbains, riches en anfractuosités, lui offrent des sites de reproduction idéaux. Aujourd'hui, la modernisation du bâti constitue sa principale menace : les rénovations et constructions modernes ne possèdent plus les cavités nécessaires à son installation, entraînant une forte diminution de ses sites de reproduction. Espèce nicheuse sur la commune.



FIGURE 168 : MARTINET NOIR
© : LPO PACA – Aurélien Audevard

Nom scientifique	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Hirondelle de fenêtre
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	L'Hirondelle de fenêtre, facilement reconnaissable à son croupion blanc, fréquente la plupart des milieux urbanisés, des plus grandes agglomérations aux villages et hameaux de campagne. Très peu de sites naturels – des falaises pour l'essentiel – sont occupés par l'espèce. Migratrice transsaharienne, le retour d'Afrique de cette hirondelle s'effectue au mois de mars et les nicheurs s'installent sur leurs sites de reproduction dans les derniers jours d'avril. Le nid est construit sous les génoises des toitures, parfois en colonies. Le régime

	alimentaire de l'Hirondelle de fenêtre est composé de nombreux insectes qu'elle capture en vol. Le retour dans les quartiers d'hivernage, vraisemblablement situés en Afrique de l'Ouest, s'étale jusqu'en octobre. Espèce nicheuse sur la commune.
--	---



FIGURE 169 : HIRONDELLE DE FENETRE
 © : LPO PACA – François Grimal

Nom scientifique	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)
Nom commun	Sérotine commune
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH4
Description	Assez semblable aux Pipistrelles, la Sérotine commune fréquente une grande gamme de milieux pour la chasse tels que les lisières, les milieux agricoles ainsi que les milieux urbains éclairés. L'été, on retrouve les colonies de mise-bas, composées uniquement de femelles, dans les bâtiments ainsi que les ponts. L'hiver, elle choisit aussi souvent des bâtiments, mais il lui arrive également d'occuper les fissures de falaises ou autres cavités naturelles. La Sérotine est une espèce discrète. Elle est menacée par les éoliennes, la prédation par les chats ainsi que la rénovation des bâtiments. Elle peut être observée sur l'ensemble de la commune, du pied de la Durance jusqu'aux vallons de Luberon.



FIGURE 170 : SEROTINE COMMUNE

© : Creative Commons : L.Jouv

8. La géodiversité

- Qu'est-ce que la géodiversité ?

« On entend par géodiversité la diversité géologique, géomorphologique, hydrologique et pédologique ainsi que l'ensemble des processus dynamiques qui les régissent, y compris dans leurs interactions avec la faune, la flore et le climat. »

Art. L110-1 du Code de l'environnement

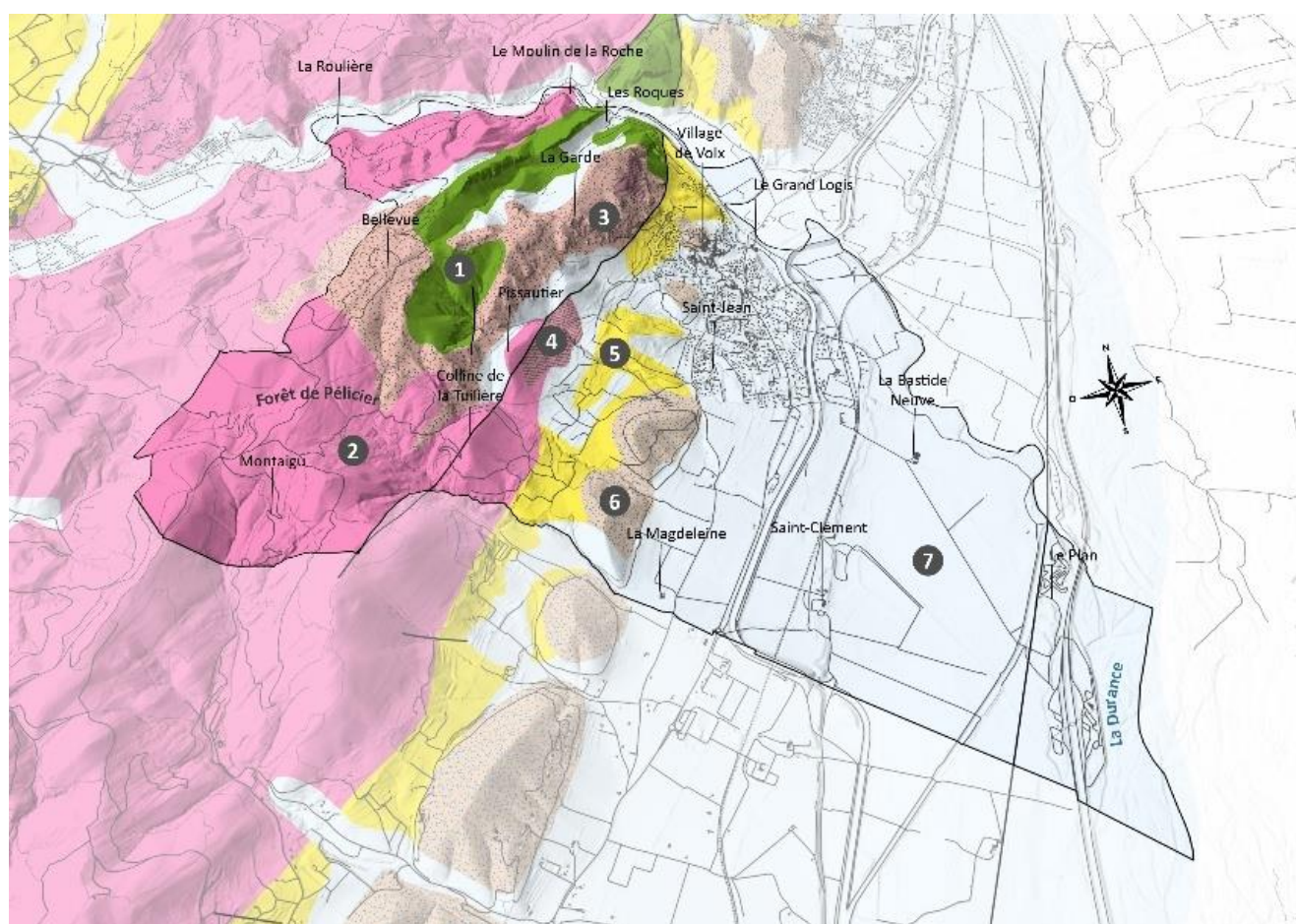


FIGURE 171 : CARTE GEOLOGIQUE DE VOLX

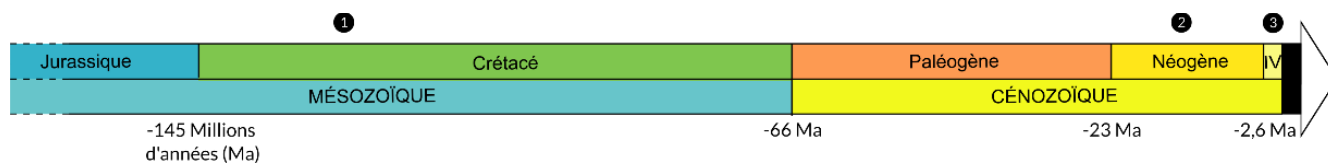


FIGURE 172 : ECHELLE DU TEMPS

Différentes ressources telles que la carte géologique, les cartes topographiques, les données sur les sols et toutes les observations de terrain permettent d'illustrer la géodiversité de la commune.

- La géodiversité à Volx

La commune de Volx est constituée de roches sédimentaires d’âge compris entre -130 millions d’années (Hauterivien) et la période actuelle. Les roches les plus anciennes sont des calcaires marneux présents dans la combe de Sarzen.

7	Quaternaire	Alluvions récentes et anciennes
6	Miocène	Conglomérats continentaux (Tortonien)
5	Miocène	Molasses sableuses (Langhien-Serravallien), molasses calcaires (Burdigalien)
4	Oligocène	Klippes
3	Oligocène	Brèches et méga-brèches
2	Oligocène	Calcaires et marnes
1	Crétacé inférieur	Calcaires à faciès urgonien (Barrémien), calcaires marneux (Hauterivien)

- Géomorphologie

La commune de Volx s’étend sur 484 mètres de dénivelée et présente plusieurs formes de reliefs caractéristiques : des combes (Sarsen, Margaridètes), des crêtes, des parois verticales, collines, des pentes abruptes chargées d’éboulis, des coteaux, la plaine alluviale de la Durance...

L’action des eaux d’infiltration est à l’origine de quelques formations karstiques : rainures, baumes.

Les eaux de ruissellement qui circulent sur les marnes de la combe des Margaridètes, se concentrent et ressortent au débouché de la combe en donnant naissance au ruisseau de Fontamaurri (mère des Fontaines). À Bellevue, la présence d’eau s’explique par l’infiltration des eaux de pluie sur l’étendue du dôme de Bellevue, qui s’accumulent et ressortent au niveau des marnes du Crétacé inférieur, imperméables.



Rocher de Volx, creusé de baumes par érosion et dissolution du calcaire sous l’action des eaux de ruissellement, d’infiltration et du gel.

Fragments de roches liés entre eux par un ciment naturel calcaire format une « brèche ». Cette formation géologique constitue la plus grande partie du Rocher de Volx qui domine le village sous la forme de brèches et de méga-brèches.

© : PNRL – Stéphane Legal

FIGURE 173 : ROCHER DE VOLX



Rainures sur roche calcaire liées à la dissolution par les eaux de ruissellement

© : PNRL – Stéphane Legal

FIGURE 174 : RAINURE SUR ROCHE CALCAIRE



© : PNRL – Stéphane Legal

FIGURE 175 : VUE SUR LES COLLINES

Vue sur les collines entre Volx et Manosque. Ces collines sont de même nature que le plateau de Valensole : un ensemble de galets liés entre eux et formation un poudingue. L’alignement de collines est lié à la présence d’une cassure de l’écorce terrestre, la faille de la moyenne Durance qui influence également la direction de la rivière.



© : PNRL – Stéphane Legal

FIGURE 176 : COMBE DES MARGARIDETES

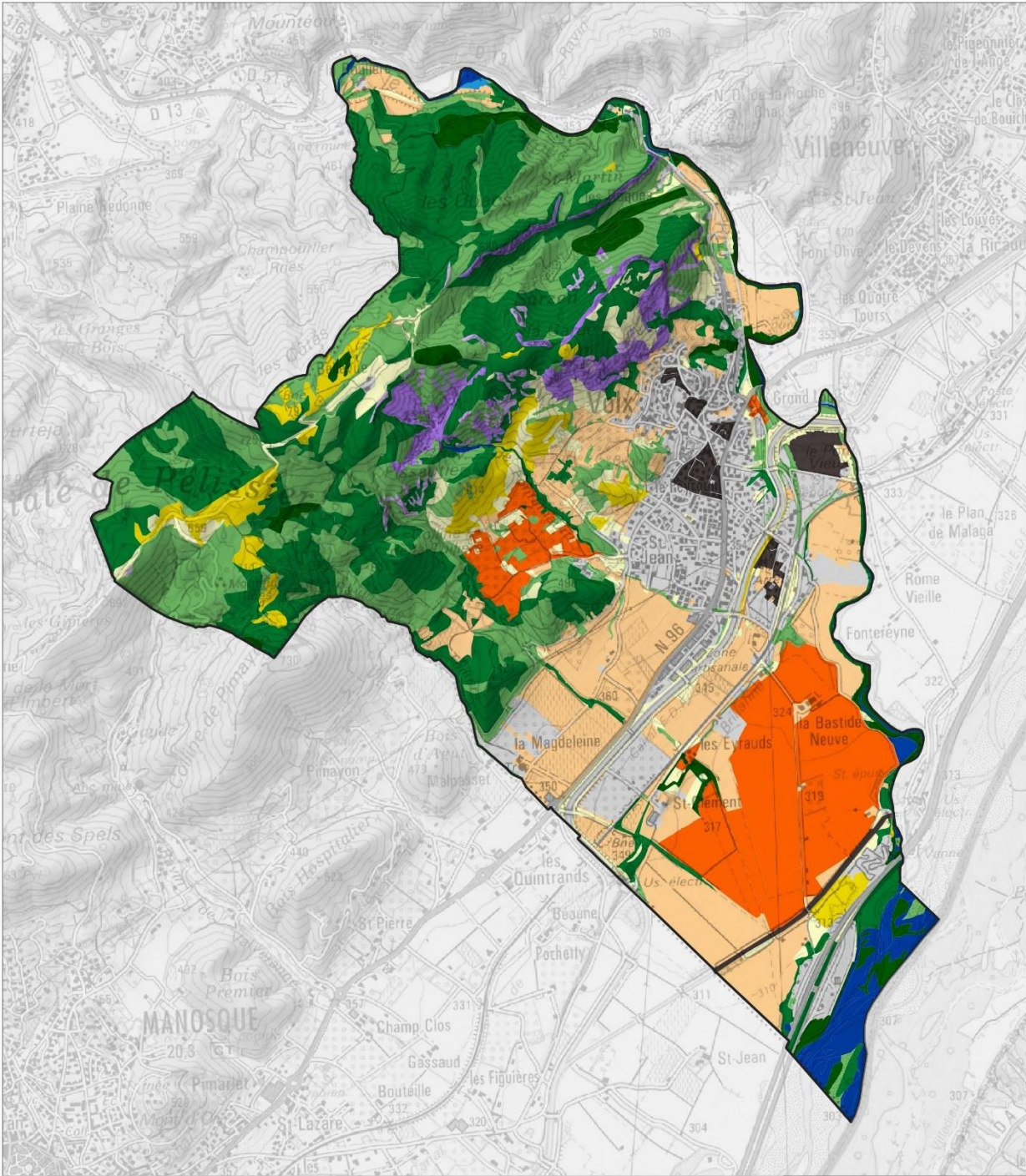
La combe des Margaridètes est formée de marnes profondément érodées par le ruissellement de l’eau. Autrefois, le ruisseau de Fontamaurri (mère des fontaines) fournissait l’eau du village. En aval de la combe, une faille met en contact les marnes crétacées et les méga-brèches calcaires oligocènes, redressées presque à la verticale. À la faveur de cette cassure, du bitume naturel noir et visqueux remonte parfois à la surface et vient suinter sur les rochers.

E.Synthèse des enjeux de protection de la nature

1. Enjeux de biodiversité



Les enjeux concernant la biodiversité sur la commune de Volx



Enjeux très forts

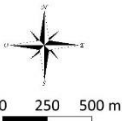
- Milieux forestiers
- Milieux ouverts
- Milieux aquatiques et humides
- Milieux rocheux
- Milieux agricoles
- Milieux artificialisés

Enjeux forts

- Milieux forestiers
- Milieux aquatiques et humides
- Milieux rocheux

Enjeux modérés

- Milieux forestiers
- Milieux ouverts
- Milieux aquatiques et humides
- Milieux rocheux
- Milieux agricoles
- Milieux artificialisés



Date : 14/08/2025
Sources : PNR, IGN-Scan 508,
IGN-BD Topo®, IGN-BD Alti®,
Cartographie : Muriel KREBS-ST-PHILIPPE
bio_abc_rapport_enjeux_complet_atlas_J
O:\Projet\02_biodiversite\bio_abc_rapport_enjeux_et_logos

FIGURE 177 : CARTE DES ENJEUX DE BIODIVERSITE DE VOLX

F. Le plan d'actions communal



ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAL DE VOLX PLAN D'ACTION



FIGURE 178 : ROCHES DE VOLX

© : PNRL – Lilian Car

Liste des actions :

1. Aménagement de la rue Sainte Victoire
2. Révision de l'Arrête Préfectoral de Protection de Biotope "Luberon Oriental"
3. Îlot de sénescence du Vallon des Plantiers
4. Actualisation du Plan Vert
5. Etude et préservation d'une population de chamois
6. Rénovation du bâtiment de l'école



Commune labellisée TEN en mai 2025

ACTION N°1 : Aménagement de la Rue Sainte Victoire

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature » associée : AMBITION 4 : Aménager avec la biodiversité

Descriptif de l'action :



© : Google Maps

FIGURE 179 : RUE SAINTE VICTOIRE

Le projet d'aménagement de la rue Sainte-Victoire s'inscrit dans cette politique globale de la municipalité qui vise à offrir un cadre de vie agréable aux Volxiens. Il suivra les mêmes principes d'aménagement exemplaire qui ont réalisés lors des opérations précédentes de requalification des axes de circulation à l'intérieur du territoire communal, en cherchant à combiner habilement sécurisation de la circulation, encouragement des modes actifs de déplacement et maintien de poumons verts en cœur de village.

La rue Sainte-Victoire est située au sud-ouest du centre ancien, dans un quartier largement dominé par de l'habitat individuel. L'aménagement récent du terrain mitoyen à la rue, sur un peu plus d'un hectare et la proximité d'équipements publics structurants comme le collège et les équipements sportifs conduisent la Commune à requalifier l'emprise de cette rue en intégrant les problématiques d'aménagement d'itinéraires sécurisés pour les piétons et les cyclistes, d'intégration paysagère et de gestion des eaux pluviales.

L'aménagement de la rue Sainte-Victoire permettra un cheminement piéton séparé de la voie de circulation par une noue végétalisée. Outre sa vocation esthétique, celle-ci aura pour but de drainer et d'infiltrer les eaux de pluie. Elle servira accessoirement de chicane, permettant de réguler la vitesse des automobilistes.

Ce système permet de maintenir la voie principale en double sens, avec priorité à la descente. Les deux talus qui bordent la rue seront végétalisés.

La Région PACA a été sollicitée au titre de son dispositif de soutien aux projets de renaturation des espaces publics.

Commentaires supplémentaires :

Gestion exemplaire concernant l'eau. Dé-imperméabilisation et choix des plantes pour les couvertures végétales.

Créer un lieu de découverte de la biodiversité avec un panneau pour expliquer l'aménagement et les espèces plantées, etc.)

Partenariats envisagés :

Maitrise d'ouvrage : Mairie de Volx

Maitrise d'œuvre : bureau d'étude Paysagistes et hydrogéologues

Accompagnement financier : Etat (Fond Vert ou DETR) et la Région PACA

Accompagnement Conseil pour la recherche de financement : charge de mission pour l'opération "Petites Villes de Demain"

Méthode et mise en œuvre envisagées :

AVP doit répondre aux différents points ci-dessous :

- Conforter le réseau de cheminement piéton
- Conforter l'ambiance boisée de la rue en s'appuyant sur la végétation existante (chênes, caducifoliés, coronilles...)
- S'appuyer sur l'ambiance fleurie du croisement avec la rue du Cigaloun et la rue du cimetière
- Mettre en place un réseau de voies cyclables confortables et sécurisées
- Assurer la circulation des véhicules, la desserte des lotissements et des habitations
- Proposer des solutions de gestion des eaux pluviales en favorisant l'infiltration
- AMO et passation de Marche Public
- Réception des travaux et garantie sur les plantations
- Réalisation des travaux de Mars à Mai 2025
- Garantie végétaux juin 2025 à juin 2026

Résultats attendus :

Suivi par les services techniques de la bonne implantation de la végétation. Vérifier le gain mellifère des plantes choisies et étoffer l'offre si besoin. Ce projet se trouve à 150 m d'un rucher collectif installé au sein d'un jardin partager : Le Jardin des Collines.

Budget prévisionnel de l'action :

Le projet a un coût estimé à 280 600 € HT

Plan de financement de l'action :

Dépenses 280 600 euros HT

Recettes : Conseil Régional : 140 800 € HT

Etat : 56 300 € HT

Autofinancement : 84 500 € HT

Limites et conditions de réussite :

Il est observé que la rue Sainte-Victoire se trouve dans l'axe d'une ligne de talweg qui canalise l'écoulement des eaux. Cet élément caractérise le fonctionnement hydraulique de la rue et devra être pris en compte dans la proposition de gestion des eaux. Les modèles météorologiques évoluant très rapidement, le gestionnaire doit être vigilant et poursuivre les aménagements pour optimiser l'infiltration.

Besoins en accompagnement :

Les points de blocage sont les différentes pistes d'accompagnement pour la recherche de financement. Les règles d'attribution changent en cours d'année et il est difficile d'avoir les bons protocoles de dépôt pour optimiser les recettes.

ACTION N°2 : Révision de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope "Luberon Oriental"

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature » associée : AMBITION 3 : Intégrer la biodiversité dans les démarches de planification

Descriptif de l'action :



© : David Allemand

FIGURE 180 : VAUTOUR PERCNOPTERE

La commune de Volx bénéficie de plusieurs outils de connaissance et de protection de l'environnement dont les périmètres réglementaires et d'inventaires sont révélateurs d'enjeux naturels : présence d'espèces rares et protégées, noyau de population d'espèces remarquables, etc.

Les observations récentes de reproduction d'un couple de Vautour percnoptère (espèce en danger critique d'extinction, PNA en cours), de nidification d'un couple d'Aigle de Bonelli (espèce en danger critique d'extinction) et la présence du Faucon pèlerin, Hibou Grand-Duc, Monticole bleu, sont révélatrices des actions de préservation mises en place à l'échelle du massif.

Ainsi, il est pertinent d'engager une réflexion et une refonte de cet APPB mis en place en 1997 avec les services de l'Etat et l'ensemble des acteurs concernés une révision partagée de cet arrêté.

Cela permettra de mieux prendre en compte la période de sensibilité des espèces en présence au regard de la pression exercée sur elles par les activités sportives de pleine nature et les activités de survol du massif en plein développement.

Commentaires supplémentaires :

- Lancement de la démarche.
- Suivre la réalisation du rapport technique sur les espèces avec des inventaires de la biodiversité présente.
- Participer au diagnostic des activités potentielles et futures et leur relation avec les espèces ciblées (afin de définir une réglementation)
- Participer à la définition des dérogations au cas par cas (temporaire ou permanente)

- Organisation des consultations publiques nécessaires à la révision + accompagnement et sensibiliser sur le sujet avec l'intervention de professionnel de la biodiversité.

Enjeu : faire respecter la réglementation sur la circulation dans le massif, surtout pour les deux roues (arrêté municipal). Comment faire respecter ? avec l'ONF ou l'OFB ?

Partenariats envisagés :

La commune de Volx est à l'initiative de cette révision qui concerne également le territoire de la commune de Villeneuve et d'Oppedette. Les communes font parties du comité de suivi.

Etant membre du comité de suivi, la commune de Volx doit favoriser le dialogue entre les acteurs concernés du territoire, elle peut émettre des souhaits, proposer des actions des modifications à l'arrêté. Enfin, la commune devra émettre un avis sur l'instruction du dossier.

Maitrise d'ouvrage : l'ETAT DDT04 et DREAL

Suivi scientifique : CEN PACA structure animatrice du PNA Vautour Percnoptère et PNA Aigle de Bonelli

Parc Naturel Régional du Luberon animateur Faune

Méthode et mise en œuvre envisagées :

Réunion de lancement avec tout le comité de suivi

Etape 1 - FEVRIER 2025

- Elaboration du mémoire scientifique : Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) /Conservatoire d'Espace Naturel PACA (CENPACA) / Direction Départementale des Territoires 04 (DDT04) /

Etape 2 - MARS - AVRIL 2025

- Analyse du mémoire scientifique : DDT04 et DREAL

- Préparation du projet d'Arrête : DDT04 et DREAL

- Dialogue avec les acteurs concernés : clubs de sports, société de chasse, Fédérations d'escalade, de randonnée, agriculteurs, forestiers : DDT DREAL et Commune de Volx

- Avis des comités scientifiques DREAL / Avis de la Commune de Volx / Avis du PNRL

- Prise en compte des remarques issus des avis et des consultations du public DDT04 /

Commune de Volx OCTOBRE 2025

Etape 3 - DECEMBRE 2025

- Procédure de publicité

Résultats attendus :

Cette révision du règlement a pour but de renforcer la surveillance sur le territoire naturel de la commune.

Les trois années à venir permettront de communiquer sur l'existence de cet APPB auprès des différents acteurs, d'aménager des lieux d'informations si nécessaire et de poursuivre le suivi des espèces identifiées. La réussite de la reproduction des espèces avifaunes sensibles au dérangement sera un bon indicateur.

Budget prévisionnel de l'action :

Le budget pour cette action est estimé à 5 000 euros.

Plan de financement de l'action :

Suite à la révision de l'APPB, un panneautage pourra être disposé sur les entrées stratégiques du périmètre. Des crédits pourront être demandés au titre de Natura 2000 mais la commune participera à la pose et à l'entretien de cette signalétique.

Limites et conditions de réussite

Une révision d'un APPB est une procédure lourde qui réalimente des débats de fond sur le partage de l'espace. La protection de notre patrimoine naturel d'exception est parfois perçue comme une entrave aux libertés de chacun. La consultation des utilisateurs de l'espace et du public en général devra aboutir à un consensus qui n'est pas forcément évident en période électorale communale.

Besoins en accompagnement

Les élus doivent être formés aux conséquences et aux avantages de l'application d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur leurs communes.

ACTION N°3 : Îlot de sénescence du Vallon des Plantiers

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature » associée : AMBITION 1 : Développer la connaissance de la biodiversité sur le territoire

Descriptif de l'action :

Terrain public, au sein de la forêt Communale de Volx. Le périmètre de l'îlot a été proposé par l'agent de l'ONF du triage avec l'accord de la commune qui porte un intérêt pour la conservation des arbres sénescents notamment des vieux pins d'Alep présentant déjà des signes de senescences. Le positionnement de l'îlot permet de consolider la trame de vieux bois dans le secteur.

À court terme ce contrat répond à l'objectif d'amélioration des pratiques sylvicoles en tenant compte des enjeux de conservation du site Natura 2000. À long terme, il garantit le maintien de cette zone réservoir de la biodiversité associée aux peuplements forestiers matures.

La mise en œuvre de la protection des arbres et de l'îlot permet de renforcer le maillage local d'îlot de maturité forestière et de créer ainsi un réservoir de biodiversité important, en cohérence avec les aménagements de la forêt publique.

À travers les mesures Natura 2000, la Commune a mandaté l'animateur du Parc Naturel Régional du Luberon pour expertiser nos vieilles forêts de pins d'Alep. Plusieurs arbres présentant des critères de vieillissement ont été identifiés et géolocalisés, en particulier dans le ravin des Plantiers.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 181 : PIN D'ALEP

Véritables réserves de biodiversité, ces arbres seront préservés de toute exploitation forestière pour une durée de 30 ans. En contrepartie, la Commune percevra des aides européennes. Ces mesures contribuent à l'installation d'écosystèmes extrêmement riches, et permettent aux collectivités une valorisation financière de leurs espaces forestiers communaux non exploitables.

Commentaires supplémentaires :

Objectifs :

- En faire un outil pédagogique pour de l'éducation à l'environnement : un laboratoire pour communiquer, sensibiliser avec les habitants et les propriétaires forestiers
- En faire un lieu exemplaire pour la connaissance du vivant en forêt de Volx : proposer des études complémentaires sur la faune et la flore : Mieux comprendre le lien avec les chauves-souris et les insectes saproxyliques.

- Pour les inventaires complémentaires : définir les financements (Via l'animation N2000, pas de financement avant 2027). Il est possible de se laisser un peu de temps pour orienter les recherches : Proposer la suite pour des travaux de recherches (CNRS, INRAE, IMBE, etc.) + créer un lien avec des étudiants (terrain d'étude ouverts)
- Définir les taxons, privilégier les espèces rares et proposer un protocole reproductible (afin de faire plusieurs passages sur les 30 ans d'engagement). Une pose d'enregistreur est prévue par le GCP en juin 2025

Partenariats envisagés :

La Maitrise d'ouvrage appartient à la commune. Les terrains font partis du patrimoine privé communal régit par le Code Forestier.

L'animateur Natura 2000 du Parc Naturel Régional du Luberon est le Maître d'œuvre de l'opération

Méthode et mise en œuvre envisagées :

Suite à la présentation faite par l'animateur Natura 2000, les élus décident de sanctuariser une partie de la forêt communale les 30 ans à venir. Un contrat Forestier est signé entre la commune et le Préfet.

Un travail de terrain permet de sélectionner les "tiges" de Pin d'Alep les plus remarquables et de délimiter des îlots de bois vivants sénescents. De nombreux critères sont pris en compte notamment la présence de cavité, de champignons de perforations d'insecte. Ainsi, la préservation d'espèce à fort enjeux sont cibles tels que le pique-Prune, des chiroptère Barbastelle, Murin de Bechstein, Grand Capricorne, Lucane Cerf-Volant et oiseaux cavernicoles.

Résultats attendus :

21 arbres sur une surface de 2.1 ha sont identifiés et seront marqués physiquement et géolocalisés.

Cet îlot fera l'objet d'un suivi par les scientifiques du Parc Naturel Régional du Luberon de manière régulière sur les 5 ans à venir.

Budget prévisionnel de l'action :

6 650€ HT

Plan de financement de l'action :

Ce Contrat porte sur l'immobilisation d'un capital d'arbres et aucune intervention sylvicole ne sera autorisée à l'intérieur de l'îlot.

Pour accompagner la commune une subvention FEADER est allouée de 80% soit 5 080 €HT. L'autofinancement sera lui de 1 270 €HT à la charge de la commune.

Limites et conditions de réussite

Cet ilot fait partie de l'Unité de Gestion Forestière du plan d'assiette des coupes pour 2025 inscrit dans le schéma d'aménagement forestier 2018 - 2037. La commune a donc refusé la coupe et a demandé son retrait définitif auprès du Préfet de Région. Le Préfet peut s'opposer à cette demande, il a donc fallu argumenter en s'appuyant sur les enjeux forts de biodiversité à préserver.

Besoins en accompagnement

Ce projet ne présente pas de point de blocage. La municipalité est correctement accompagnée par la Parc Naturel Régional du Luberon.

ACTION N°4 : Veiller à la tranquillité des bords de Durance

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature » associée : AMBITION 3 : Intégrer la biodiversité dans les démarches de planification ; AMBITION 5 : Développer une gestion écologique des espaces verts ; AMBITION 1 : Développer la connaissance de la biodiversité sur le territoire

Descriptif de l'action :



© : PNRL – Ninon Migayrou

FIGURE 182 : ATELIER DE TRAVAIL

La commune de Volx a réalisé en 2004 un Plan Vert de son patrimoine arboré. Ce plan comprend l'élaboration d'un document cadre et référence destiné à guider les grands choix de paysage et de végétalisation sur le territoire de l'ensemble de la commune. Il doit permettre la gestion du patrimoine arboré communal et sa mise en œuvre pratique.

Les principes pratiques devant guider une gestion raisonnée et de qualité des espaces arborés.

20 ans plus tard, le paysage urbain de Volx a largement été modifié. De nombreux travaux d'enfouissement, de réfection de chaussée intégrant des déplacements doux ou partagés ont été finalisés.

Dans cet esprit, la commune souhaite actualiser totalement son Plan Vert et informatiser ses données pour le choix de gestion par sujet pour une prise en compte par les futurs gestionnaires.

Commentaires supplémentaires :

Ajouter une entrée « enjeu écologique » : fournir le protocole de dendromicrohabitats (Modèle Natura 2000) pour établir le diagnostic par un prestataire.

Mieux connaître les arbres-habitats de la commune pour pouvoir mieux les valoriser et les protéger.

Objectif : avoir un double regard sur le patrimoine arboré (sécurité et biodiversité)

Notamment avec les arbres à cavités comme les platanes qui peuvent être utilisés par de nombreuses espèces.

Espèces cibles : Noctules, Pique-prune

Pouvoir réaliser des actions avec les Scolaires sur la pose de nichoirs pour améliorer la capacité d'accueil des arbres du village.

Partenariats envisagés :

Cette expertise sera effectuée par un arboriste conseil. Pour intégrer au mieux ces informations, la commune souhaite également travailler en étroite collaboration avec le service SIG de la DLVAgglo.

Résultats attendus :

Cet état des lieux doit permettre en parallèle d'établir un schéma de plantation avec des choix avisés d'essences, le mode de plantation et l'entretien écologique

Budget prévisionnel de l'action :

L'expertise : 17 000 euros TTC environ

10 journées de formations du personnel communal : 3 000 euros

Achat de matériel : 2 000 euros

Plan de financement de l'action :

Cette action pourra être financée par la commune, toutefois, une recherche de subvention sera engagée auprès des différents partenaires institutionnelles. (Fond Vert, FODAC ...)

Limites et conditions de réussite

Le projet est de créer un outil de gestion facilement utilisable pour tout gestionnaire de voirie sans connaissance particulière pour la sylviculture.

Besoins en accompagnement

La formation des agents pourra se réaliser soit sur catalogue du CNFPT, soit via des organismes privés ou associatifs.

ACTION N°5 : Etude et préservation d'une population de chamois

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature » associée : AMBITION 2 : Développer les partenariats et mobiliser l'ensemble des acteurs pour préserver la biodiversité ; AMBITION 1 : Développer la connaissance de la biodiversité sur le territoire

Descriptif de l'action :

Lors de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage du 10 mai 2022, le président de la Fédération de chasse des Alpes de Haute Provence a demandé l'inscription d'une Unité de Gestion « Chamois - Bellevue » sur le territoire de Volx.

Cet animal, revenu naturellement s'installer sur les flancs du Luberon Oriental il y a 20 ans, fait aujourd'hui partie du paysage communal. De plus, les habitants ont un réel attachement pour cet animal que l'on peut observer régulièrement sur nos chemins. C'est aussi un élément d'attractivité touristique de la Commune, mentionnée dans plusieurs guides de randonnée.



© : PNRL – Lilian Car

FIGURE 183 : CHAMOIS

Le Conseil Municipal considère donc que les chamois participent à l'équilibre naturel du massif du Luberon Oriental sur lequel de nombreux périmètres de protection s'appliquent. Une motion a été votée le 15 mai 2023 demandant la libre évolution de cette population de chamois sans régulation cynégétique.

Pour une meilleure connaissance de la dispersion et de l'évolution des chamois en Basse Provence, l'étude de la population volxienne a un fort intérêt scientifique qui peut être externalisée sur d'autres territoires.

Objectifs et actions :

- Mieux connaître la population de chamois sur le massif avec la mise en œuvre d'un protocole objectif de récolte de données : Financement du stage PNRL en 2025. Les questions concernent : l'habitat, la population, l'état sanitaire et la prédation
- Pérenniser le suivi 2025 avec une répétition du protocole avec l'aide de bénévoles et des habitants de Volx
- Formation des bénévoles prévues le 15 juin avec un comptage simultané

- Utiliser le chamois comme espèce d'entrée pour faire de l'éducation à l'environnement et sensibiliser sur l'interface entre le sauvage et le village. Sensibiliser la population à l'environnement.
- Développer un observatoire de la biodiversité en science participative (vigie-nature INaturalist)
- Implication des scolaires par le biais des enseignants (Animation scolaire à financer (pris animateur dépend de la structure), Piège photo et analyses des photos, mise à disposition d'outils, INaturalist plateforme adéquate car possibilité d'autoformation des enseignants.

Méthode et mise en œuvre envisagées :

Pour prendre en compte la variabilité des effectifs d'une année à l'autre, ainsi qu'en fonction des saisons. Le stagiaire va poser les bases d'une méthodologie de suivi, à partir des référentiels méthodologiques valides et utilisés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Il s'agira de parcourir régulièrement des itinéraires échantillons et d'y réaliser des comptages de chamois, afin de constituer une base de données standardisées.

Nous avons aussi besoin de mieux cerner la distribution des chamois dans le territoire des communes et comment ils utilisent les différents types de milieux présents (massif rocheux / milieux boisés/ garrigues / zones agricoles et jardins). Le stagiaire réalisera une cartographie des habitats sur la commune. Il utilisera des pièges-photos et réalisera des prospections terrain pour rechercher l'espèce aux marges des zones où sa présence est déjà bien connue.

Le suivi devra être poursuivi à l'issue du stage. Ainsi, un appel à bénévoles sera fait pour mobiliser des acteurs locaux sur la poursuite des inventaires avec application du protocole strict.

Le stage est un élément de la médiation locale que mènera le parc naturel régional du Luberon. Les résultats seront restitués publiquement en fin d'étude.

Résultats attendus :

Evaluer la population de Chamois sur les communes de Volx et Villeneuve. En lien avec une approche de médiation territoriale locale.

Budget prévisionnel de l'action :

La commune finance pour partie la rémunération du stagiaire soit 1 500 euros TTC.

Plan de financement de l'action :

Chaque commune, Volx et Villeneuve prend en charge 50 % du montant de la rémunération mensuelle obligatoire du stagiaire, soit de l'ordre de 1 500 € / commune.

Le parc naturel régional du Luberon assumera les coûts de fonctionnement liés à l'accueil et à l'encadrement du stage, d'une durée de 6 mois.

Mise à disposition d'un bureau à la maison du parc à Apt, avec équipement informatique, ainsi que d'une voiture pour les déplacements sur le terrain (qui seront nombreux et réguliers)

- Matériel de terrain pour le suivi (pièges-photos ; télescope ; jumelles)

- Temps agent pour l'encadrement scientifique et technique, et le suivi du travail

Limites et conditions de réussite

La réalisation de cette action s'inscrit dans un contexte tendu avec les sociétés de chasse locales. Cette étude sur plusieurs années permettra de réaliser une médiation sur l'évolution de cette population dans un territoire péri urbain.

La commune est tout à fait favorable à cette idée qui permettrait d'avoir une discussion à partir de données objectives et nous éviterait ainsi de rouvrir le débat chaque année. La mise en place d'un comité de pilotage, animé par le PNRL et associant nos 2 communes, les sociétés locales de chasse et la fédération départementale, les associations investies (FNE, LPO).

Besoins en accompagnement

La partie médiation sera le point le plus critique du projet. Les divergences idéologiques sont nombreuses au sein de la population volxienne sur ce sujet. Une pétition en ligne de 45 000 signatures s'opposant au tir des chamois démontre une appétence actuelle des citoyens pour une protection forte de la faune sauvage. Ces changements de vision de la "Nature" viennent se heurter à un ancrage historique des pratiques cynégétiques sur nos territoires ruraux.

ACTION N°6 : Rénovation du bâtiment de l'école

Descriptif de l'action :



© : Google Maps

FIGURE 184 : BATIMENT DE L'ECOLE

Prendre en compte la biodiversité et surtout l'accueil des chiroptères : expertise GCP, rencontre architecte juin 2025, devenir refuge chauve-souris.

Aménagements potentiels : Installation de nichoirs externes, caisson dans les combles

ANNEXES

Annexe : 1 : Définition des statuts de conservation et de protection 113

Annexe : 2 : Liste des espèces présentes sur la commune de Volx 116

Annexe : 3 : Correspondances entre les codes EUNIS des habitats et les types de milieux 199

Annexe 1 : Définition des statuts de conservation et de protection

- Statut de conservation de l’UICN (listes rouges) :

Les différents statuts utilisés pour décrire l’état de conservation des espèces (ou taxons) se basent sur la réduction des effectifs ainsi le déclin et la répartition géographique de la population. En fonction de l’analyse de ces différents critères un taxon est qualifié de :

ANNEXE : 1 : DEFINITION DES STATUTS DE CONSERVATION ET DE PROTECTION

STATUT	DESCRIPTION
Disparu au niveau régional (RE)	Toutes les mesures mises en œuvre pour détecter le taxon dans la région se sont soldées par un échec (recherches menées dans toutes les zones concernées historiquement, et dans des conditions pertinentes)
En Danger Critique (CR)	Les meilleures données disponibles indiquent qu’il est confronté à un risque extrêmement élevé d’extinction à l’état sauvage.
En danger (EN)	Les meilleures données disponibles indiquent que l’état des populations est très alarmant, et, en conséquence, que l’espèce est confrontée à un risque très élevé d’extinction à l’état sauvage.
Vulnérable (VU)	Les meilleures données disponibles indiquent que l’état des populations est alarmant, et, en conséquence, que l’espèce est confrontée à un risque élevé d’extinction à l’état sauvage.
Quasi menacé (NT)	Les critères de population sont préoccupants mais ne correspondent pas encore à un état « Vulnérable » mais qu’ils en sont proches. Le taxon pourrait, dans un avenir proche passer VU
Préoccupation mineure (LC)	Les critères de populations ont été évalués mais n’ont pas identifié un état préoccupant. Cette dénomination inclut les taxons largement répandus et abondants
Données insuffisantes (DD)	Pas d’assez de données pour évaluer directement ou indirectement le risque d’extinction en fonction de sa distribution et/ou de l’état de sa population.
Non applicable (NA)	L’espèce n’est présente sur le territoire que de manière ponctuelle ou accidentelle, ou s’il s’agit d’une espèce introduite après l’année 1500
Non évalué (NE)	Les critères de populations n’ont pas été évalués

- Les Directives européennes (Oiseaux et Habitat-Faune-Flore)

CODE	DESCRIPTION
Directive Habitat-Faune-Flore (92/43/CEE)	
CDH2	L'Annexe II fixe la liste des espèces (animales et végétales) d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation. Leur habitat doit être protégé sur ces zones (que cet habitat soit d'intérêt communautaire ou non).
CDH4	L'Annexe IV fixe la liste des espèces (animales et végétales) qui nécessitent une protection stricte sur l'ensemble du territoire européen. La plupart des espèces inscrites à cette annexe sont déjà protégées par la loi française.
CDH5	L'Annexe V fixe la liste des espèces (animales et végétales) dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

Directive oiseaux (2009/147/CE)

CDO1	Liste des espèces protégées bénéficiant de mesures spéciales de conservation de leurs habitats, telles qu'elles sont définies à l'Annexe I
CDO21	Liste des espèces migratrices dans les zones humides d'importance internationale (ex convention RAMSAR) non reprises à l'annexe I, mais qui doivent néanmoins faire l'objet de mesures de protection
CDO22	Liste des espèces migratrices non reprises à l'annexe I, mais qui doivent néanmoins faire l'objet de mesures de protection spéciale de leurs habitats pour assurer leur survie et leur reproduction.
CDO31	Liste des espèces de l'annexe III/1 soumises à une régulation européenne notamment sur leur capture et leur commerce
CDO32	Liste des espèces de l'annexe III/2 soumises à une régulation relative aux Etats, notamment sur leur capture et leur commerce

- Protection nationale

CODE	DESCRIPTION
FRAR2	Liste des reptiles et amphibiens bénéficiant d'une protection stricte (individus et leurs habitats)
FRAR3	Liste des reptiles et amphibiens bénéficiant d'une protection partielle (individus seulement)
FRAR4	Liste des reptiles et amphibiens dont le commerce et l'utilisation sont réglementés. Espèces protégées de la mutilation
NEC1	Liste des crustacés strictement protégés sur le territoire national
NI2	Liste des insectes strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NI3	Liste des insectes partiellement protégés sur le territoire national (individus seulement)
NM2	Liste des mammifères strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NMO4	Liste des mollusques protégés sur le territoire national (individus seulement)
NO3	Liste des oiseaux strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NO4	Liste des oiseaux protégés sur le territoire national (individus seulement)
NP1	Liste des poissons strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NP3	Liste des poissons et crustacés dont les frayères (secteur de reproduction) sont protégées.
NV1	Liste des espèces végétales protégées sur tout le territoire national
NV2	Liste des espèces végétales protégées seulement dans certaines parties du territoire
P	Listes des oiseaux chassables sur le territoire national et sa zone maritime européenne

- Protection régionale et départementale

CODE	DESCRIPTION
------	-------------

RV93	Listes des espèces, tout règnes et groupes taxonomiques confondus, protégées à l'échelle régionale
DV04	Liste des espèces protégées dans le département des Alpes de Haute-Provence
V04P2	Listes des espèces végétales dont la cueillette est réglementée dans le département des Alpes de Haute-Provence

Annexe 2 : Liste des espèces présentes sur la commune de Volx

Téléchargez l'ensemble de la liste des espèces présentes sur la commune de Volx au format Excel :

https://geo.pnrsud.fr/docs/01_GEO/patrimoine_naturel_et_biodiversite/abc/annexe_especes_volx.xlsx

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L')	Amphibiens	Modéré	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun (Le)	Amphibiens	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : FRAR3
Bufo spinosus (Daudin, 1803)	Crapaud épineux (Le)	Amphibiens	Faible		Protection nationale : FRAR3
Hyla meridionalis Böttger, 1874	Rainette méridionale (La)	Amphibiens	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse (La)	Amphibiens	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5 - Protection nationale : FRAR3
Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Amphibiens	Modéré	Européenne : VU	Protection nationale : FRAR3
Aelurillus v-insignitus (Clerck, 1758)	Saltique marqué	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Agalenatea redii (Scopoli, 1763)	Épeire de velours	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Agelena labyrinthica (Clerck, 1758)	Agélène à labyrinthe	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Alopecosa albofasciata (Brullé, 1832)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Amaurobius erberi (Keyserling, 1863)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Aphantaulax trifasciata (O. Pickard-Cambridge, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araneus angulatus Clerck, 1758	Épeire angulaire	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araneus diadematus Clerck, 1758	Épeire diadème	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araneus pallidus Olivier, 1789		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Araniella cucurbitina (Clerck, 1758)	Épeires concombres	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Arctosa perita (Latreille, 1799)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Arctosa stigmosa (Thorell, 1875)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)	Épeire frelon	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Bassaniodes bufo (Dufour, 1820)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Brigittea civica (Lucas, 1850)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Callilepis schuszeri (Herman, 1879)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Carrhotus xanthogramma (Latreille, 1819)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Cercidia prominens (Westring, 1851)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Chalcoscirtus infimus (Simon, 1869)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Crustulina scabripes Simon, 1881		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Cyclosa conica (Pallas, 1772)	Épeire conique	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Cyrba algerina (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Dictyna uncinata Thorell, 1856		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Dipoena melanogaster (C.L. Koch, 1837)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Drassodex hypocrita (Simon, 1878)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Ero aphaea (Walckenaer, 1802)	Araignée pirate	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Euophrys nigrirarsis (Simon, 1869)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : NT	
Euophrys rufibarbis (Simon, 1869)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Evarcha falcata (Clerck, 1758)	Saltique entouré	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Evarcha jucunda (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Filistata insidiatrix (Forsskal, 1775)	Filistate perfide	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Frontinellina frutetorum (C.L. Koch, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Gibbaranea bituberculata (Walckenaer, 1802)	Épeire à bosses	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Haplodrassus signifer (C.L. Koch, 1839)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus apiatus Simon, 1869		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus cupreus (Walckenaer, 1802)	Saltique cuivré	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus kochii Simon, 1869		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus melinus L. Koch, 1867		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Heliophanus rufithorax Simon, 1869		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Heliophanus tribulosus Simon, 1869		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heriaeus hirtus (Latreille, 1819)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heterotheridion nigrovariegatum (Simon, 1873)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Hogna radiata (Latreille, 1817)	Lycose tarentuline	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Holocnemus plucheï (Scopoli, 1763)	Pholque de Pluche	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Icius hamatus (C.L. Koch, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Icius subinermis Simon, 1937		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Larinioides sclopetarius (Clerck, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Leptorchestes berolinensis (C.L. Koch, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Linyphia triangularis (Clerck, 1758)	Linyphie triangulaire	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Liophrurillus flavitarsis (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Mangora acalypha (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Menemerus semilimbatus (Hahn, 1829)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Metellina merianae (Scopoli, 1763)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Metellina segmentata (Clerck, 1758)	Méta d'automne	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Micaria formicaria (Sundevall, 1831)	Micarie fourmi	Araignées	Faible	Nationale : DD	
Micrommata ligurina (C.L. Koch, 1845)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Misumena vatia (Clerck, 1758)	Misumène variable	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nemesia dubia O. Pickard-Cambridge, 1874		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Nemesia manderstjernae L. Koch, 1871		Araignées	Modéré	Nationale : NT	
Neon rayi (Simon, 1875)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nerienne radiata (Walckenaer, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nigma puella (Simon, 1870)	Dictyne fille	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Oecobius maculatus Simon, 1870		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Olios argelasius (Walckenaer, 1806)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Oxyopes heterophthalmus (Latreille, 1804)	Araignée-lynx	Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Oxyopes lineatus Latreille, 1806		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Parapelecopsis nemoralis (Blackwall, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Parasteatoda lunata (Clerck, 1758)	Théridion au croissant	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pardosa hortensis (Thorell, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pardosa morosa (L. Koch, 1870)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pardosa wagleri (Hahn, 1822)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pellenes arciger (Walckenaer, 1837)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pellenes nigrociliatus (Simon, 1875)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Philaeus chrysops (Poda, 1761)	Saltique sanguinolent	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Philodromus albidus Kulczyński, 1911		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Philodromus aureolus (Clerck, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Philodromus cespitum (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Philodromus fuscilimbatus Lucas, 1846		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Phlegra bresnieri (Lucas, 1846)		Araignées	non renseigné	Nationale : LC	
Phylloneta impressa (L. Koch, 1881)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pisaura mirabilis (Clerck, 1758)	Pisaure admirable	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Psammitis ninnii (Thorell, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pseudeuophrys lanigera (Simon, 1871)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Pulchellodromus pulchellus (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Runcinia grammica (C.L. Koch, 1837)	Thomise rayé	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Saitis barbipes (Simon, 1868)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Salticus scenicus (Clerck, 1758)	Saltique arlequin	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Segestria florentina (Rossi, 1790)	Ségestrie florentine	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Steatoda albomaculata (De Geer, 1778)		Araignées	Faible	Nationale : DD	
Steatoda nobilis (Thorell, 1875)		Araignées	Nul	Nationale : NA	
Steatoda triangulosa (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Synema globosum (Fabricius, 1775)	Thomise Napoléon	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Tegenaria silvestris L. Koch, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Tenuiphantes tenuis (Blackwall, 1852)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Tetragnatha extensa (Linnaeus, 1758)	Tétragnathe étirée	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Tetragnatha intermedia Kulczy?ski in Chyzer & Kulczy?ski, 1891		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Textrix caudata L. Koch, 1872		Araignées	non renseigné	Nationale : LC	
Thanatus arenarius L. Koch in Thorell, 1872	Thanate des sables	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Thanatus atratus Simon, 1875		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Thomisus onustus Walckenaer, 1805	Thomise replet	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Tibellus oblongus (Walckenaer, 1802)	Philodrome oblong	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Trichoncus affinis Kulczy?ski, 1894		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Uroctea durandi (Latreille, 1809)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Xysticus ulmi (Hahn, 1831)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zelotes fulvopilosus (Simon, 1878)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zelotes thorelli Simon, 1914		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zilla diodia (Walckenaer, 1802)	Diodie tête de mort	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zora parallela Simon, 1878		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zoropsis media Simon, 1878		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zoropsis spinimana (Dufour, 1820)	Zoropse à pattes épineuses	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Dermacentor marginatus (Sulzer, 1776)		Autres invertébrés	Faible		
Euscorpius niciensis (C.L. Koch, 1841)		Autres invertébrés	Faible		
Geogarypus minor (L. Koch, 1873)		Autres invertébrés	Donnée insuffisante		
Glomeris marginata (Villers, 1789)		Autres invertébrés	Faible		
Helobdella stagnalis (Linnaeus, 1758)	Helobdelle des étangs	Autres invertébrés	Faible		
Ommatoiulus sabulosus (Linnaeus, 1758)		Autres invertébrés	Faible		
Phalangium opilio Linnaeus, 1758		Autres invertébrés	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Rhacochelifer maculatus (L. Koch, 1873)		Autres invertébrés	Donnée insuffisante		
Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	Chauves-souris	Assez fort	Européenne : VU	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Chauves-souris	Modéré	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Hypsugo savii (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Chauves-souris	Fort	Nationale : VU	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Myotis crypticus Ruedi, Ibáñez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2019	Murin cryptique	Chauves-souris	Donnée insuffisante	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4
Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées	Chauves-souris	Assez fort	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : NM2
Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Chauves-souris	Assez fort	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Chauves-souris	Modéré	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	Chauves-souris	Modéré	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	Chauves-souris	Faible	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	Chauves-souris	Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Plecotus austriacus (J. B. Fischer, 1829)	Oreillard gris	Chauves-souris	Faible	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Chauves-souris	Fort	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : NM2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Chauves-souris	Assez fort	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Ameles decolor (Charpentier, 1825)	Mante décolorée	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	
Distoleon tetragrammicus (Fabricius, 1798)	Fourmillon longicorne	Autres insectes	Faible		
Ectobius pallidus (Olivier, 1789)		Autres insectes	Faible		
Empusa pennata (Thunberg, 1815)	Empuse commune	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	
Leuctra geniculata Stephens, 1836		Autres insectes	Faible		
Libelloides coccajus (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré	Autres insectes	Faible		
Libelloides lacteus (Brullé, 1832)		Autres insectes	Faible		
Libelloides longicornis (Linnaeus, 1764)	Ascalaphe ambré	Autres insectes	Faible		
Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	
Mystacides azureus (Linnaeus, 1761)		Autres insectes	Faible		
Neuroleon arenarius (Navás, 1904)		Autres insectes	Modéré		
Odontocerum albicorne (Scopoli, 1763)		Autres insectes	Faible		
Palpares libelluloides (Linnaeus, 1764)		Autres insectes	Faible		
Pijnackeria masettii Scali, Milani & Passamonti, 2013	Phasme de Masetti	Autres insectes	Faible		
Acmaeodera degener quattuordecimpunctata (Villers, 1789)		Coléoptères	Faible		
Acmaeoderella flavofasciata (Piller & Mitterpacher, 1783)		Coléoptères	Faible		
Adalia bipunctata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à deux points	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Adalia decempunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à dix points	Coléoptères	Faible		
<i>Aegosoma scabricorne</i> (Scopoli, 1763)	Prione ermite	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Agapanthia cardui</i> (Linnaeus, 1767)	Aiguille des piquants	Coléoptères	Faible		
<i>Agapanthia violacea</i> (Fabricius, 1775)		Coléoptères	Faible		
<i>Agrilus angustulus</i> (Illiger, 1803)	Agrile du chêne	Coléoptères	Faible		
<i>Agrilus pratensis</i> (Ratzeburg, 1837)		Coléoptères	Faible		
<i>Agrilus viridicaerulans rubi</i> Schaefer, 1937		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Ampedus elongatulus</i> (Fabricius, 1787)		Coléoptères	Faible	Européenne : NT	
<i>Ampedus quercicola</i> (Buysson, 1887)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Anastrangalia sanguinolenta</i> (Linnaeus, 1761)	Lepture rouge sang	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Anchomenus dorsalis</i> (Pontoppidan, 1763)	Promeneur des champs	Coléoptères	Faible		
<i>Anoplodera rufipes</i> (Schaller, 1783)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Anthaxia confusa baudii</i> Obenberger, 1914		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Anthaxia fulgurans</i> (Schränk, 1789)		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia godeti</i> Gory & Laporte de Castelnau, 1839		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia hungarica</i> (Scopoli, 1772)	Bupreste hongrois	Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia millefolii polychloros</i> Abeille de Perrin, 1894		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia morio</i> (Fabricius, 1792)		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia salicis</i> (Fabricius, 1777)	Anthaxie du Saule	Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia scutellaris</i> (Gené, 1839)	Anthaxie ecussonnée	Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Arhopalus rusticus</i> (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Arima marginata</i> (Fabricius, 1781)		Coléoptères	Faible		
<i>Aromia moschata</i> (Linnaeus, 1758)	Parfumeur	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Axinotarsus pulicarius</i> (Fabricius, 1777)	Malachie pulicaire	Coléoptères	Faible		
<i>Bembidion andreae</i> (Fabricius, 1787)		Coléoptères	Modéré		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Brachygonus megerlei (Lacordaire in Boisdual & Lacordaire, 1835)		Coléoptères	Faible	Européenne : NT	
Callimus angulatus (Schrunk, 1789)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Cardiophorus rufipes (Goeze, 1777)	Taupin noir à pattes fauves	Coléoptères	Faible		
Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758	Grand Capricorne (Le)	Coléoptères	Faible	Mondiale : VU	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : NI2
Cerambyx miles Bonelli, 1812		Coléoptères	Modéré	Européenne : NT	
Cerambyx scopolii Fuessly, 1775	Petit Capricorne (Le)	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Cerambyx welensii (Küster, 1845)	Capricorne velouté	Coléoptères	Faible	Européenne : NT	
Cetonia aurata (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la)	Coléoptères	Faible		
Chlaenius velutinus (Duftschmid, 1812)		Coléoptères	Faible		
Chlaenius vestitus (Paykull, 1790)	Chlaenius habillé	Coléoptères	Faible		
Chlorophorus figuratus (Scopoli, 1763)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Chlorophorus glabromaculatus (Goeze, 1777)	Clyte poilu	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Chlorophorus glaucus (Fabricius, 1781)		Coléoptères	Donnée insuffisante		
Chlorophorus ruficornis (Olivier, 1790)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Chlorophorus trifasciatus (Fabricius, 1781)		Coléoptères	Faible		
Chlorophorus varius (Müller, 1766)	Clyte varié	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Chrysanthia viridissima (Linnaeus, 1758)	Petit Cycliste à pattes vertes	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Chrysolina rossia (Illiger, 1802)		Coléoptères	Modéré		
Chrysomela populi Linnaeus, 1758	Chrysomèle populaire	Coléoptères	Faible		
Cicindela hybrida Linnaeus, 1758	Cicindèle hybride	Coléoptères	Faible		
Cicindela maroccana Fabricius, 1801		Coléoptères	Faible		
Clytus arietis (Linnaeus, 1758)	Clyte d'Eastwood	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Clytus rhamni Germar, 1817		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Clytus tropicus (Panzer, 1795)	Clyte fâché	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points	Coléoptères	Faible		
Coraeus fasciatus (Villers, 1789)	Richard des Médecins	Coléoptères	Faible		
Cortodera humeralis (Schaller, 1783)	Lepture bossue	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Crepidodera aurea (Geoffroy, 1785)	Plutus	Coléoptères	Faible		
Cryptocephalus trimaculatus Rossi, 1790	Cryptocéphale à trois tâches	Coléoptères	Faible		
Cylindera arenaria (Fuessly, 1775)		Coléoptères	Assez fort		
Deilus fugax (Olivier, 1790)	Aiguille du genêt	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Dicerca aenea (Linnaeus, 1761)		Coléoptères	Faible		
Dinoptera collaris (Linnaeus, 1758)	Rhagie nez-de-clown	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Dixus clypeatus (Rossi, 1790)	Ditome à bouclier	Coléoptères	Faible		
Dorcus parallelipedus (Linnaeus, 1758)	Petite biche	Coléoptères	Faible		
Elatер ferrugineus Linnaeus, 1758	Grand Taupin roux	Coléoptères	Modéré	Européenne : NT	
Ergates faber (Linnaeus, 1761)	Forgeron	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Exosoma lusitanicum (Linnaeus, 1767)	Lupérus portugais	Coléoptères	Faible		
Gastrophysa polygoni (Linnaeus, 1758)	Gastrophysse de la Renouée	Coléoptères	Faible		
Grammoptera abdominalis (Stephens, 1831)	Lepturette discrète	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Grammoptera ruficornis (Fabricius, 1781)	Lepturette rousse	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Grammoptera ustulata (Schaller, 1783)	Lepturette suédoise	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Harmonia axyridis (Pallas, 1773)	Coccinelle asiatique (la)	Coléoptères	Nul		
Hippodamia variegata (Goeze, 1777)	Coccinelle des friches	Coléoptères	Faible		
Hycleus polymorphus polymorphus (Pallas, 1771)		Coléoptères	Faible		
Hydrocyphon ovatus Nyholm, 1967		Coléoptères	Donnée insuffisante		
Ips typographus (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible		
Lacon punctatus (Herbst, 1779)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Lagria hirta (Linnaeus, 1758)	Lagrie hérissée	Coléoptères	Faible		
Leucohimatium arundinaceum Forskål, 1775		Coléoptères	Donnée insuffisante		
Lophyra flexuosa (Fabricius, 1787)		Coléoptères	Faible		
Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)	Cerf-volant (mâle)	Coléoptères	Faible	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH2
Lygistopterus sanguineus (Linnaeus, 1758)	Lyce à bec	Coléoptères	Faible		
Melanotus crassicornis (Erichson, 1841)		Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Melanotus villosus (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Taupin brun velouté	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Menophilus cylindricus (Herbst, 1784)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Mogulones geographicus (Goeze, 1777)	Charançon à guêpière	Coléoptères	Faible		
Mordellistena neuwaldeggiana (Panzer, 1796)		Coléoptères	Faible		
Mylabris variabilis (Pallas, 1781)	Mylabre à bandes	Coléoptères	Faible		
Netocia morio (Fabricius, 1781)	Cétoine noire (la)	Coléoptères	Faible		
Nothodes parvulus (Panzer, 1799)		Coléoptères	Faible		
Oedemera flavipes (Fabricius, 1792)	Cycliste à bras jaunes	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Oedemera podagrariae podagrariae (Linnaeus, 1767)		Coléoptères	Faible		
Omophlus lepturoides (Fabricius, 1787)	Omophlus orangé	Coléoptères	Faible		
Onthophagus coenobita (Herbst, 1783)		Coléoptères	Faible		
Oulema melanopus (Linnaeus, 1758)	Criocère des céréales	Coléoptères	Faible		
Oxypleurus nodieri Mulsant, 1839		Coléoptères	Modéré	Européenne : LC	
Oxythyrea funesta (Poda, 1761)		Coléoptères	Faible		
Pachytodes erraticus (Dalman, 1817)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Pedostrangalia revestita (Linnaeus, 1767)	Lepture dantesque	Coléoptères	Modéré	Européenne : VU	
Phymatodes testaceus (Linnaeus, 1758)	Calleux chauffagiste	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Phytoecia pustulata (Schrank, 1776)		Coléoptères	Faible		
Plagionotus arcuatus (Linnaeus, 1758)	Clyte horrible	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Poecilium alni (Linnaeus, 1767)	Calleux arlequin	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Poecilium lividum (Rossi, 1794)		Coléoptères	Faible	Européenne : DD	
Poecilus cupreus (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible		
Poecilus kugelanni (Panzer, 1797)	Poecile tricolore	Coléoptères	Faible		
Poecilus sericeus Fischer von Waldheim, 1824		Coléoptères	faible		
Pogonocherus hispidus (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible		
Pomatinus substriatus (P.W.J. Müller, 1806)		Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Potosia cuprea (Fabricius, 1775)	Cétoine cuivrée (La)	Coléoptères	Faible		
Potosia opaca (Fabricius, 1787)	Cétoine mate (la)	Coléoptères	Faible		
Propylea quatuordecimpunctata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à damier	Coléoptères	Faible		
Pseudoophonus rufipes (De Geer, 1774)		Coléoptères	Faible		
Pseudovadonia livida (Fabricius, 1777)	Lepture havane	Coléoptères	Faible		
Pterostichus nigrita (Paykull, 1790)		Coléoptères	Faible		
Purpuricenus globulicollis Dejean, 1839		Coléoptères	Modéré	Européenne : DD	
Purpuricenus kaehleri (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Rhagium sycophanta (Schrank, 1781)	Rhagie délatrice	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Rhagonycha fulva (Scopoli, 1763)	Téléphore fauve	Coléoptères	Faible		
Ropalopus femoratus (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Ropalopus varini (Bedel, 1870)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Rutpela maculata (Poda, 1761)	Lepture tachetée	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Rutpela nigra (Linnaeus, 1758)	Lepture de Stendhal	Coléoptères	Faible		
Stenelmis canaliculata (Gyllenhal, 1808)		Coléoptères	Faible		
Stenopterus ater (Linnaeus, 1767)	Sténoptère noir	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Stenurella melanura (Linnaeus, 1758)	Lepture à poils durs	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Stictoleptura cordigera (Fuessly, 1775)	Lepture de coeur	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Stictoleptura fontenayi (Mulsant, 1839)		Coléoptères	Modéré	Européenne : LC	
Stictoleptura fulva (De Geer, 1775)	Lepture sauvage	Coléoptères	Faible		
Trachys minutus (Linnaeus, 1758)	Petit Richard	Coléoptères	Faible		
Trichodes alvearius (Fabricius, 1792)	Clairon des abeilles solitaires	Coléoptères	Faible		
Tropinota squalida (Scopoli, 1763)	Cétoine hérissée	Coléoptères	Faible		
Vadonia unipunctata (Fabricius, 1787)	Vadonie à un point	Coléoptères	Faible		
Valgus hemipterus (Linnaeus, 1758)	Cétoine punaise	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Xanthogaleruca luteola (O.F. Müller, 1766)	Galéruque de l'orme (La)	Coléoptères	Faible		
Xylotrechus arvicola (Olivier, 1800)	Clyte apaisé	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Atrichops crassipes (Meigen, 1820)		Diptères	Faible		
Episyrphus balteatus (De Geer, 1776)	Syrphe ceinturé	Diptères	Faible	Européenne : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Volucella zonaria (Poda, 1761)	Volucelle zonée	Diptères	Faible	Européenne : LC	
Adelphocoris vandalicus (Rossi, 1790)		Hémiptères	Faible		
Aelia acuminata (Linnaeus, 1758)	Punaise à tête allongée	Hémiptères	Faible		
Aelia rostrata cognata Fieber, 1868		Hémiptères	Faible		
Anoplocerus elevatus (Fieber, 1861)		Hémiptères	Assez fort		
Anthocoris nemoralis (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
Aradus conspicuus Herrich-Schäffer, 1835		Hémiptères	Donnée insuffisante		
Brachycoleus pilicornis (Panzer, 1806)		Hémiptères	Faible		
Camptopus lateralis (Germar, 1817)	Alydide des genêts	Hémiptères	Faible		
Canthophorus melanopterus (Herrich-Schäffer, 1835)		Hémiptères	Faible		
Capsus ater (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
Carpocoris mediterraneus atlanticus Tamanini, 1958		Hémiptères	Faible		
Carpocoris pudicus (Poda, 1761)		Hémiptères	Faible		
Centrocoris spiniger (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
Chorosoma schillingii (Schilling, 1829)		Hémiptères	Faible		
Cicada orni Linnaeus, 1758	Cigale grise (la)	Hémiptères	Faible		
Cicadetta petryi Schumacher, 1924	Cigalette à ailes courtes (la)	Hémiptères	Faible		
Closterotomus fulvomaculatus (De Geer, 1773)		Hémiptères	Faible		
Codophila varia (Fabricius, 1787)		Hémiptères	Faible		
Coriomeris affinis (Herrich-Schäffer, 1839)		Hémiptères	Faible		
Corizus hyoscyami (Linnaeus, 1758)	Corise de la jusquiame	Hémiptères	Faible		
Deraeocoris ruber (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
Deraeocoris schach (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
Dicranocephalus albipes (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
Dictyla echii (Schränk, 1782)		Hémiptères	Faible		
Dolycoris baccarum (Linnaeus, 1758)	Punaise brune à antennes & bords panachés	Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Dyroderes umbraculatus (Fabricius, 1775)		Hémiptères	Faible		
Eurydema ornata (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
Eurydema ventralis Kolenati, 1846		Hémiptères	Faible		
Eurygaster maura (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
Eysarcoris ventralis (Westwood, 1837)		Hémiptères	Faible		
Geocoris erythrocephalus (Lepeletier de Saint Fargeau & Audinet-Serville, 1825)	Géocore à tête rouge	Hémiptères	Faible		
Gonocerus acuteangulatus (Goeze, 1778)	Gonocère du buis	Hémiptères	Faible		
Graphosoma italicum italicum (O.F. Müller, 1766)		Hémiptères	Faible		
Graphosoma semipunctatum (Fabricius, 1775)		Hémiptères	Faible		
Harpocera thoracica (Fallén, 1807)		Hémiptères	Faible		
Heterotoma planicornis (Pallas, 1772)		Hémiptères	Faible		
Himacerus apterus (Fabricius, 1798)		Hémiptères	Faible		
Horvathiolus superbus (Pollich, 1781)		Hémiptères	Faible		
Ischnodemus sabuleti (Fallén, 1826)		Hémiptères	Faible		
Kalama tricornis (Schränk, 1801)		Hémiptères	Faible		
Leptoglossus occidentalis Heidemann, 1910	Punaise américaine du pin	Hémiptères	Nul		
Lygaeosoma sardeum Spinola, 1837		Hémiptères	Faible		
Lygaeus equestris (Linnaeus, 1758)	Punaise écuyère	Hémiptères	Faible		
Lyristes plebejus (Scopoli, 1763)	Cigale plébéienne (La)	Hémiptères	Faible		
Megaloceroea recticornis (Geoffroy, 1785)	Punaise verte à antennes droites	Hémiptères	Faible		
Mesopsallus mali (Meyer-Dür, 1843)		Hémiptères	Donnée insuffisante		
Monosteira unicostata (Mulsant & Rey, 1852)		Hémiptères	Faible		
Monosynamma bohemani (Fallén, 1829)		Hémiptères	Faible		
Neottiglossa leporina (Herrich-Schäffer, 1830)		Hémiptères	Faible		
Neottiglossa lineolata (Mulsant & Rey, 1852)		Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Nezara viridula (Linnaeus, 1758)	Punaise verte ponctuée	Hémiptères	Faible		
Notostira erratica (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
Ochetostethus tarsalis (Mulsant & Rey, 1852)		Hémiptères	Modéré		
Odontotarsus purpureolineatus (Rossi, 1790)		Hémiptères	Faible		
Odontotarsus robustus Jakovlev, 1884		Hémiptères	Faible		
Palomena prasina (Linnaeus, 1761)	Punaise verte	Hémiptères	Faible		
Pentatoma rufipes (Linnaeus, 1758)	Punaise à pattes rousses	Hémiptères	Faible		
Peribalus strictus strictus (Fabricius, 1803)		Hémiptères	Faible		
Phylus coryli (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
Physatocheila dumetorum (Herrich-Schäffer, 1838)		Hémiptères	Faible		
Piezodorus lituratus (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
Psacasta exanthematica (Scopoli, 1763)	Punaise ponctuée	Hémiptères	Faible		
Psacasta tuberculata (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
Pyrrhocoris apterus (Linnaeus, 1758)	Gendarme	Hémiptères	Faible		
Rhabdomiris striatellus (Fabricius, 1794)	Miride strié du chêne	Hémiptères	Faible		
Rhynocoris annulatus (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
Rhynocoris erythropus (Linnaeus, 1767)	Rèduve à pattes rouges	Hémiptères	Faible		
Rhynocoris iracundus (Poda, 1761)		Hémiptères	Faible		
Rhyparochromus vulgaris (Schilling, 1829)		Hémiptères	Faible		
Sciocoris maculatus Fieber, 1852		Hémiptères	Faible		
Scolopostethus affinis (Schilling, 1829)		Hémiptères	Faible		
Scolopostethus pictus (Schilling, 1829)		Hémiptères	Faible		
Sphedanolestes lividigaster (Mulsant & Rey, 1852)		Hémiptères	Faible		
Staria lunata (Hahn, 1835)		Hémiptères	Faible		
Stenotus binotatus (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
Stictopleurus abutilon (Rossi, 1790)		Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Stictopleurus punctatonevrosus (Goeze, 1778)		Hémiptères	Faible		
Tibicina haematodes (Scopoli, 1763)	Cigale rouge (la)	Hémiptères	Faible		
Anthidium florentinum (Fabricius, 1775)		Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
Apis mellifera Linnaeus, 1758	Abeille domestique	Hyménoptères	Faible	Européenne : DD	
Blakeius bipunctatus (Latreille, 1792)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
Bombus pascuorum (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs	Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
Camponotus aethiops (Latreille, 1798)	Fourmi éthiopienne	Hyménoptères	Faible		
Crematogaster scutellaris (Olivier, 1792)	Fourmi scutellaire	Hyménoptères	Faible		
Crematogaster sordidula (Nylander, 1849)		Hyménoptères	Faible		
Cryptocheilus alternatus (Lepeletier, 1845)		Hyménoptères	Faible		
Heriades truncorum (Linnaeus, 1758)		Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
Lasius emarginatus (Olivier, 1792)	Fourmi échancrée	Hyménoptères	Faible		
Macrophya montana (Scopoli, 1763)	Mouche-à-scie à trois bandes jaunes	Hyménoptères	Faible		
Melecta albifrons (Forster, 1771)	Mélècte commune	Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
Osmia cornuta (Latreille, 1805)		Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
Pheidole pallidula (Nylander, 1849)		Hyménoptères	Faible		
Vespa crabro Linnaeus, 1758	Frelon d'Europe	Hyménoptères	Faible		
Vespa velutina Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes	Hyménoptères	Nul		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Xylocopa violacea (Linnaeus, 1758)	Abeille charpentière	Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
Acleris hastiana (Linnaeus, 1758)		Lépidoptères	Faible		
Adela australis (Heydenreich, 1851)		Lépidoptères	Faible		
Aglais io (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Agrius convolvuli (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Liseron (Le)	Lépidoptères	Faible		
Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Anthocharis euphenoides Staudinger, 1869	Aurore de Provence (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Arctia caja (Linnaeus, 1758)	Ecaille Martre (L')	Lépidoptères	Faible		
Arctia testudinaria (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Ecaille des steppes (L')	Lépidoptères	Faible		
Arctia villica (Linnaeus, 1758)	Ecaille fermière (L')	Lépidoptères	Faible		
Arethusana arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Argynnis pandora (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cardinal (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Autographa gamma (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	Lépidoptères	Faible		
Boloria dia (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Boloria euphrosyne (Linnaeus, 1758)	Grand collier argenté (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Silène (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Cacyreus marshalli Butler, 1898	Brun du pélargonium (Le)	Lépidoptères	Nul	Mondiale : LC	
Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Camptogramma bilineata (Linnaeus, 1758)	Brocatelle d'or (La)	Lépidoptères	Faible		
Carcharodus alceae (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Catocala elocata (Esper, 1787)	Déplacée (La)	Lépidoptères	Faible		
Catocala nymphaea (Esper, 1787)	Lichénée vestale (La)	Lépidoptères	Faible		
Catocala puerpera (Giorna, 1791)	Lichénée miniacée (La)	Lépidoptères	Faible		
Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Charaxes jasius (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Chiasmia clathrata (Linnaeus, 1758)	Réseau (Le)	Lépidoptères	Faible		
Chrysocramboides craterellus (Scopoli, 1763)	Crambus rayé des coteaux	Lépidoptères	Faible		
Clostera curtula (Linnaeus, 1758)	Hausse-Queue blanche (La)	Lépidoptères	Faible		
Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)	Céphale (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Coenonympha dorus (Esper, 1782)	Fadet des garrigues (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Colias alfacariensis Ribbe, 1905	Fluoré (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Cupido alcetas (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L')	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	
Cupido minimus (Fuessly, 1775)	Argus frêle (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Cyaniris semiargus (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Cydalima perspectalis (Walker, 1859)	Pyrale du buis	Lépidoptères	Nul		
Cymbalophora pudica (Esper, 1785)	Ecaille tesselée (L')	Lépidoptères	Faible		
Cynaeda dentalis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Odontie dentelée	Lépidoptères	Faible		
Daphnis nerii (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Laurier-rose (Le)	Lépidoptères	Faible		
Dendrolimus pini (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Pin (Le)	Lépidoptères	Faible		
Dysauxes punctata (Fabricius, 1781)	Ménagère (La)	Lépidoptères	Faible		
Ematurga atomaria (Linnaeus, 1758)	Phalène picotée (La)	Lépidoptères	Faible		
Epatolmis luctifera (Denis & Schiffermüller, 1775)	Deuil (Le)	Lépidoptères	Modéré		Protection nationale : NI3
Erebia epistygne (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le)	Lépidoptères	Fort	Régionale : VU	
Erebia neoridas (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	
Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Etiella zinckenella (Treitschke, 1832)	Pyrale du haricot vert	Lépidoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Euchloe crameri Butler, 1869	Piérade des Biscutelles (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Euclidia glyphica (Linnaeus, 1758)	Doublure jaune (La)	Lépidoptères	Faible		
Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH2 - Protection nationale : NI3
Eupithecia cocciferata Millière, 1864	Eupithécie du Kermès (L')	Lépidoptères	non renseigné		
Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)	Écaille chinée (L')	Lépidoptères	Faible		Directive Habitat : CDH2
Eurranthis plummistaria (Villers, 1789)	Fidonie plumeuse (La)	Lépidoptères	Faible		
Fabriciana adippe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : LC	
Glaucopsyche alexis (Poda, 1761)	Azuré des Cytises (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Glaucopsyche melanops (Boisduval, 1828)	Azuré de la Badasse (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Gonepteryx cleopatra (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Hamearis lucina (Linnaeus, 1758)	Lucine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Hemaris fuciformis (Linnaeus, 1758)	Sphinx gazé (Le)	Lépidoptères	Faible		
Hemaris tityus (Linnaeus, 1758)	Sphinx-Bourdon (Le)	Lépidoptères	Faible		
Hesperia comma (Linnaeus, 1758)	Virgule (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Hipparchia fagi (Scopoli, 1763)	Sylvandre (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : NT	
Hipparchia fidia (Linnaeus, 1767)	Chevron blanc (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Hipparchia genava (Fruhstorfer, 1908)	Sylvandre helvète (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Hipparchia semele (Linnaeus, 1758)	Agrete (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Hipparchia statilinus (Hufnagel, 1766)	Faune (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : NT	
Hippotion celerio (Linnaeus, 1758)	Sphinx Phoenix (Le)	Lépidoptères	Faible		
Homoeosoma sinuella (Fabricius, 1794)	Phycide du plantain	Lépidoptères	Faible		
Horisme vitalbata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Horisme rayé (L')	Lépidoptères	Faible		
Hyloicus pinastri (Linnaeus, 1758)		Lépidoptères	Faible		
Hyponephele lupina (O. Costa, 1836)	Louvet (Le)	Lépidoptères	Fort	Régionale : EN	
Hyponephele lycaon (Rottemburg, 1775)	Misis (Le)	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	
Iberochloe tagis (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Lépidoptères	Fort	Régionale : NT	
Idaea filicata (Hübner, 1799)	Acidalie rustique du Midi (L')	Lépidoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Idaea ochrata</i> (Scopoli, 1763)	Acidalie ocreuse (L')	Lépidoptères	Faible		
<i>Idaea seriata</i> (Schränk, 1802)	Vieille (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Incurvaria mascula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)		Lépidoptères	Faible		
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lasiommata maera</i> (Linnaeus, 1758)	Némusien (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Leptidea duponcheli</i> (Staudinger, 1871)	Piérade du Sainfoin (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Lotier (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Leptotes pirithous</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Libythea celtis</i> (Laicharting, 1782)	Échancré (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le)	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	
<i>Lymantria dispar</i> (Linnaeus, 1758)	Disparate (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lysandra hispana</i> (Herrich-Schäffer, 1852)	Bleu-nacré d'Espagne (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lythria purpuraria</i> (Linnaeus, 1758)	Ensablantée des Renouées (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melanargia occitanica</i> (Esper, 1793)	Échiquier d'Occitanie (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melitaea celadussa</i> Fruhstorfer, 1910	Mélie de Fruhstorfer (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélie du Plantain (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melitaea deione</i> (Geyer, 1832)	Mélie des Linaires (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Melitaea didyma (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Melitaea parthenoides Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Metriochoera latifoliella (Millière, 1886)		Lépidoptères	Donnée insuffisante		
Mimas tiliae (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Tilleul (Le)	Lépidoptères	Faible		
Muschampia floccifera (Zeller, 1847)	Hespérie du Marrube (L')	Lépidoptères	Faible		
Nematopogon adansonella (Villers, 1789)		Lépidoptères	Faible		
Nemophora metallica (Poda, 1761)		Lépidoptères	Faible		
Nola cicalis (Treitschke, 1835)	Cicatrice (La)	Lépidoptères	Faible		
Nymphalis polychloros (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pammene splendidulana (Guenée, 1845)		Lépidoptères	Donnée insuffisante		
Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Peribatodes rhomboidaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale (La)	Lépidoptères	Faible		
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pieris mannii (Mayer, 1851)	Piérade de l'Ibérie (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piérade du Navet (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piérade de la Rave (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pleurota aristella (Linnaeus, 1767)		Lépidoptères	Faible		
Plutella xylostella (Linnaeus, 1758)		Lépidoptères	Faible		
Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Polyommatus dolus (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le)	Lépidoptères	Assez fort	Régionale : LC	
Polyommatus escheri (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Polyommatus ripartii (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Polyommatus thersites (Cantener, 1835)	Azuré de L'Esparcette (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pontia daplidice (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pseudophilotes baton (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyrausta aurata (Scopoli, 1763)	Pyrauste de la Menthe (La)	Lépidoptères	Faible		
Pyrausta despicata (Scopoli, 1763)	Pyrauste du plantain	Lépidoptères	Faible		
Pyrausta purpuralis (Linnaeus, 1758)	Pyrauste pourprée	Lépidoptères	Faible		
Pyrgus armoricanus (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyrgus foulquieri (Oberthür, 1910)	Hespérie des Hélianthes (L')	Lépidoptères	Modéré	Européenne : LC	
Pyrgus malvoides (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyrgus onopordi (Rambur, 1839)	Hespérie de la Malope (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyronia cecilia (Vallantin, 1894)	Ocellé de le Canche (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Quercusia quercus (Linnaeus, 1758)	Thécla du Chêne (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Rhodostrophia calabra (Petagna, 1786)	Phalène calabraise (La)	Lépidoptères	Faible		
Satyrium acaciae (Fabricius, 1787)	Thécla de l'Amarel (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Satyrium esculi (Hübner, 1804)	Thécla du Kermès (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Satyrium ilicis (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Satyrium spini (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des Nerpruns (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Sitochroa verticalis (Linnaeus, 1758)	Botys vertical	Lépidoptères	Faible		
Spialia sertorius (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Spiris striata (Linnaeus, 1758)	Ecaille striée (L')	Lépidoptères	Faible		
Synthymia fixa (Fabricius, 1787)	Noctuelle du Dartrier (La)	Lépidoptères	Faible		
Thymelicus acteon (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent (L')	Lépidoptères	Faible	Européenne : NT	
Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Tyta luctuosa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle en deuil (La)	Lépidoptères	Faible		
Udea ferrugalis (Hübner, 1796)	Botys ferrugineux	Lépidoptères	Faible		
Udea numeralis (Hübner, 1796)	Botys nommé	Lépidoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NI2
Zerynthia rumina (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NI3
Zygaena erythrus (Hübner, 1806)	Zygène des garrigues (La)	Lépidoptères	Faible		
Zygaena fausta (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Petite coronille (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Zygaena lavandulae (Esper, 1783)	Zygène de la Badasse (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Zygaena lonicerae (Scheven, 1777)	Zygène des bois (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Zygaena occitanica (Villers, 1789)	Zygène d'Occitanie (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Zygaena transalpina (Esper, 1780)	Zygène transalpine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Boyeria irene (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Calopteryx splendens splendens (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	Odonates	Faible		
Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873	Caloptéryx vierge méridional	Odonates	Faible		
Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)	Agrion délicat	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)	Leste vert	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Erythromma lindenii (Selys-Longchamps, 1840)	Agrion de Vander Linden	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Lestes barbarus (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Onychogomphus forcipatus unguiculatus (Van der Linden, 1823)	Gomphe à forceps méridional (Le)	Odonates	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Onychogomphus uncatus (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Orthetrum brunneum (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuisant (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Platycnemis latipes Rambur, 1842	Agrion blanchâtre	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Selysiothemis nigra (Vander Linden, 1825)		Odonates	Donnée insuffisante	Européenne : LC	
Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)	Leste brun	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Trithemis annulata (Palisot de Beauvois, 1807)	Trithémis annelé (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
Acrida ungarica mediterranea Dirsh, 1949	Truxale occitane	Orthoptères	Modéré		
Acrotylus insubricus insubricus (Scopoli, 1786)	Oedipode grenadine	Orthoptères	Faible		
Acrotylus insubricus (Scopoli, 1786)	OEdipode grenadine	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Aiolopus strepens (Latreille, 1804)	OEdipode automnale	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Anacridium aegyptium (Linnaeus, 1764)	Criquet égyptien	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Antaxius pedestris (Fabricius, 1787)	Antaxie marbrée	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Barbitistes fischeri (Yersin, 1854)	Barbitiste languedocien	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Bicolorana bicolor (Philippi, 1830)	Decticelle bicolore	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Calliptamus italicus (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Chorthippus brunneus (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Decticus albifrons (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Dociostaurus jagoi occidentalis Soltani, 1978	Criquet de Jago	Orthoptères	Faible		
Dolichopoda azami Saulcy, 1893	Sauterelle des grottes	Orthoptères	Assez fort	Régionale : LC	
Ephippiger diurnus Dufour, 1841	Ephippigère des vignes	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Euchorthippus declivus (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Eumodicogryllus bordigalensis (Latreille, 1804)	Grillon bordelais	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Eupholidoptera chabrieri (Charpentier, 1825)	Decticelle splendide	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Gryllotalpa gryllotalpa (Linnaeus, 1758)	Courtillière commune	Orthoptères	Assez fort	Régionale : NT	
Gryllus bimaculatus De Geer, 1773	Grillon provençal	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Leptophyes punctatissima (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Mecostethus parapleurus (Hagenbach, 1822)	Criquet des Roseaux	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Mogoplistes brunneus Audinet-Serville, 1838	Grillon écailleux	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)	Grillon des bois	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Oedaleus decorus (Germar, 1825)	Oedipode soufrée	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Oedipoda caerulea caerulea (Linnaeus, 1758)	Oedipode turquoise	Orthoptères	Faible		
Oedipoda germanica (Latreille, 1804)	OEdipode rouge	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Paratettix meridionalis (Rambur, 1838)	Tétrix des plages	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Pezotettix giornae (Rossi, 1794)	Criquet pansu	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Phaneroptera nana Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Platycleis affinis Fieber, 1853	Decticelle côtière	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Platycleis intermedia intermedia (Audinet-Serville, 1838)	Decticelle intermédiaire	Orthoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Pteronemobius heydenii (Fischer, 1853)	Grillon des marais	Orthoptères	Faible	Régionale : NT	
Pyrgomorpha conica (Olivier, 1791)	Criquet printanier	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Saga pedo (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée	Orthoptères	Modéré	Mondiale : VU	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NI2
Sphingonotus caeruleus caeruleus (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine	Orthoptères	Faible		
Stenobothrus fischeri glaucescens Bolívar, 1897	Sténobothre cigalin	Orthoptères	Modéré		
Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Tylopsis lilifolia (Fabricius, 1793)	Phanéroptère liliacé	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Xya variegata Latreille, 1809	Tridactyle panaché	Orthoptères	Assez fort	Régionale : NT	
Yersinella raymondii (Yersin, 1860)	Decticelle frêle	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Canis lupus Linnaeus, 1758	Loup gris	Mammifères (hors chauves-souris)	Assez fort	Nationale : VU	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : NM2
Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie	Mammifères (hors chauves-souris)	Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : NM2
Crocidura russula (Hermann, 1780)	Crocitude musette	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NM2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Genetta genetta (Linnaeus, 1758)	Genette commune	Mammifères (hors chauves-souris)	Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5 - Protection nationale : NM2
Glis glis (Linnaeus, 1766)	Loir gris	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Fort	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Martes foina (Erxleben, 1777)	Fouine	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Meles meles (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Microtus duodecimcostatus (de Sélys-Longchamps, 1839)	Campagnol provençal	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Mus spretus Lataste, 1883	Souris d'Afrique du Nord	Mammifères (hors chauves-souris)	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Mustela nivalis Linnaeus, 1766	Belette d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Mustela putorius Linnaeus, 1758	Putois d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Assez fort	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH5
Myocastor coypus (Molina, 1782)	Ragondin	Mammifères (hors chauves-souris)	Nul	Mondiale : LC	
Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Mammifères (hors chauves-souris)	Modéré	Mondiale : EN	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Rattus norvegicus (Berkenhout, 1769)	Rat surmulot	Mammifères (hors chauves-souris)	Nul	Mondiale : LC	
Rattus rattus (Linnaeus, 1758)	Rat noir	Mammifères (hors chauves-souris)	Nul	Nationale : LC	
Rupicapra rupicapra (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Mammifères (hors chauves-souris)	Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5
Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	Écureuil roux	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NM2
Suncus etruscus (Savi, 1822)	Pachyure étrusque	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Cornu aspersum (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Granaria variabilis (Draparnaud, 1801)	Maillot variable	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Helicodonta obvoluta (O.F. Müller, 1774)	Veloutée plane	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Hygromia cinctella (Draparnaud, 1801)	Hélice carénée	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Jaminia quadridens (O.F. Müller, 1774)	Bulime inverse	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Lauria cylindracea (Da Costa, 1778)	Maillot commun	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Pomatias elegans (O.F. Müller, 1774)	Élégante striée	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Potamopyrgus antipodarum (J.E. Gray, 1843)	Hydrobie des antipodes	Mollusques	Nul	Mondiale : LC	
Solatopupa similis (Bruguière, 1792)	Maillot cendré	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Xeropicta derbentina (Krynicky, 1836)	Hélicelle des Balkans	Mollusques	Nul	Européenne : LC	
Zebrina detrita (O.F. Müller, 1774)	Bulime zébré	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Oiseaux	Fort	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Aegypius monachus (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Oiseaux	Modéré	Régionale : CR	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Oiseaux	Modéré	Nationale : NT	Directive Oiseaux : CDO22
Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Oiseaux	Assez fort	Nationale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO21, CDO31
Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO31, CDO21
Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Oiseaux	Fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Aquila fasciata Vieillot, 1822	Aigle de Bonelli	Oiseaux	Très fort	Régionale : CR	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Ardea alba Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Athene noctua (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Bubo bubo (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Oiseaux	Assez fort	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Carduelis citrinella (Pallas, 1764)	Venturon montagnard	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Ciconia nigra (Linnaeus, 1758)	Cigogne noire	Oiseaux	Faible	Nationale : EN	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	Oiseaux	Faible	Régionale : EN	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	Oiseaux	Faible	Nationale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	Oiseaux	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NO3
Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	Oiseaux	Nul	Régionale : RE	Directive Oiseaux : CDO21
Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO31, CDO21
Coracias garrulus Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO22
Corvus frugilegus Linnaeus, 1758	Corbeau freux	Oiseaux	Modéré	Européenne : VU	Directive Oiseaux : CDO22
Corvus monedula Linnaeus, 1758	Choucas des tours	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22 - Protection nationale : NO3
Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO22
Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Curruca cantillans (Pallas, 1764)		Oiseaux	Faible	Européenne : LC	Protection nationale : NO3
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Oiseaux	Modéré	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	Oiseaux	Faible	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Emberiza cia Linnaeus, 1766	Bruant fou	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Emberiza cirrus Linnaeus, 1766	Bruant zizi	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Oiseaux	Modéré	Régionale : EN	Protection nationale : NO3
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Falco columbarius Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	Oiseaux	Faible	Européenne : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Falco eleonoraé G��n��, 1839	Faucon d'��l��nore	Oiseaux	Faible	Europ��enne : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon p��lerin	Oiseaux	Assez fort	R��gionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Oiseaux	Mod��r��	R��gionale : NT	Protection nationale : NO3
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon cr��cerelle	Oiseaux	Mod��r��	R��gionale : NT	Protection nationale : NO3
Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	Oiseaux	Faible	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Oiseaux	Faible	R��gionale : LC	Protection nationale : NO3
Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758	Pinson du nord	Oiseaux	Faible	Europ��enne : LC	Protection nationale : NO3
Galerida cristata (Linnaeus, 1758)	Cochevis hupp��	Oiseaux	Assez fort	R��gionale : VU	Protection nationale : NO3
Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Gallinule poule-d'eau	Oiseaux	Faible	R��gionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des ����nes	Oiseaux	Faible	R��gionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendr��e	Oiseaux	Faible	Nationale : CR	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Gyps fulvus (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Oiseaux	Mod��r��	R��gionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle bott��	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypola��s polyglotte	Oiseaux	Faible	R��gionale : LC	Protection nationale : NO3
Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	Oiseaux	Assez fort	R��gionale : NT	Protection nationale : NO3
Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-gri����e ��corcheur	Oiseaux	Assez fort	R��gionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie-gri����e �� t��te rousse	Oiseaux	Tr��s fort	R��gionale : CR	Protection nationale : NO3
Larus michahellis Naumann, 1840	Go��land leucoph��e	Oiseaux	Faible	R��gionale : LC	Protection nationale : NO3
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte m��lodieuse	Oiseaux	Mod��r��	R��gionale : VU	Protection nationale : NO3
Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	M��sange hupp��e	Oiseaux	Faible	R��gionale : LC	Protection nationale : NO3
Loxia curvirostra Linnaeus, 1758	Bec-crois�� des sapins	Oiseaux	Faible	R��gionale : LC	Protection nationale : NO3
Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Oiseaux	Mod��r��	R��gionale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rosignol philom��le	Oiseaux	Faible	R��gionale : NT	Protection nationale : NO3
Merops apiaster Linnaeus, 1758	Gu��pier d'Europe	Oiseaux	Mod��r��	R��gionale : LC	Protection nationale : NO3
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	Oiseaux	Faible	R��gionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	Oiseaux	Faible	R��gionale : EN	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Monticola saxatilis (Linnaeus, 1766)	Monticole de roche	Oiseaux	Mod��r��	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
Monticola solitarius (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu	Oiseaux	Mod��r��	R��gionale : NT	Protection nationale : NO3
Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	Oiseaux	Faible	R��gionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Neophron percnopterus (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Oiseaux	Très fort	Régionale : CR	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Netta rufina (Pallas, 1773)	Nette rousse	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO22
Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Otus scops (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbuzard pêcheur	Oiseaux	Faible	Nationale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Oiseaux	Fort	Régionale : EN	Protection nationale : NO3
Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	Oiseaux	Nul	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO21, CDO31
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	Oiseaux	Faible	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Prunella collaris (Scopoli, 1769)	Accenteur alpin	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Pyrrhocorax pyrrhocorax (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Rallus aquaticus Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO22

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	Oiseaux	Faible	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés	Oiseaux	Fort	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Oiseaux	Modéré	Nationale : LC	Directive Oiseaux : CDO21, CDO32
Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	Oiseaux	Faible	Européenne : LC	Protection nationale : NO3
Streptopelia decaocto (Fridvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO22
Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Sylvia conspicillata Temminck, 1820	Fauvette à lunettes	Oiseaux	Faible	Régionale : EN	Protection nationale : NO3
Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Oiseaux	Modéré	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Oiseaux	Assez fort	Nationale : EN	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Tachymarptis melba (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Tichodroma muraria (Linnaeus, 1766)	Tichodrome échelette	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
Tringa ochropus Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc	Oiseaux	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NO3
Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Turdus iliacus Linnaeus, 1766	Grive mauvis	Oiseaux	Faible	Mondiale : NT	Directive Oiseaux : CDO22
Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Oiseaux	Modéré	Régionale : EN	Directive Oiseaux : CDO22
Barbatula barbatula (Linnaeus, 1758)	Loche franche		Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Barbus barbus (Linnaeus, 1758)	Barbeau fluviatile		Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5
Barbus meridionalis Risso, 1827	Barbeau truité		Fort	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH2, CDH5 - Protection nationale : NP1
Oncorhynchus mykiss (Walbaum, 1792)	Truite arc-en-ciel		Nul	Nationale : NA	
Perca fluviatilis Linnaeus, 1758	Perche		Faible	Nationale : LC	
Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)	Vairon		Faible	Nationale : LC	
Salmo trutta Linnaeus, 1758	Truite de mer		Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH2 - Protection nationale : NP1
Squalius cephalus (Linnaeus, 1758)	Chevesne commun		Faible	Nationale : LC	
Telestes souffia (Risso, 1827)	Blageon		Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH2
Anguis fragilis Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L')	Reptiles	Donnée insuffisante	Nationale : LC	Protection nationale : FRAR3
Chalcides striatus (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Reptiles	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : FRAR3
Coronella girondica (Daudin, 1803)	Coronelle girondine (La)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : FRAR3
Lacerta bilineata Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
Malpolon monspessulanus (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Reptiles	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : FRAR3
Natrix helvetica (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique	Reptiles	Faible		Protection nationale : FRAR2
Natrix maura (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine (La)	Reptiles	Faible	Nationale : NT	Protection nationale : FRAR2
Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
Psammodromus edwardsianus (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le)	Reptiles	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : FRAR3
Tarentola mauritanica (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie (La)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : FRAR3
Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Reptiles	Modéré	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
Zamenis scalaris (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Reptiles	Modéré	Européenne : LC	Protection nationale : FRAR3
Atrichum undulatum (Hedw.) P.Beauv., 1805		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Bartramia pomiformis Hedw., 1801		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Brachythecium rutabulum (Hedw.) Schimp., 1853		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Bryum canariense Brid., 1817		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Bryum dichotomum Hedw., 1801		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Calypogeia fissa (L.) Raddi, 1818		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Cephaloziella baumgartneri Schiffn., 1905		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Ctenidium molluscum (Hedw.) Mitt., 1869		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Dicranum scoparium Hedw., 1801		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Didymodon acutus (Brid.) K.Saito, 1975		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Encalypta streptocarpa Hedw., 1801		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Flexitrichum gracile (Mitt.) Ignatov & Fedosov, 2016		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Gymnostomum calcareum Nees & Hornsch., 1823		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Gymnostomum viridulum Brid., 1826		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Homalothecium lutescens (Hedw.) H.Rob., 1962		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Hypnum cupressiforme Hedw., 1801		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Lophocolea heterophylla (Schrad.) Dumort., 1835		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Lophocolea minor Nees, 1836		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Polytrichum formosum Hedw., 1801		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Pseudocrossidium revolutum (Brid.) R.H.Zander, 1979		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Pseudoscleropodium purum (Hedw.) M.Fleisch., 1923		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Pterygoneurum ovatum (Hedw.) Dixon, 1934		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Ptychostomum capillare (Hedw.) Holyoak & N.Pedersen, 2007		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Southbya nigrella (De Not.) Henriq., 1886		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Streblotrichum convolutum var. commutatum (Jur.) J.J.Amann, 1918		Autres plantes	Faible		
Tortella squarrosa (Brid.) Limpr., 1888		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Tortula acaulon (With.) R.H.Zander, 1993		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Tortula inermis (Brid.) Mont., 1832		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Tortula truncata (Hedw.) Mitt., 1870		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Trichostomum crispulum Bruch, 1829		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Acanthus mollis L., 1753	Acanthe à feuilles molles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Acer campestre L., 1753	Érable champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Acer monspessulanum L., 1753	Érable de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Acer negundo L., 1753	Érable negundo	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
Acer opalus subsp. opalus Mill., 1768	Érable à feuilles d'obier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Achillea ageratum L., 1753	Achillée visqueuse	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : NT	
Achillea filipendulina Lam., 1783	Achillée filipendule	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Achnatherum bromoides (L.) P.Beauv., 1812	Plumet faux brome	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Achnatherum calamagrostis (L.) P.Beauv., 1812	Calamagrostide argentée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Adiantum capillus-veneris L., 1753	Capillaire de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Aegilops geniculata Roth, 1797	Égilope ovale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Aegonychon purpureocaeruleum (L.) Holub, 1973	Fausse buglosse pourpre bleu	Plantes vasculaires	Faible		
Aesculus hippocastanum L., 1753	Marronnier d'Inde	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : VU	
Aethionema saxatile (L.) W.T.Aiton, 1812	Éthionème des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Agave americana L., 1753	Agave d'Amérique	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine eupatoire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Agrostis capillaris var. capillaris L., 1753	Agrostide capillaire	Plantes vasculaires	Faible		
Agrostis stolonifera var. stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère	Plantes vasculaires	Faible		
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Aira caryophyllea L., 1753	Aïra caryophyllé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Aira elegantissima Schur, 1853	Aïra élégant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ajuga chamaepitys (L.) Schreb., 1773	Bugle petit-pin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Alcea rosea L., 1753	Rose trémière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Alisma plantago-aquatica L., 1753	Plantain-d'eau commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Allium moschatum L., 1753	Ail musqué	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Allium polyanthum Schult. & Schult.f., 1830	Ail à fleurs nombreuses	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Allium sphaerocephalon L., 1753	Ail à tête ronde	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Alnus incana (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Althaea cannabina L., 1753	Guimauve faux chanvre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson faux alysson	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Amelanchier ovalis</i> Medik., 1793	Amélanchier ovale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anacamptis pyramidalis</i> var. <i>pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Anacamptide pyramidale	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha madritensis</i> (L.) Nevski, 1934	Anisanthe de Madrid	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha rubens</i> (L.) Nevski, 1934	Brome rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anisantha tectorum</i> (L.) Nevski, 1934	Brome des toits	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthemis arvensis</i> subsp. <i>incrassata</i> (Loisel.) Nyman, 1879	Anthémide épaissie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	Phalangère à fleurs de lis	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Anthrisque sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>rubriflora</i> Arcang., 1882	Anthyllide à fleurs rouges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Antirrhinum latifolium</i> Mill., 1768	Muflier à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Fausse arabette de Thalius	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis auriculata</i> Lam., 1783	Arabette dressée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis collina</i> subsp. <i>collina</i> Ten., 1815	Arabette des collines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis planisiliqua</i> (Pers.) Rchb., 1838	Arabette à fruits aplatis	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arbutus unedo</i> L., 1753	Arbousier commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre	Plantes vasculaires	Modéré	Mondiale : LC	
<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à rameaux grêles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Argyrobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Zanon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aria edulis</i> (Willd.) M.Roem., 1847	Alisier blanc	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Aristolochia clematitis</i> L., 1753	Aristolochie clématite	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aristolochia pistolochia</i> L., 1753	Aristolochie pistoloche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aristolochia rotunda</i> subsp. <i>rotunda</i> L., 1753	Aristolochie à feuilles rondes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Armoise annuelle	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Artemisia campestris</i> subsp. <i>campestris</i> L., 1753	Armoise champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Artemisia campestris</i> subsp. <i>glutinosa</i> (J.Gay ex Besser) Batt., 1889	Armoise glutineuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877	Armoise	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Arum italicum Mill., 1768	Gouet d'Italie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Arundo donax L., 1753	Canne de Provence	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
Asparagus acutifolius L., 1753	Asperge à feuilles aiguës	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asparagus tenuifolius Lam., 1783	Asperge à feuilles ténues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asperugo procumbens L., 1753	Râpette couchée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asperula cynanchica L., 1753	Aspérule à l'esquinancie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asplenium adiantum-nigrum L., 1753	Doradille noire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asplenium ceterach L., 1753	Doradille cétérac	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asplenium fontanum (L.) Bernh., 1799	Doradille des fontaines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asplenium onopteris L., 1753	Doradille des ânes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asplenium petrarchae (Guérin) DC., 1815	Doradille de Pétrarque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection départementale : DV04
Asplenium ruta-muraria L., 1753	Doradille rue-des-murailles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis (Christ) Lovis & Reichst., 1980	Doradille à rachis épais	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Asplenium trichomanes subsp. quadrivalens D.E.Mey., 1964	Doradille fausse capillaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Astragalus glycyphyllos L., 1753	Astragale à feuilles de Réglisse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Astragalus hamosus</i> L., 1753	Astragale à crochets	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Astragalus incanus</i> L., 1759	Astragale blanchâtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Astragalus monspessulanus</i> subsp. <i>monspessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Avena barbata</i> subsp. <i>barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Avena fatua</i> L., 1753	Avoine folle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Avena sterilis</i> L., 1762 [nom. et typ. cons.]	Avoine stérile	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Canche flexueuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Bétoine officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé	Plantes vasculaires	Faible	Mondiale : LC	
<i>Biscutella lima</i> Rchb., 1832	Biscutella lime	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt., 1981	Psoralée à odeur de bitume	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Blackstonia acuminata</i> (W.D.J.Koch & Ziz) Domin, 1933	Blackstonie acuminée	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Blackstonie perfoliée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Bombycilène dressée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Borago officinalis</i> L., 1753	Bourrache officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng, 1936	Bothriochloa pied-de-poule	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Brachypodium distachyon</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode à deux épis	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode fausse ivraie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	Plantes vasculaires	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
<i>Brachypodium retusum</i> (Pers.) P.Beauv., 1812	Brachypode tronqué	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode rupestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bromopsis inermis</i> (Leyss.) Holub, 1973	Brome sans arêtes	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bromus squarrosus</i> L., 1753	Brome squarreux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	Mûrier à papier	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Bryonia dioica</i> subsp. <i>dioica</i> Jacq., 1774	Bryone dioïque	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia de David	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Bufonia paniculata</i> Dubois ex Delarbre, 1800	Bufonie paniculée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Buglossoides arvensis subsp. arvensis (L.) I.M.Johnst., 1954	Fausse buglosse des champs	Plantes vasculaires	Faible		
Bunias erucago L., 1753	Bunias fausse roquette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bupleurum baldense Turra, 1764	Buplèvre du mont Baldo	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bupleurum falcatum L., 1753	Buplèvre en faux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Bupleurum rigidum L., 1753	Buplèvre rigide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Buxus sempervirens L., 1753	Buis toujours vert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Calamagrostis pseudophragmites (Haller f.) Koeler, 1802	Calamagrostide faux phragmite	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Calamagrostis varia subsp. varia (Schräd.) Host, 1809	Calamagrostide variée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Calendula arvensis L., 1763	Souci des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808	Callune commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula erinus L., 1753	Campanule érine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula glomerata L., 1753	Campanule agglomérée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula persicifolia L., 1753	Campanule à feuilles de pêcher	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula rapunculus L., 1753	Campanule raiponce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula rotundifolia subsp. macrorhiza (J.Gay ex A.DC.) Bonnier & Layens, 1894	Campanule à grosses racines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Campanula trachelium L., 1753	Campanule gantelée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carduus nigrescens</i> subsp. <i>nigrescens</i> Vill., 1779	Chardon noircissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carduus pycnocephalus</i> L., 1763	Chardon à tête dense	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	Laîche caryophyllée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex digitata</i> L., 1753	Laîche digitée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> Schreb., 1771	Laîche glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laîche de Haller	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laîche hérissée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex humilis</i> Leyss., 1758	Laîche humble	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex liparocarpos</i> Gaudin, 1804	Laîche à fruits lustrés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laîche panic	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laîche à épis pendants	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carlina acanthifolia</i> subsp. <i>acanthifolia</i> All., 1773	Carline à feuilles d'acanthé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection départementale : V04P2
<i>Carlina hispanica</i> Lam., 1785	Carline d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carline commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carthamus carduncellus</i> L., 1753	Carthame cardoncelle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carthamus lanatus</i> L., 1753	Carthame laineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Catananche caerulea L., 1753	Catananche bleue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	Catapode rigide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Caucalis platycarpus L., 1753	Caucalide à fruits larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cedrus atlantica (Endl.) Manetti ex Carrière, 1855	Cèdre de l'Atlas	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : EN	
Celtis australis L., 1753	Micocoulier de Provence	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Centaurea aspera subsp. aspera L., 1753	Centaurée rude	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Centaurea calcitrapa L., 1753	Centaurée chausse-trape	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Centaurea jacea subsp. jacea L., 1753	Centaurée jacée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Centaurea paniculata subsp. leucophaea (Jord.) Arcang., 1882	Centaurée blanchâtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Centaurea scabiosa subsp. scabiosa L., 1753	Centaurée scabieuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Centranthus calcitrapae (L.) Dufr., 1811	Centranthe chausse-trappe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Centranthus ruber (L.) DC., 1805	Centranthe rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch, 1888	Céphalanthère à feuilles longues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cephalanthera rubra (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cephalaria leucantha (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	Céphalaire à fleurs blanches	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cerastium arvense subsp. suffruticosum (L.) Ces., 1844	Céraiste suffrutescent	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Céraiste nain	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cervaria rivini</i> Gaertn., 1788	Cervaire de Rivinus	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chaenorhinum minus</i> subsp. <i>minus</i> (L.) Lange, 1870	Petite chénorrhine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil enivrant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chenopodium album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Chénopode blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrille à tige de jonc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All., 1785	Cirse tubéreux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cirsium vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	Marisque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flammette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Clematis recta</i> L., 1753	Clématite droite	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Clinopodium nepeta subsp. ascendens (Jord.) B.Bock, 2012	Clinopode ascendant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Clinopodium nepeta subsp. nepeta (L.) Kuntze, 1891	Clinopode népéta	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Clinopodium vulgare L., 1753	Clinopode commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Clypeola jonthlaspi L., 1753	Clypéole jonthlaspi	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Colchicum autumnale L., 1753	Colchique d'automne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Colchicum longifolium Castagne, 1845	Colchique à feuilles longues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Colutea arborescens L., 1753	Baguenaudier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Convolvulus cantabrica L., 1753	Liseron des monts Cantabriques	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Coris monspeliensis L., 1753	Coris de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cormus domestica (L.) Spach, 1834	Cormier	Plantes vasculaires	Faible		
Cornus mas L., 1753	Cornouiller mâle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cornus sanguinea subsp. sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Coronilla minima subsp. lotoides (W.D.J.Koch) Nyman, 1878	Coronille faux lotier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Coronilla minima subsp. minima L., 1756	Coronille naine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Coronilla scorpioides (L.) W.D.J.Koch, 1837	Coronille scorpion	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Coronilla varia L., 1753	Coronille variée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la pampa	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Corylus avellana L., 1753	Noisetier commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cosmos bipinnatus Cav., 1791	Cosmos bipenné	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Cota tinctoria (L.) J.Gay ex Guss., 1844	Anthémide des teinturiers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : DD	
Cotinus coggygria Scop., 1771	Arbre à perruque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cotoneaster tomentosus (Aiton) Lindl., 1822	Cotonéaster tomenteux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Crepis bursifolia L., 1753	Crépide à feuilles de capselle	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Crepis foetida subsp. rhoeadifolia (M.Bieb.) ?elak., 1871	Crépide à feuilles de coquelicot	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
Crepis pulchra L., 1753	Crépide élégante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	Crépide sacrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell., 1914	Crépide à feuilles de pissenlit	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Crocus versicolor Ker Gawl., 1808	Crocus changeant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Crucianella angustifolia L., 1753	Crucianelle à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Crupina vulgaris Cass., 1817	Crupine commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cuscuta epithymum (L.) L., 1774	Cuscute du thym	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Cyanus semidecurrans (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Cydonia oblonga Mill., 1768	Cognassier commun	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Cynodon dactyle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cynoglossum creticum Mill., 1768	Cynoglosse de Crète	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cyperus fuscus L., 1753	Souchet brun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Cytisophyllum sessilifolium (L.) O.Lang, 1843	Cytisophylle à feuilles sessiles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Dactylis glomerata subsp. glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Daucus carota subsp. carota L., 1753	Carotte sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Delphinium consolida L., 1753	Dauphinelle consoude	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Dianthus godronianus Jord., 1852	Œillet de Godron	Plantes vasculaires	Faible		
Dianthus nudiflorus Griff., 1854	Vélézie rigide	Plantes vasculaires	Modéré		
Dianthus scaber Chaix, 1785	Œillet scabre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection départementale : V04P2
Digitalis lutea L., 1753	Digitale jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Dioscorée commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Diplotaxis erucoides (L.) DC., 1821	Diplotaxe fausse roquette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe à feuilles ténues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère à foulon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dittrichia graveolens</i> (L.) Greuter, 1973	Inule fétide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ecballium elaterium</i> (L.) A.Rich., 1824	Momordique élatérium	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Echinops ritro</i> L., 1753	Échinops ritro	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Elytrigia campestris</i> subsp. <i>campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguélen, 1987	Chiendent des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Epipactis helleborine</i> subsp. <i>helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide helléborine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Epipactis helleborine</i> subsp. <i>tremolsii</i> (Pau) E.Klein, 1979	Épipactide de Trémols	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Epipactis leptochila</i> subsp. <i>provincialis</i> (Aubenas & Robatsch) J.-M.Tison, 2010	Épipactide de Provence	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Epipactis muelleri</i> Godfery, 1921	Épipactide de Müller	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf., 1799	Prêle très rameuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Erica scoparia</i> L., 1753	Bruyère à balais	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Érigéron annuel	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Érigéron du Canada	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Érigéron de Sumatra	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium bec-de-cigogne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>cutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erodium malacoides</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium fausse mauve	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erucastrium nasturtiifolium</i> subsp. <i>nasturtiifolium</i> (Poir.) O.E.Schulz, 1916	Érucastre à feuilles de cresson	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erysimum nevadense</i> subsp. <i>collisparsum</i> (Jord.) P.W.Ball, 1990	Vélar du Roussillon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia characias</i> subsp. <i>characias</i> L., 1753	Euphorbe characias	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia dulcis</i> subsp. <i>purpurata</i> (Thuill.) Murr, 1923	Euphorbe pourprée	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Euphorbia falcata</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Euphorbe en faux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Euphorbia maculata L., 1753	Euphorbe maculée	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe péplus	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Euphorbia saratoi Ardoino, 1867	Euphorbe de Sarato	Plantes vasculaires	Faible		
Euphorbia segetalis subsp. segetalis L., 1753	Euphorbe des moissons	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Euphorbia seguieriana var. seguieriana Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	Plantes vasculaires	Faible		
Euphorbia serpens Kunth, 1817	Euphorbe rampante	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Euphorbia serrata L., 1753	Euphorbe dentée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Euphorbia taurinensis All., 1785	Euphorbe de Turin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Falcaria vulgaris Bernh., 1800	Falcaire commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Festuca cinerea Vill., 1786	Fétuque cendrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Festuca heterophylla Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Festuca marginata subsp. marginata (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque marginée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Festuca rubra subsp. rubra L., 1753	Fétuque rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire printanière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ficus carica L., 1753	Figuier d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Filago germanica L., 1763	Cotonnière d'Allemagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Filago pyramidata L., 1753	Cotonnière pyramidale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Foeniculum vulgare subsp. vulgare Mill., 1768	Fenouil commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Fourraea alpina (L.) Greuter & Burdet, 1984	Fourrée des Alpes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Fraxinus angustifolia Vahl, 1804 [nom. cons.]	Frêne à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé	Plantes vasculaires	Faible	Européenne : NT	
Fritillaria involucrata All., 1789	Fritillaire à involucre	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Fumana ericifolia Wallr., 1840	Fumana à feuilles de bruyère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Fumana thymifolia (L.) Spach ex Webb, 1838	Fumana à feuilles de thym	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Fumaria officinalis L., 1753	Fumeterre officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Fumaria parviflora Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Fumaria vaillantii Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Galatella sedifolia subsp. sedifolia (L.) Greuter, 2003	Aster à feuilles d'orpin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Galium album Mill., 1768	Gaillet blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Galium cinereum All., 1773	Gaillet cendré	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Galium corrudifolium Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'asperge sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Galium lucidum</i> All., 1773	Gaillet luisant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium murale</i> (L.) All., 1785	Gaillet des murs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium obliquum</i> Vill., 1779	Gaillet oblique	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium verum</i> subsp. <i>verum</i> L., 1753	Gaillet vrai	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista cinerea</i> (Vill.) DC., 1805	Genêt cendré	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista germanica</i> L., 1753	Genêt d'Allemagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista hispanica</i> subsp. <i>hispanica</i> L., 1753	Genêt d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista pilosa</i> subsp. <i>pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium mou	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	Géranium fluet	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium sanguineum</i> L., 1753	Géranium sanguin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte des villes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul d'Italie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	Glaucier jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Globularia alypum</i> L., 1753	Globulaire alypum	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire ponctuée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Globularia cordifolia</i> L., 1753	Globulaire à feuilles en cœur	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Globularia vulgaris</i> L., 1753	Globulaire commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	Gymnadénie moucheron	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hedypnois rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	Hédypnoïs faux rhagadiole	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum hirtum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème hérissé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème nummulaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum oelandicum</i> var. <i>canescens</i> (Hartm.) Fr., 1824	Hélianthème blanchi	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Helianthemum oelandicum</i> var. <i>italicum</i> (L.) DC., 1813	Hélianthème d'Italie	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Hélichryse stoechade	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helictochloa bromoides</i> (Gouan) Romero Zarco, 2011	Hélictichloa faux brome	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	Héliotrope d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Ellébore fétide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hemerocallis fulva</i> (L.) L., 1762	Hémérocalle fauve	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Hepatica nobilis</i> Schreb., 1771	Hépatique à trois lobes	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Herniaria cinerea</i> DC., 1815	Herniaire cendrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hieracium jaubertianum</i> Timb.-Lagr. & Loret, 1858	Épervière de Jaubert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hieracium lanatum</i> Vill., 1779	Épervière laineuse	Plantes vasculaires	Donnée insuffisante		
<i>Hieracium murorum</i> L., 1753	Épervière des murs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Himantoglosse bouc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	Himantoglosse de Robert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrépide chevelue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen, 1989	Hippocrépide faux baguenaudier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hippophae rhamnoides</i> subsp. <i>fluviatilis</i> Soest, 1952	Argousier des fleuves	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Holosteum umbellatum</i> L., 1753	Holostée en ombelle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Hordeum murinum subsp. leporinum (Link) Arcang., 1882	Orge des lièvres	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Hornungia petraea (L.) Rchb., 1838	Hornungie des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Humulus lupulus L., 1753	Houblon lupulin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Hyacinthoides italica (L.) Rothm., 1944	Fausse jacinthe d'Italie	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Hypericum calycinum L., 1767	Millepertuis calycinal	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Hypericum hyssopifolium Chaix, 1785	Millepertuis à feuilles d'hysope	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Hypericum montanum L., 1755	Millepertuis des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Hypochaeris maculata L., 1753	Porcelle maculée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Iberis linifolia subsp. linifolia L., 1759	Ibérider à feuilles de lin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
Iberis pinnata L., 1755	Ibérider pennée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Iberis saxatilis L., 1756	Ibérider des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ilex aquifolium L., 1753	Houx commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Inula conyzae (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze	Plantes vasculaires	Faible		
Inula montana L., 1753	Inule des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Inula salicina L., 1753	Inule saulière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Inula spiraeifolia L., 1759	Inule à feuilles de spirée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Iris germanica L., 1753	Iris d'Allemagne	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
Iris lutescens Lam., 1789	Iris jaunissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection départementale : V04P2
Iris pseudacorus L., 1753	Iris faux acore	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Isatis tinctoria L., 1753	Pastel des teinturiers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Jacobée à feuilles de roquette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Jasminum fruticans L., 1753	Jasmin arbustif	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Juglans regia L., 1753	Noyer royal	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
Juncus articulatus L., 1753	Jonc articulé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Juncus effusus L., 1753	Jonc épars	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Juncus subnodulosus Schrank, 1789	Jonc à fleurs obtuses	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Juniperus communis var. communis L., 1753	Genévrier commun	Plantes vasculaires	Faible		
Juniperus oxycedrus L., 1753	Genévrier oxycèdre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Juniperus phoenicea L., 1753	Genévrier rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Koeleria vallesiana subsp. vallesiana (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791	Laitue des murs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lactuca viminea</i> subsp. <i>chondrilliflora</i> (Boreau) Bonnier, 1923	Laitue à fleurs de chondrille	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier embrassant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lamium maculatum</i> (L.) L., 1763	Lamier maculé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Lampsane commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Laserpitium gallicum</i> L., 1753	Laserpitium de France	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse aphyllé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus cicera</i> L., 1753	Gesse pois-chiche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler, 1971	Gesse à feuilles de Lin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse noire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus setifolius</i> L., 1753	Gesse à feuilles fines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus tuberosus</i> L., 1753	Gesse tubéreuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse printanière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier noble	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Lavandula angustifolia Mill., 1768	Lavande à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lavandula latifolia Medik., 1784	Lavande à larges feuilles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Legousia hybrida (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Legousia speculum-veneris subsp. speculum-veneris (L.) Chaix, 1785	Légousie miroir-de-Vénus	Plantes vasculaires	Faible		
Leontodon crispus Vill., 1779	Liondent crépu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lepidium campestre (L.) W.T.Aiton, 1812	Passerage champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lepidium draba L., 1753	Passerage drave	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lepidium graminifolium L., 1759	Passerage à feuilles de graminée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Leucanthemum adustum (W.D.J.Koch) Gremli, 1898	Marguerite brûlée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Leucanthemum ircutianum DC., 1838	Marguerite d'Irkutsk	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Leucanthemum pallens (J.Gay ex Perreym.) DC., 1838	Marguerite pâle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : DD	
Ligustrum vulgare L., 1753	Troène commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lilium martagon L., 1753	Lis martagon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection départementale : V04P2
Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799	Limodore avorté	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Linaria repens (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Linaria simplex (Willd.) DC., 1805	Linaire simple	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Linaria supina (L.) Chaz., 1790	Linaire couchée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Linum appressum Caball., 1944	Lin à feuilles de Salsola	Plantes vasculaires	Faible		
Linum campanulatum L., 1753	Lin campanulé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Linum maritimum L., 1753	Lin maritime	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4, CDH2
Linum narbonense L., 1753	Lin de Narbonne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Linum strictum L., 1753	Lin raide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912	Lin à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lithospermum officinale L., 1753	Grémil officinal	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lolium multiflorum Lam., 1779	Ivraie multiflore	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lolium rigidum subsp. rigidum Gaudin, 1811	Ivraie rigide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lonicera etrusca Santi, 1795	Chèvrefeuille d'Étrurie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lonicera implexa Aiton, 1789	Chèvrefeuille entrelacé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lonicera xylosteum L., 1753	Chèvrefeuille des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753	Lotier corniculé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lotus corniculatus subsp. delortii (Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz) Nyman, 1878	Lotier de Delort	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lotus dorycnium L., 1753	Lotier dorycnie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Lotus hirsutus L., 1753	Lotier hirsute	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lotus maritimus L., 1753	Lotier maritime	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lotus rectus L., 1753	Lotier droit	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lunaria annua L., 1753	Lunaire annuelle	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Luzula nivea (Nathh.) DC., 1805	Luzule blanche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Luzula sylvatica subsp. sieberi (Tausch) K.Richt., 1890	Luzule de Sieber	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lycopus europaeus L., 1753	Lycopée d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque bleue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lysimachia linum-stellatum L., 1753	Lysimaque lin-étoilé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Malus sylvestris (L.) Mill., 1768	Pommier sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Malva setigera K.F.Schimp. & Spenn., 1829	Mauve hérissée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Malva sylvestris L., 1753	Mauve sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Marrubium vulgare L., 1753	Marrube commun	Plantes vasculaires	Faible	Européenne : NT	
Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne d'Arabie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago minima (L.) L., 1754	Luzerne naine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago monspeliaca (L.) Trautv., 1841	Luzerne de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago orbicularis (L.) Bartal., 1776	Luzerne orbiculaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago polymorpha L., 1753	Luzerne polymorphe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago rigidula (L.) All., 1785	Luzerne rigide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Medicago sativa subsp. sativa L., 1753	Luzerne cultivée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
Medicago truncatula Gaertn., 1791	Luzerne tronquée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melampyrum cristatum L., 1753	Mélampyre à crête	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melica amethystina Pourr., 1788	Mélique améthyste	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melica ciliata L., 1753	Mélique ciliée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melica minuta var. minuta L., 1767	Mélique menue	Plantes vasculaires	Faible		
Melica nutans L., 1753	Mélique penchée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melica uniflora Retz., 1779	Mélique uniflore	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melilotus albus Medik., 1787	Mélilot blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Melilotus indicus (L.) All., 1785	Méililot à petites fleurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melilotus officinalis (L.) Lam., 1779	Méililot officinal	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melissa officinalis L., 1753	Mélisse officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Melittis melissophyllum L., 1753	Mélitte à feuilles de mélisse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Mentha longifolia (L.) Huds., 1762	Menthe à longues feuilles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Mentha spicata L., 1753	Menthe en épi	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Mercurialis huetii Hanry, 1864	Mercuriale de Huet	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Mercurialis perennis L., 1753	Mercuriale vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey., 1973	Petit-tabouret perfolié	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Minuartia rostrata (Pers.) Rchb., 1842	Minuartie rostrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Molinia arundinacea Schrank, 1789	Molinie roseau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Morus alba L., 1753	Mûrier	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari chevelu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari négligé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Myosotis ramosissima subsp. ramosissima Rochel, 1814	Myosotis très rameux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Narcissus assoanus Dufour, 1830	Narcisse d'Asso	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5
Neotinea maculata (Desf.) Stearn, 1974	Néotinée maculée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Néotinée brûlée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Neottia nidus-avis (L.) Rich., 1817	Néottie nid-d'oiseau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Nepeta cataria L., 1753	Népéta cataire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NT	
Nigella damascena L., 1753	Nigelle de Damas	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Noccaea praecox (Wulfen) F.K.Mey., 1973	Tabouret précoce	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
Odontites luteus subsp. luteus (L.) Clairv., 1811	Odontite jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Odontites viscosus (L.) Clairv., 1811	Odontite visqueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Oenothera glazioviana Micheli, 1875	Onagre à sépales rouges	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Oenothera pycnocarpa G.F.Atk. & Bartlett, 1913	Onagre à fruits denses	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Olea europaea L., 1753	Olivier d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012	Oloptum millet	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Onobrychis saxatilis (L.) Lam., 1779	Sainfoin des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Onobrychis supina (Chaix ex Vill.) DC., 1805	Sainfoin couché	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Onobrychis viciifolia Scop., 1772	Sainfoin à feuilles de vesce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Ononis minutissima L., 1753	Bugrane très menue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ononis natrix L., 1753	Bugrane gluante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ononis pusilla L., 1759	Bugrane fluette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ononis spinosa L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Bugrane épineuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Onopordum acanthium L., 1753	Onoporde acanthe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ophrys apifera Huds., 1762	Ophrys abeille	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ophrys aranifera Huds., 1778	Ophrys araignée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ophrys conradiae Melki & Deschâtres, 1993	Ophrys de Madame Conrad	Plantes vasculaires	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Ophrys fusca Link, 1800	Ophrys brun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ophrys holosericea (Burm.f.) Greuter, 1967	Ophrys bourdon	Plantes vasculaires	Faible		
Ophrys provincialis (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
Ophrys scolopax subsp. scolopax Cav., 1793	Ophrys Bécasse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ophrys scolopax subsp. vetula (Risso) Kreutz, 2004	Ophrys vieux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : DD	
Ophrys virescens Philippe, 1859	Ophrys verdissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orchis purpurea Huds., 1762	Orchis pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orlaya grandiflora (L.) Hoffm., 1814	Orlaya à grandes fleurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orlaya platycarpus W.D.J.Koch, 1824	Orlaya à fruits larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Orobanché amethystea Thuill., 1799	Orobanché améthyste	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orobanché gracilis Sm., 1798	Orobanché grêle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orobanché hederæ Vaucher ex Duby, 1828	Orobanché du lierre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Osyris alba L., 1753	Osyride blanche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Paliurus spina-christi Mill., 1768	Paliure épine-du-Christ	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825	Pallénide épineuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Panicum capillare L., 1753	Panic capillaire	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Parietaria judaica L., 1756	Pariétaire de Judée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Paspalum dilatatum Poir., 1804	Paspale dilaté	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Pastinaca sativa L., 1753	Panais cultivé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre, 1800	Persicaire à feuilles de patience	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Persicaria maculosa Gray, 1821 [nom. cons.]	Persicaire maculée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Pétrorhagie prolifère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Petrorhagia saxifraga subsp. saxifraga (L.) Link, 1829	Pétrorhagie saxifrage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Petrosedum ochroleucum (Chaix) Niederle, 2014	Orpin à pétales droits	Plantes vasculaires	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Petrosedum rupestre (L.) P.V.Heath, 1987	Orpin réfléchi	Plantes vasculaires	Faible		
Petrosedum sediforme (Jacq.) Grulich, 1984	Orpin blanc jaunâtre	Plantes vasculaires	Faible		
Phacelia tanacetifolia Benth., 1835	Phacélie à feuilles de tanaïs	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Phagnalon sordidum (L.) Rchb., 1831	Phagnalon sordide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Phalaris arundinacea subsp. arundinacea L., 1753	Alpiste roseau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Philadelphus coronarius L., 1753	Seringat couronné	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Phillyrea angustifolia L., 1753	Phillyrée à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Phillyrea latifolia L., 1753	Phillyrée à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Phillyrea media L., 1759	Phillyrée moyenne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Phleum nodosum L., 1759	Fléole noueuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Phyteuma orbiculare L., 1753	Raiponce orbiculaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Picea pungens Engelm., 1879	Épicéa piquant	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
Picris hieracioides subsp. hieracioides L., 1753	Picride fausse épervière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Pilloselle officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Pimpinella major (L.) Huds., 1762	Bouage élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Pimpinella saxifraga subsp. saxifraga L., 1753	Bouage saxifrage	Plantes vasculaires	non renseigné	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768	Pin d'Alep	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pinus nigra</i> subsp. <i>nigra</i> J.F.Arnold, 1785	Pin noir	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	Pin maritime	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pistacia terebinthus</i> L., 1753	Pistachier térébinthe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago afra</i> L., 1762	Plantain psyllium	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago maritima</i> subsp. <i>serpentina</i> (All.) Arcang., 1882	Plantain de la serpentine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	Plantain toujours vert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	Platanthère à fleurs verdâtres	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770	Platane à feuilles d'érable	Plantes vasculaires	Nul		
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin comprimé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i> (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Podospermum laciniatum</i> (L.) DC., 1805	Podosperme lacinié	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Polygala nicaeensis</i> Risso ex W.D.J.Koch, 1830	Polygale de Nice	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau-de-Salomon odorant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Polygonum aviculare</i> subsp. <i>aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Polypodium cambricum</i> L., 1753	Polypode du Pays de Galles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Populus nigra</i> subsp. <i>neapolitana</i> (Ten.) Maire, 1932	Peuplier de Naples	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier potager	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Potentilla caulescens</i> L., 1756	Potentille caulescente	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Potentilla micrantha</i> Ramond ex DC., 1805	Potentille à petites fleurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Potentilla verna</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Potentille printanière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Potérium sanguisorbe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Primula veris</i> L., 1753	Primevère vraie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Primula vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunella hyssopifolia</i> L., 1753	Brunelle à feuilles d'hysope	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Herbe Catois	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Prunier merisier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh., 1784	Prunier myrobolan	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : DD	
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	Prunier amandier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Prunier mahaleb	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pseudoturritis turrita</i> (L.) Al-Shehbaz, 2005	Fausse tourette tourette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pulmonaria longifolia</i> subsp. <i>cevenensis</i> Bolliger, 1982	Pulmonaire des Cévennes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Punica granatum</i> L., 1753	Grenadier	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847 [nom. cons.]	Pyracantha écarlate	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : DD	
<i>Pyrus spinosa</i> Forssk., 1775	Poirier épineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Quercus coccifera</i> L., 1753	Chêne Kermès	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Quercus ilex</i> L., 1753 [nom. et typ. cons. prop.]	Chêne vert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Quercus pubescens Willd., 1796 [nom. et typ. cons.]	Chêne pubescent	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Quercus x streimii Heuff., 1850	Chêne de Streimer	Plantes vasculaires	Faible		
Ranunculus acris L., 1753	Renoncule âcre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ranunculus aduncus Gren., 1847	Renoncule crochue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ranunculus arvensis L., 1753	Renoncule des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ranunculus gramineus L., 1753	Renoncule graminée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rapistrum rugosum subsp. rugosum (L.) All., 1785	Rapistre rugueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Reichardia picroides (L.) Roth, 1787	Reichardie fausse picride	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Reseda lutea L., 1753	Réséda jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Reseda luteola L., 1753	Réséda jaunâtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Reseda phyteuma L., 1753	Réséda raiponce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rhamnus alaternus L., 1753	Nerprun alaterne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rhamnus cathartica L., 1753	Nerprun purgatif	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rhamnus saxatilis Jacq., 1762	Nerprun des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Rhaponticum coniferum (L.) Greuter, 2003	Rhapontic conifère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
Roemeria argemone (L.) C.Morales, R.Mend. & Romero García, 1988	Roémie argémone	Plantes vasculaires	Faible		
Rosa agrestis Savi, 1798	Rosier agreste	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rosa gallica L., 1753	Rose de France	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	Protection nationale : NV2
Rosa pouzinii Tratt., 1823	Rosier de Pouzin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rostraria cristata (L.) Tzvelev, 1971	Rostraire à crête	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rubia peregrina subsp. peregrina L., 1753	Garance voyageuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rubus caesius L., 1753	Ronce bleue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rubus ulmifolius Schott, 1818	Ronce à feuilles d'Orme	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rumex acetosa subsp. acetosa L., 1753	Patience oseille	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Rumex patientia L., 1753	Patience des jardins	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Rumex pulcher subsp. pulcher L., 1753	Patience élégante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon piquant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Ruta angustifolia Pers., 1805	Rue à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ruta montana (L.) L., 1756	Rue des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sabulina mediterranea (Ledeb. ex Link) Rchb., 1842	Alsine du Midi	Plantes vasculaires	Faible		
Sabulina tenuifolia subsp. laxa (Jord.) Garraud & J.-M.Tison, 2021	Minuartie lâche	Plantes vasculaires	Faible		
Sagina apetala subsp. erecta (Hornem.) F.Herm., 1912	Sagine dressée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Salix alba L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Salix babylonica L., 1753	Saule pleureur	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Salix eleagnos Scop., 1772	Saule drapé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Salix purpurea L., 1753	Saule pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Salvia sclarea L., 1753	Sauge sclarée	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
Salvia verbenaca subsp. verbenaca L., 1753	Sauge verveine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : DD	
Sambucus ebulus L., 1753	Sureau yèble	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Samolus valerandi L., 1753	Samole de Valérand	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Santolina decumbens Mill., 1768	Santoline couchée	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Saponaria ocymoides subsp. ocymoides L., 1753	Saponaire faux basilic	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Satureja montana L., 1753	Sarriette des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Saxifraga tridactylites L., 1753	Saxifrage à trois doigts	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Scabiosa atropurpurea L., 1753	Scabieuse pourpre noir	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Scabiosa triandra L., 1753	Scabieuse à trois étamines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Scandix pecten-veneris subsp. hispanica (Boiss.) Bonnier & Layens, 1894	Scandix d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Scandix pecten-veneris subsp. pecten-veneris L., 1753	Scandix peigne-de-Vénus	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824 [nom. cons.]	Schédonore roseau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Schoenoplectus tabernaemontani (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Schénoplecte glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Schoenus nigricans L., 1753	Choin noircissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Scirpoides holoschoenus subsp. holoschoenus (L.) Soják, 1972	Faux scirpe jonc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Scorzonera austriaca subsp. bupleurifolia (Pouzolz ex Timb.-Lagr. & Jeanb.) Bonnier, 1923	Scorsonère à feuilles de buplèvre	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
Scorzonera hirsuta L., 1771	Scorsonère hirsute	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Scrophularia oblongifolia subsp. umbrosa (Dumort.) Gamisans, 1992	Scrofulaire des lieux ombragés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : DD	
Scrophularia provincialis Rouy, 1909	Scrofulaire de Provence	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sedum acre L., 1753	Orpin âcre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Sedum album L., 1753	Orpin blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Sedum dasyphyllum</i> L., 1753	Orpin à feuilles poilues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Senecio gallicus</i> Vill., 1785	Séneçon de France	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon du Cap	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Serratula tinctoria</i> L., 1753	Serratule des teinturiers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Seseli galloprovinciale</i> Reduron, 1993	Séséli glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Seseli longifolium</i> subsp. <i>longifolium</i> L., 1759	Séséli à feuilles longues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Seseli tortuosum</i> L., 1753	Séséli tortueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Shérardie des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sideritis provincialis</i> (Jord. & Fourr. ex Rouy) Coulomb & J.-M.Tison, 2010	Crapaudine de Provence	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sideritis romana</i> L., 1753	Crapaudine romaine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silene italica</i> subsp. <i>italica</i> (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silene nocturna</i> subsp. <i>nocturna</i> L., 1753	Silène nocturne	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Silene nutans</i> subsp. <i>nutans</i> L., 1753	Silène penché	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silene otites</i> subsp. <i>pseudotites</i> (Besser ex Rchb.) Graebn., 1913	Silène faux silène otitès	Plantes vasculaires	Donnée insuffisante		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Silene paradoxa</i> L., 1763	Silène paradoxal	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silene saxifraga</i> L., 1753	Silène saxifrage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	Silybe de Marie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Tête d'or	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Solidago virgaurea</i> subsp. <i>virgaurea</i> L., 1753	Solidage verge-d'or	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Sparganium neglectum</i> Beeby, 1885	Rubnier négligé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Spartier jonc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Spergularia rubra</i> (L.) J.Presl & C.Presl, 1819	Spergulaire rouge	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Stachys germanica</i> subsp. <i>germanica</i> L., 1753	Épiaire d'Allemagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droit	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Stachys dubia</i> L., 1753	Stéhéline douteuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Stellaria pallida</i> (Dumort.) Piré, 1863	Stellaire pâle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sternbergia lutea</i> (L.) Ker Gawl. ex Spreng., 1825	Sternbergie jaune	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
<i>Stipa eriocalis</i> Borbás, 1878	Stipe à tiges laineuses	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Stipa offneri</i> Breistr., 1950	Stipe d'Offner	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Symphytum tuberosum</i> L., 1753	Consoude tubéreuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	Lilas commun	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : LC	
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie en corymbe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tanacetum parthenium</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie matricaire	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>polium</i> L., 1753	Germandrée polium	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i> (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens, 1894	Thésion divariqué	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Thuja occidentalis</i> L., 1753	Thuya d'Occident	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Thymus vulgaris L., 1753	Thym commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Tilia cordata Mill., 1768	Tilleul cordé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Tilia platyphyllos Scop., 1771 [nom. et typ. cons.]	Tilleul à grandes feuilles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Tolpis staticifolia (All.) Sch.Bip., 1861	Tolpide à feuilles de statice	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Tordylium apulum L., 1753	Tordyle d'Apulie	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
Tordylium maximum L., 1753	Tordyle élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Torilis arvensis subsp. arvensis (Huds.) Link, 1821	Torilide des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Torminalis glaberrima (Gand.) Sennikov & Kurtto, 2017	Sorbier alisier	Plantes vasculaires	Faible		
Tragopogon angustifolius Bellardi ex Willd., 1803	Salsifis à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Tragopogon dubius Scop., 1772	Salsifis douteux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Tragopogon porrifolius L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) ?elak., 1871	Salsifis d'Orient	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trifolium alpestre L., 1763	Trèfle alpestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trifolium angustifolium L., 1753	Trèfle à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trifolium campestre Schreb., 1804	Trèfle champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trifolium medium L., 1759	Trèfle moyen	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trifolium montanum L., 1753	Trèfle des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Trifolium ochroleucon Huds., 1762	Trèfle jaunâtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trifolium rubens L., 1753	Trèfle rougi	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trifolium scabrum subsp. scabrum L., 1753	Trèfle scabre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Trinia glauca (L.) Dumort., 1827	Trinie glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Tripidium ravennae (L.) H.Scholz, 2006	Tripidium de Ravenne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Tulipa raddii Reboul, 1822	Tulipe précoce	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : NA	Protection nationale : NV1
Tussilago farfara L., 1753	Tussilage pas-d'âne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Typha domingensis (Pers.) Steud., 1821	Massette de Saint-Domingue	Plantes vasculaires	Faible		
Typha latifolia L., 1753	Massette à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ulmus minor Mill., 1768	Orme mineur	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy, 1948	Ombilic rupestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Urospermum dalechampii (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Urospermum picroides (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme fausse picride	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Valeriana tuberosa L., 1753	Valériane tubéreuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Valerianella coronata (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Valérianelle potagère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Verbascum boerhavii L., 1767	Molène de Boerhaave	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Verbascum lychnitis L., 1753	Molène lychnite	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Verbascum sinuatum L., 1753	Molène sinuée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Verbascum thapsus L., 1753	Molène bouillon-blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit-chêne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Veronica cymbalaria Bodard, 1798	Véronique cymbalaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
Veronica polita Fr., 1819	Véronique luisante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Veronica triloba (Opiz) Opiz, 1826	Véronique à feuilles à trois lobes	Plantes vasculaires	Faible		
Viburnum lantana L., 1753	Viorne lantane	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Viburnum tinus L., 1753	Viorne tin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Vicia cracca L., 1753	Vesce cracca	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Vicia hybrida</i> L., 1753	Vesce hybride	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia johannis</i> Tamamsch., 1954	Vesce de Jean	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia pannonica</i> Crantz, 1769	Vesce de Pannonie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia peregrina</i> L., 1753	Vesce voyageuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vinca major</i> L., 1753	Pervenche élevée	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : LC	
<i>Vinca minor</i> L., 1753	Pervenche mineure	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin officinal	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola alba</i> Besser, 1809	Violette blanche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Violette des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola mirabilis</i> L., 1753	Violette admirable	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette de Reichenbach	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola suavis</i> M.Bieb., 1819	Violette suave	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Vitis riparia</i> Michx., 1803	Vigne des rives	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Vulpia ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> Dumort., 1824	Vulpie ciliée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Xanthium spinosum</i> L., 1753	Lampourde épineuse	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Xanthium strumarium</i> L., 1753	Lampourde glouteron	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Xeranthemum cylindraceum</i> Sm., 1813	Xéranthème cylindracé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ziziphora acinos</i> (L.) Melnikov, 2016	Ziziphora acinos	Plantes vasculaires	Faible		

Annexe 3 : Correspondances entre les codes EUNIS des habitats et les types de milieux

Code EUNIS	Libellé de l'habitat	Milieu
FB.4	Vignobles	Agricole
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	Agricole
G2.91	Oliveraies à <i>Olea europaea</i>	Agricole
I1	Cultures et jardins maraîchers	Agricole
I1.1	Monocultures intensives	Agricole
I1.11	Grandes monocultures intensives (> 25ha)	Agricole
I1.12	Monocultures intensives de taille moyenne (1-25ha)	Agricole
I1.13	Petites monocultures intensives (< 1ha)	Agricole
I1.2	Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture	Agricole
I1.21	Jardins maraîchers et horticulture à grande échelle	Agricole
I1.22	Jardins maraîchers et horticulture à petite échelle, incluant les jardins ouvriers	Agricole
I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	Agricole
I1.52	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles	Agricole
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	Agricole
J2.41	Bâtiments agricoles (non isolés)	Agricole
J2.42	Bâtiments agricoles isolés	Agricole
J2.43	Serres	Agricole
I2.1	Grands jardins ornementaux	Artificialisé
I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques	Artificialisé
J	Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels	Artificialisé
J1	Bâtiments des villes et des villages	Artificialisé
J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	Artificialisé
J1.4	Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	Artificialisé
J1.6	Sites de construction et de démolition en zones urbaines et suburbaines	Artificialisé
J2	Constructions à faible densité	Artificialisé
J2.1	Habitats résidentiels dispersés	Artificialisé
J2.3	Sites industriels et commerciaux encore en activité en zone rurale	Artificialisé
J2.61	Terrains vagues des constructions rurales abandonnées	Artificialisé
J2.7	Sites ruraux de construction et de démolition	Artificialisé
J4	Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure	Artificialisé
J4.2	Réseaux routiers	Artificialisé
J4.3	Réseaux ferroviaires	Artificialisé
J4.6	Surfaces pavées et espaces récréatifs	Artificialisé
J4.7	Parties construites des cimetières	Artificialisé
J5.33	Réservoirs de stockage d'eau	Artificialisé
J5.41	Canaux d'eau non salée complètement artificiels	Artificialisé
J6	Dépôts de déchets	Artificialisé
X22	Petits jardins non domestiques des centres-villes	Artificialisé
X23	Grands jardins non domestiques	Artificialisé
X25	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines	Artificialisé
F5.113	Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert	Forestier
F5.1161	Boisements bas à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Forestier
F9.12	Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à <i>Salix</i>	Forestier
G1.1121	Forêts galeries méditerranéennes à Saule blanc	Forestier
G1.312	Forêts galeries provenço-languedociennes à Peupliers	Forestier
G1.71	Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> occidentales et communautés apparentées	Forestier
G1.711	Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> occidentales	Forestier
G1.714	Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes	Forestier
G1.A4	Forêts de ravin et de pente	Forestier
G1.C3	Plantations de <i>Robinia</i>	Forestier
G2.121	Chênaies à <i>Quercus ilex</i> mésoméditerranéennes	Forestier

G2.1212	Chênaies à Chêne vert des plaines catalano-provençales	Forestier
G3.49	Pinèdes à <i>Pinus sylvestris</i> supraméditerranéennes	Forestier
G3.743	Pinèdes à <i>Pinus halepensis</i> provenço-liguriennes	Forestier
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	Forestier
G3.F22	Plantations de Pins exotiques	Forestier
C1.14	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	Humide
C2.12	Sources d'eau dure	Humide
C2.26	Végétations oligotrophes des cours d'eau à débit rapide riches en calcaire	Humide
C2.27	Végétations mésotrophes des cours d'eau à débit rapide	Humide
C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier	Humide
C2.5	Eaux courantes temporaires	Humide
C3.26	Formations à <i>Phalaris arundinacea</i>	Humide
C3.51	Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies	Humide
C3.53	Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviaux	Humide
C3.553	Habitats de graviers des cours d'eau méditerranéens	Humide
E5.44	Prairies méditerranéennes des berges alluviales	Humide
E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	Ouvert
E1.2A	Pelouses à <i>Brachypodium phoenicoides</i>	Ouvert
E1.311	Pelouses à <i>Brachypode</i> rameux	Ouvert
E1.52	Steppes supraméditerranéennes et prairies à <i>Aphyllanthes</i>	Ouvert
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	Ouvert
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	Ouvert
F5.4	Fourrés à <i>Spartium junceum</i>	Ouvert
F6.1	Garrigues occidentales	Ouvert
F6.11	Garrigues occidentales à <i>Quercus coccifera</i>	Ouvert
F6.62	Garrigues à <i>Genista cinerea</i>	Ouvert
H2.611	Éboulis à <i>Calamagrostide</i> argentée	Rocheux
H2.612	Éboulis calcaires submontagnards	Rocheux
H3.211	Falaises à Doradille de Pétrarque	Rocheux



Accompagnées par le Parc naturel régional du Luberon, les communes d'Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx se sont engagées dans la réalisation d'Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales en 2024 et 2025, en partenariat avec la LPO PACA et le Groupe Chiroptères de Provence, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité.

Pour l'ABC de Volx, nous tenons à remercier :

Les élus et l'équipe municipale de la commune de Volx, pour la confiance qu'ils ont accordé à cette démarche, pour leur dynamisme et leur enthousiasme.

Les habitantes et habitants, pour leur participation régulière aux actions des ABC et pour nous avoir fait découvert les richesses de leur environnement.

Les habitantes et habitants de Volx qui ont partagé leurs témoignages, leurs photographies ou leurs ouvrages pour alimenter cette brochure.

Les associations partenaires : la Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO), le Groupe Chiroptères de Provence, l'association Fils et Soies et le Réseau Entomologique de Vaucluse et des Environs (REVE), pour avoir contribué activement à ce projet et fait part de leurs passions et expertise.

La Communauté de communes du Pays d'Apt pour son soutien financier et sa présence tout au long du projet.



Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès 84400 Apt
www.parcduluberon.fr/abc-volx

 Rejoignez le groupe Facebook
« ABC du Parc du Luberon »



